











Synthèse hydrogéologique et structurale des aquifères du Vézelien et des plateaux de Bourgogne ouest et sud-ouest (Yonne)

Etude réalisée dans le cadre des actions de Service public du BRGM 95-D-402

mars 1998 R 38524



Aquifères du Vézelien et des plateaux de Bourgogne W et SW							
·	·						
Mots clés : Hydrogéologie	e. Lithologie. Structure.	Photogéologie.	Fracturation. Phéno-				

Mots clés: Hydrogéologie, Lithologie, Structure, Photogéologie, Fracturation, Phénomènes karstiques, Inventaire de points d'eau, Données hydrologiques, Systèmes aquifères, Unités hydrogéologiques de gestion, Bilans hydrologiques, Qualités nitrates, Cibles de recherche d'eau, Zones favorables, Forages moyennement profonds, Bourgogne.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

BRGM (1997) - Synthèse hydrogéologique et structurale des aquifères du Vézelien et des plateaux de Bourgogne ouest et sud-ouest (Yonne). Rap. BRGM 38524, 210 p., 5 fig., 12 tabl., 19 ann.

© BRGM, 1998, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse du BRGM.

Synthèse

La présente synthèse entre dans le cadre de l'opération de Service public 95-D-402 du BRGM, effectuée à la demande du Conseil Général de l'Yonne, pour déterminer les ressources permettant de diversifier l'alimentation en eau, compte tenu des problèmes de qualité (nitrates), et d'insuffisance en été de ressources peu profondes actuellement exploitées.

Elle a pour objet:

- de réaliser un bilan des ressources en eaux souterraines du domaine concerné en quantité et qualité ;
- en dégageant les possibilités de captages moyennement profonds susceptibles de fournir une eau de bonne qualité.

Le domaine à étudier porte sur un territoire de 1 050 km², s'étendant au sud d'Auxerre jusqu'aux confins du département, d'une part entre l'Yonne et la limite d'affleurement des calcaires portlandiens au nord-ouest, et d'autre part entre l'Yonne et la Cure au sud du parallèle passant par Lucy-sur-Yonne.

La recherche bibliographique a permis de rassembler et de consulter 68 documents et 78 avis d'hydrogéologues agréés, le territoire de la synthèse n'étant pas concerné par le réseau piézométrique du bassin Seine-Normandie, et le réseau de surveillance départemental de la qualité des eaux souterraines n'étant plus suivi depuis 1990.

Les fichiers consultés ont fourni les points renseignés suivants :

- 6 points au fichier DDASS des captages AEP,
- 19 points au fichier BSS des phénomènes karstiques ;

et les volumes captés pour l'AEP (fichier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie) en 1992 totalisent 6,2 Mm³ dont près de 3,8 pour l'AEP d'Auxerre. Cette production est assurée pour 76 % par des puits ou forages.

Une campagne de mesures (niveau piézométrique ou débit, conductivité, température, teneur en nitrates au papier réactif), a été effectuée en juillet 1993 sur 75 points d'eau non AEP (sources non captées, puits fermiers), déterminés par dépouillement de la banque des données du sous-sol, puis enquête auprès des communes.

L'exploitation des données hydrologiques réalisées précédemment sur les stations hydrométriques du bassin de l'Yonne a été actualisée pour les 4 stations disposant d'un long historique de mesures et contrôlant des bassins situés sur le territoire de la synthèse, ou aux abords sud immédiats dans les mêmes formations géologiques.

Elle fait apparaître notamment un rapport de l'écoulement souterrain dans les calcaires fissurés à l'écoulement total des cours d'eau de 0,37, et des réserves souterraines

régulatrices dynamiques pour les bassins versants calcaires du territoire de la synthèse de l'ordre de 10 à 50 et de 50 à 160 Mm³ en période de basses eaux, et hautes eaux respectivement.

Le territoire de la synthèse a été découpé en 5 unités hydrogéologiques, dont le bilan hydrologique met en évidence :

- un excédent global moyen de 2,3 m³/s, valeur par excès de la décharge vers les aquifères sous recouvrement (dont 2,2 m³/s vers les aquifères calcaires fissurés);
- une alimentation moyenne globale voisine de 5 m³/s, les prélèvements AEP, de 0,2 m³/s, ne représentant que 4 % de l'alimentation;
- des réserves brutes importantes de plus de 400 Mm³ auxquelles s'ajoutent celles des aquifères profonds.

Les différentes formations géologiques affleurant sur le territoire de la synthèse sont :

- pour les plateaux calcaires du Jurassique, une alternance de calcaires et de marnes, d'une puissance totale de 620 à 675 m;
- sur leur bordure nord-ouest sablo-argileuse, des sables, des argiles, et marnes d'une épaisseur totale de 75 à 140 m;
- dans l'extrême sud-est, les roches cristallines du socle du Morvan recouvertes par la base silicifiée (une dizaine de mètres d'épaisseur) de la couverture sédimentaire secondaire transgressive.

Les formations sédimentaires ci-dessus s'enfoncent vers le nord-ouest et le centre du bassin de Paris avec un pendage moyen faible (3 %).

Tous ces terrains sont affectés de failles orientées surtout NE-SW et N-S.

L'examen de la documentation, ainsi que la prise en compte de la lithologie et de la porosité des formations du domaine des calcaires fissurés (porosité de fissures et éventuellement porosité d'interstices, degré de karstification) ont permis de sélectionner par ordre décroissant de productivité potentielle (de 1 à 6) les aquifères suivants, désignés par leurs limites d'affleurement :

- les calcaires du Bathonien-Callovien (n° 1) dans le sud du territoire concerné, au sudest de Etais-la-Sauvin et de Druyes-les-Belles Fontaines (en rive gauche de l'Yonne), et entre Lichères-sur-Yonne et Vézelay (entre Yonne et Cure);
- les calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur (n° 2) jouxtant les précédents en rive gauche de l'Yonne au sud-est d'une ligne Sainpuits, Mailly-le-Château;

- les calcaires du Portlandien (n° 3) dans le nord-ouest du territoire, entre les lignes Treigny, Sainte-Colombe-sur-Loing, Saints, Fontenay, Leugny, Escamps, Auxerre au nord-ouest, et La Pommeraye, Thury, Lain, Fontenailles, Mouffy, Migé, Coulanges-la-Vineuse, Jussy, Augy au sud-est;
- les calcaires du Bajocien inférieur (n° 4) dans le secteur de Vezelay, Fontenay-sous-Vézelay;
- les calcaires du Kimméridgien inférieur (n° 5) au milieu du territoire entre les lignes Commercy, Lainsecq, Thury, Taingy, Molesmes, Charentenay, Migé, Val de Mercy, Jussy au nord-ouest, et Vellery, Fougilet, Aubigny, Courson-les-Carrières, Fontenaysous-Fouronnes, Vincelles au sud-est;
- les calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur (n° 6) au nord-ouest de cette dernière ligne, jusqu'à un tracé Sougères-en-Puisaye, Aubigny, Courson-les-Carrières, Fontenay-sous-Fouronnes, Vincelles.

Dans l'extrême sud-est, le granitique fissuré, et arénisé ou recouvert de terrains fissurés de la base de la couverture sédimentaire transgressive peut représenter un intérêt local, alors qu'en bordure nord-ouest les sables et argiles panachés de la limite Jurassique-Crétacé ne constituent qu'un aquifère médiocre.

Ces aquifères constituent des cibles de recherche d'eau parfois à l'affleurement (nappe libre), et le plus souvent sous recouvrement (nappe captive). La répartition géographique de ces cibles a été fournie par unité hydrogéologique et par zone géographique.

L'étude de la fracturation des calcaires, réalisée sur photos aériennes dans les zones prioritaires de besoin en eau, au Centre et débordant à l'est du territoire (Charentenay, Val-de-Mercy, Mailly-la-Ville, Mailly-le-Château), concernées par l'affleurement des aquifères calcaires oxfordiens et kimméridgiens, et l'analyse structurale du secteur de Druyes-les-Belles-Fontaines ont montré la présence de fractures multidirectionnelles, méridiennes et NE-SW d'une part, et orthogonales à celles-ci d'autre part, ainsi que la probabilité de karstification à leur croisement.

Des sites de forages de recherche ont été proposés sur ces zones en tenant compte de ces observations, avec une profondeur de reconnaissance variant d'une cinquantaine de mètres pour les aquifères calcaires oxfordiens affleurants, à 100/270 m pour l'aquifère calcaire du Bathono-Callovien.

Les directions moyennes des écoulements souterrains, définies par les traçages réalisés antérieurement sur l'ensemble du territoire de la synthèse, se répartissent selon les deux types de directions ci-dessus, les vitesses moyennes d'écoulement variant de 50 à 300 m/h.

Les teneurs en nitrates de captages AEP sont ici, comme ailleurs, influencées par l'occupation agricole de sol sur leur bassin d'alimentation. La carte de la période 1991-93, réalisée à partir des valeurs moyennes 1991-92, des teneurs observées par la DDASS sur les captages AEP, et des mesures de terrain du BRGM sur 75 points d'eau non AEP en juillet 1993, montre :

- des teneurs élevées, supérieures à 40 mg/l, et même à 50 mg/l, sur la moitié ouest du territoire où le taux de boisement est faible et occupé essentiellement par des cultures intensives.
- des teneurs faibles, inférieures à 25 mg/l et quelquefois même à 10 mg/l, sur la moitié est où, au contraire, le taux de boisement est élevé,

les captages AEP à teneurs élevées affichant seulement 25 et 50 mg/l en 1970-1972.

Pour des aquifères de même type, en l'occurrence ici, à nappe libre, la présence ou non de nitrates est liée essentiellement à l'occupation du sol.

L'amélioration de la connaissance générale du fonctionnement des aquifères calcaires fissurés et karstifiés passe par :

- le suivi hydrogéochimique des traceurs naturels, l'étude de l'équilibre des carbonates, et l'affinement des courbes de tarissement sur les principaux exutoires (Druyes, ru de Valan, ru de Genotte), notamment pour déterminer la présence de réserves supplémentaires;
- le contrôle des fluctuations piézométriques des réservoirs à l'aide d'un réseau d'observation (de 10 points amorcés lors de la synthèse);
- la réalisation de traçages pour actualiser les traçages anciens, mieux connaître les bassins d'alimentation des captages AEP et les temps de transfert dans ces bassins et ainsi mieux protéger les captages;
- des reconnaissances en profondeur des mêmes aquifères bien protégés des pollutions, et à priori exempts de nitrates : par exemple des calcaires du Kimméridgien inférieur dans le val de l'Yonne, entre Champs-sur-Yonne et Auxerre, pour l'AEP d'Auxerre, étant entendu que la mobilisation de ces ressources profondes doit être progressive à cause de la méconnaissance actuelle de leurs conditions de renouvellement.

Sommaire

Introduction	13
1. Recueil des données et premiers traitements	15
1.1. Recueil de la documentation disponible	15
1.1.1. Études réalisées	
1.2. Recensement des avis d'hydrogéologues agréés	17
1.3. Données des stations de jaugeage utilisées	17
1.4. Fichiers qualité des captages AEP (de la DDASS de l'Yonne) et des prélèven (de l'Agence de l'eau Seine-Normandie)	
1.4.1. Fichier DDASS	
1.5. Fichier des phénomènes karstiques	20
1.6. Campagne de mesures de terrain sur les points d'eau non AEP	22
2. Géologie et sélection des réservoirs aquifères	27
2.1. Géologie	27
2.2. Sélection des réservoirs aquifères	28
3. Fracturation des calcaires, relation avec la karstification et les écoulemen souterrains	
3.1. Etude de la fracturation des calcaires et localisation de sites de forages de recherche sur les zones prioritaires de besoins en eau	33
3.1.1. Directions de fracturation	33
3.1.2. Directions de fracturation et karstification	33
3.1.3. Localisation des sites de forages de recherche	34

3.2. Directions de fracturation et directions d'écoulement souterrain du territoire de la synthèse	34
4. Découpage du domaine concerné par la synthèse en unités hydrogéologiques de gestion	
5. Evaluation des débits et des réserves régulatrices (dynamiques) des eaux souterraines par exploitation des données hydrologiques	41
6. Caractéristiques des réservoirs aquifères	43
7. Bilan hydrologique	45
7.1. Les termes du bilan hydrologique	45
7.2. Comparaison des termes du bilan hydrologique	47
7.3. Commentaires des résultats - suggestions pour orienter l'exploitation	48
7.3.1. Unités hdrogéologiques exploitées	48
7.3.2. Unités hydrogéologiques inexploitées ou très peu exploitées	
8. Présence de nitrates dans les eaux souterraines	51
9. Répartition géographique des cibles de recherche d'eau sur l'ensemble du territoire de la synthèse	57
10. Amorce d'un réseau de contrôle des eaux souterraines	63
Conclusion	65

Liste des figures

Fig. 1 -	Domaine concerné par la synthèse	16
Fig. 2 -	Carte des captages AEP	21
Fig. 3 -	Carte de synthèse générale réduite	30
Fig. 4 -	Carte des unités hydrogéologiques de gestion, avec conditions aux limites et directions des écoulements souterrains	39
Fig. 5 -	Carte du réseau de contrôle amorcé	54
	Liste des tableaux	
Tabl. 1	- Répartition des références	15
Tabl. 2	- Répartition des ouvrages par aquifère capté	18
Tabl. 3	- Gamme des profondeurs des ouvrages par aquifère capté	19
Tabl. 4	- Répartition des prélèvements et volumes d'eau par aquifère (pour les 35 captages renseignés)	19
Tabl. 5	- Production et fourchette de productivité des captages par type d'ouvrage et par aquifère	20
Tabl. 6	- Valeurs de la conductivité et teneurs en nitrates mesurées par aquifère	24
Tabl. 7	- Statistiques des températures de l'eau mesurées dans les ouvrages en juillet 1993	25
Tabl. 8	- Répartition des directions moyennes des écoulements souterrains obtenus par traçage, suivant les deux types de directions de fractures	35
	- Réserves brutes évaluées par réservoir aquifère et par unité hydrogéologique	43
Tabl. 10	0 - Répartition des prélèvements pour AEP selon les unités hydrogéologiques	46
Tabl. 1	1 - Unités hydrogéologiques de gestion exploitées énumérées du NW au SE - Termes et ratios du bilan hydrologique	48
Tabl. 12	2 - Unités hydrogéologiques de gestion peu exploitées ou inexploitées - Termes du bilan hydrologique	.48

Liste des annexes

- Ann. 1 Étude de la fracturation des calcaires et localisation des sites de prospection sur les zones prioritaires de besoins en eau potable de Charentenay, Val-de-Mercy, Mailly-le-Château et Mailly-la-Ville
- Ann. 2 Tableau des caractéristiques géologiques et hydrogéologiques et de sélection des aquifères
- Ann. 3 Coupes lithostratigraphiques
- Ann. 4 Fichier des volumes prélevés pour AEP en 1992 par unité hydrogéologique de gestion
- Ann. 5 Détermination des débits souterrains et des volumes des réserves en eaux souterraines par exploitation des données hydrologiques des stations de jaugeage
- Ann. 6 Définition des conditions aux limites et fiches signalétiques des unités hydrogéologiques de gestion (caractéristiques du réservoir et termes du blan hydrologique)
- Ann. 7 Fichier signalétique hydrogéologique et carte à 1/50 000 des captages AEP
- Ann. 8 Résultats de la campagne de mesures de terrain (niveau piézométrique ou débit, paramètres physico-chimiques et teneurs en nitrates des eaux) sur des points d'eau non captés
- Ann. 9 (hors texte). Carte de synthèse hydrogéologique à 1/100 000 avec log lothostratigraphique synthétique (en couleur)
- Ann. 10 Tableau des teneurs moyennes en nitrates aux captages AEP en 1991 et 1992
- Ann. 11 (Hors texte) Carte des teneurs en nitrates de la période 1991-93 à 1/100 000 (moyenne 1991-92 des analyses de la DDASS pour les captages AEP et mesures au papier nitrates en juillet 1993 sur d'autres points d'eau)
- Ann. 12 Tableau des teneurs moyennes aux captages AEP en 1970-72, 1979-81 et 1989-90 (extrait d'une étude BRGM/INRA sur le département de l'Yonne)

- Ann. 13 Graphiques d'évolution des teneurs en nitrates par captage AEP depuis le début des années 1969
- Ann. 14 Fichier des avis d'hydrogéologue agréé relatifs aux périmètres de protection des captages AEP
- Ann. 15 Références bibliographiques
- Ann. 16 Fichier des phénomènes karstiques
- Ann. 17 (hors texte) Carte d'implantation des points d'eau à 1/100 000
- Ann. 18 Amorce d'un réseau de surveillance de 10 points et suivi de août 1994 à mars 1995
- Ann. 19 (hors texte) Carte d'implantation des ouvrages répertoriés à la Banque des données du sous-sol

Introduction

La présente synthèse entre dans le cadre de l'opération de Service public 95-D-402 du BRGM, effectuée à la demande du Conseil Général de l'Yonne, maître d'ouvrage d'une opération cofinancée sur la dotation de crédit d'Etat (Ministère de l'Industrie) du BRGM, par le Conseil Régional de Bourgogne et par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Elle vise à déterminer les ressources envisageables pour diversifier l'alimentation en eau, compte tenu des problèmes de qualité (nitrates), et d'insuffisance en été des ressources peu profondes actuellement exploitées.

Elle a pour objectif:

- de réaliser un bilan des ressources en eaux souterraines du domaine concerné en quantité et qualité;
- en dégageant les possibilités de captages moyennement profonds susceptibles de fournir une eau de bonne qualité.

Le domaine à étudier porte sur un territoire de 1 050 km² s'étendant au-delà de la limite nord d'affleurement des calcaires portlandiens (ligne Auxerre, Escamps, Leugny, Saints, Tregny) à celle du département de l'Yonne à l'ouest et au sud, et à la bordure cristalline du Morvan au sud-est.

Il se situe dans le prolongement ouest et sud-ouest du territoire d'une synthèse hydrogéologique précédente portant sur les bassins de Serein et de l'Armançon.

Le travail a consisté en :

- l'étude documentaire, avec :
 - . la consultation des divers fichiers (qualité des captages publics de la DDASS, prélèvements de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, déclarations des prélèvements article 40 de la DDAF, Banque des données du Sous-Sol),
 - . la bibliographie des études disponibles (CTE, DDAF, BRGM, ...),
 - le recensement des points d'eau AEP et des phénomènes karstiques à partir des données existantes ;
- un inventaire de terrain des points d'eau non AEP, après dépouillement de la banque des données du sous sol (BSS), puis enquête auprès des maires, avec jaugeages, mesures de conductivité et de teneurs en nitrates;

- l'examen de la fracturation des calcaires sur photos aériennes et satellites et au sol sur cinq zones prioritaires signalées par la DDAF, et de ses relations avec les photofractures, la karstification et les écoulements souterrains;
- la localisation de sites de forages de recherche avec objectifs de profondeur sur ces cinq zones (implantation précise par géophysique et forages à réaliser lors d'une prospection ne faisant pas partie de la présente synthèse);
- l'exploitation des données hydrologiques des stations de jaugeage avec la détermination des apports des écoulements souterrains aux rivières ;
- la définition des unités aquifères, de leurs conditions aux limites, et des directions d'écoulements souterrains ;
- les bilans hydrologiques par unité aquifère, l'évaluation du potentiel d'eau souterraine disponible ;
- l'exploitation des données et mesures de la qualité nitrates, avec la reconstitution de leur évolution, et leur cartographie ;
- la synthèse générale des résultats avec :
 - . la sélection des aquifères et leur localisation,
 - . la définition des objectifs de recherche selon les zones.

Le présent document fournit les résultats de ces différentes opérations et leur synthèse, et la synthèse cartographique des aquifères présentant l'état de leur connaissance, la position des ouvrages de reconnaissance et d'exploitation, et leur utilisation.

1. Recueil des données et premiers traitements

1.1. RECUEIL DE LA DOCUMENTATION DISPONIBLE

1.1.1. Études réalisées

Les références des études hydrogéologiques, géologiques et hydrologiques réalisées sur le territoire de la synthèse, et de niveaux départemental, régional et inter-régional le concernant, sont au nombre de 67, et sont ainsi réparties :

Niveau	Rapport BRGM	Bibliothèque PASCAL -GEODE	Autres	TOTAL
Local (territoire sensu stricto)	16	14	•	30
Départemental	14	2	1	17
Régional	2	2	3	7
Inter-régional	10	2	1	13
TOTAL	42	20	5	67

Tabl. 1 - Répartition des références.

Concernant les rapports BRGM, les études d'intérêt local ont trait surtout au champ captant de la plaine du Saulce alimentant Auxerre, pour lequel un modèle mathématique maillé bicouche (aquifère alluvial, aquifère calcaire sous-jacent du Kimméridgien inférieur) a été mis en œuvre pour des simulations d'exploitation (rapport BRGM R33662).

1.1.2. Cartes géologiques et hydrogéologiques

Le secteur étudié est couvert en quasi-totalité par les cartes géologiques à 1/50 000 suivantes, du nord au sud, et d'est en ouest :

Feuille 402 - Auxerre

Feuille 403 - Chablis

Feuille 433 - Saint-Fargeau

Feuille 434 - Courson-les-Carrières

Feuille 435 - Vermenton

Feuille 465 - Clamecy

Feuille 466 - Avallon

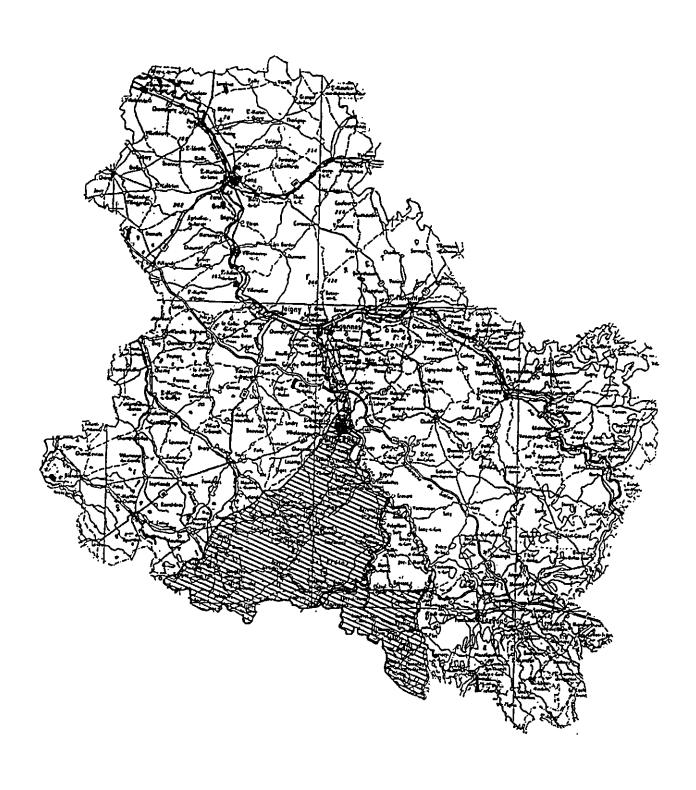


Fig. 1 - Domaine concerné par la synthèse.

Le recours à la carte géologique à 1/80 000 n'est nécessaire que dans le coin sud-ouest (feuille 110 - Clamecy).

Une seule carte hydrogéologique a été réalisée à 1/50 000 : Feuille 402 - Auxerre.

1.2. RECENSEMENT DES AVIS D'HYDROGÉOLOGUES AGRÉÉS

Les avis d'hydrogéologues agréés recensés, au nombre de 78, font l'objet d'un fichier présenté à l'annexe 14.

1.3. DONNÉES DES STATIONS DE JAUGEAGE UTILISÉES

L'exploitation des données des stations de jaugeage pour la détermination des apports des écoulements souterrains aux cours d'eau avait été réalisée sur 23 stations du bassin de l'Yonne lors d'une synthèse hydrogéologique antérieure portant sur les bassins de Serein et de l'Armançon jouxtant le territoire de la synthèse à l'Est (2).

Elle a été actualisée sur la période 1971 - 94 (24 ans) pour 4 d'entre elles, gérées par le Service de l'Eau des Milieux Aquatiques (SEMA) de la DIREN Bourgogne, et qui offrent un long historique de mesures.

Ce sont:

- Surgy-sur-la-Druyes dont le bassin versant de 194 km² est entièrement situé sur le territoire de la synthèse et représente près de 20 % de la superficie de celui-ci ;
- Villiers-Saint-Martin-sur-Beuvron (473 km²) sur le Nohain;
- Corvol l'Orgueilleux (81 km²) sur le Sauzay,
- Champmoreau-Ouagne (264 km²) sur le Beuvron.

Les données de ces trois dernières stations, dont les bassins versants correspondent aux mêmes formations géologiques que celui de la première, mais qui sont situés à la périphérie sud de la synthèse, ont été exploitées pour conforter les renseignements fournis par la station de Surgy.

1.4.FICHIERS QUALITÉ DES CAPTAGES AEP (DE LA DDASS DE L'YONNE) ET DES PRÉLÈVEMENTS (DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE)

1.4.1. Fichier DDASS

Selon le fichier de la DDASS, le nombre de captages AEP situés sur le territoire de la synthèse est de 56. Chacun a reçu un code BSS, sauf quatre d'entre eux :

- les forages Boisseaux 1 et 2 (AEP Auxerre) disposant d'un code commun (402-4X-0085);
- et les deux forages de la plaine du Saulce (AEP Auxerre), également regroupés sous un seul code (403-5X-0040).

Ces 56 ouvrages se répartissent comme suit :

- 22 sources, de profondeur inférieure à 4 m;
- 8 " sources", de profondeur comprise entre 4 et 10 m, et qui sont donc en fait des puits;
- 25 puis ou forages, de profondeur comprise entre 2 et 75 m;
- 1 puits complexe, de profondeur 7,1 m.

La répartition des ouvrages par aquifère capté est la suivante :

	Sources	"Sources"	Puits ou forages	Puits complexes	Total
alluvions	-	•	5	-	5
alluvions + calcaires (dont sur calc. Kimméridgiens) (dont sur calc. Oxfordiens)	- (-) (-)	1 (1) (-)	6 (2) (4)	- -	7 (3) (4)
calcaires portlandiens	7	3	4	-	14
calcaires kimméridgiens	4	1	5	-	10
calcaires oxfordiens	-	-	4	-	4
calcaires bathono-calloviens	5	•	-	1	6
calcaires bajociens	4	1	-	-	5
socle	2	2	1	-	5

⁽²⁾ rapport BRGM 87SGN555 BOU

Tabl. 2 - Répartition des ouvrages par aquifère capté.

La gamme des profondeurs (m) des ouvrages, par aquifère capté, est la suivante :

	Sources	"Sources"	Puits ou forages	Puits Complexes
alluvions	•	•	4 à 8	-
alluvions + calcaires kimméridgiens	-	6,4	4,5 à 8	-
alluvions + calcaires oxfordiens	-	-	3,85 à 11	-
calcaires portlandiens	jusqu'à 3,6	de 6,5 à 9,55	20 à 35,9	-
calcaires kimméridgiens	jusqu'à 3,5	9	2 à 20	-
calcaires oxfordiens	-	-	5,4 à 75	-
calcaires bathono-calloviens	de 2 à 3,7	-	-	7,1
calcaires bajociens	jusqu'à 3	7	-	-
socle	non précisée	4 à 5	3	

Tabl. 3 - Gamme des profondeurs des ouvrages par aquifère capté.

Le fichier qualité des captages AEP de la DDASS et la campagne de mesures de terrain effectuée par le BRGM sur des points d'eau non captés ou à usage privé, a permis d'étudier l'évolution des teneurs en nitrates au cours des dix dernières années et de localiser les zones à teneurs élevées.

1.4.2. Fichier de l'Agence de l'Eau

Le fichier des prélèvements de l'Agence de l'Eau a fourni les volumes d'eaux souterraines prélevés en 1992 pour 35 des 56 captages ci-dessus, et on a pu les répartir par aquifère, comme suit :

	AEP	Autres	Total
alluvions	418.593	•	418.593
alluvions + calcaires	333.208	-	333.208
calcaires : portlandiens	3.648.734	-	3.648.734
kimméridgiens	1.558.730	-	1.558.730
oxfordiens	19.403		19.403
bathono-calloviens	64.053		64.053
bajociens	197.294		197.294
socie	-	-	-
TOTAL	6.240.015		6.240.015

Tabl. 4 - Répartition des prélèvements et volumes d'eau par aquifère (pour les 35 captages renseignés).

L'ensemble des prélèvements pour l'AEP dans les aquifères calcaires strictement représentent 5.488.214m³, soit 88 % du total prélevé. L'aquifère des calcaires portlandiens est le plus sollicité (58,4 % du total des prélèvements).

La production (m³/j) et la fourchette de productivité des captages (m³/j / ouvrage), par type d'ouvrage et par aquifère, sont les suivantes :

	S	ources	"So	ources"	Puits (ou forages		Total
	m³/j	m³/j/ouwrage	m³/j	m³/j/ouwnage	m³/j	m³/j/ouvrage	m³/j	m³/j/ouwnage
alluvions	-	•	•	-	1147	49/551	1147	49/551
alluvions + calcaires kimmé ridgiens	-	•	•	•	165	43/122	165	43/122
alluvions + calcaires oxfordiens	-	•	•	-	748	30/485	748	30/485
calcaires portlandiens	1679	350/524	1675	176/798	6643	273/3733	9997	176/3733
calcaires kimméridgiens	78	<i>7</i> 8	-		4192	66/4000	4270	66/217
calcaires oxfordiens	-	-	-	-	53	53	53	53
calcaires bathono-calloviens	175	16/93		-	-	-	175	16/93
calcaires bajociens	344	25/175	196	196	-	-	540	25/196
socie	-	-	-] <i>-</i>	-	•	-	
Total	2276	16/524	1871	176/798	12948	30/4000	17095	16/4000

Tabl. 5 - Production et fourchette de productivité des captages par type d'ouvrage et par aquifère.

On remarque que les puits ou forages fournissent plus des trois quarts (76 %) de la production totale et que la fourchette de productivité unitaire présente une grande disparité.

La position des captages AEP classés par tranche de débit d'exploitation est donnée sur la figure 2 et sur la carte de synthèse (annexe 9 hors texte).

1.5. FICHIER DES PHÉNOMÈNES KARSTIQUES

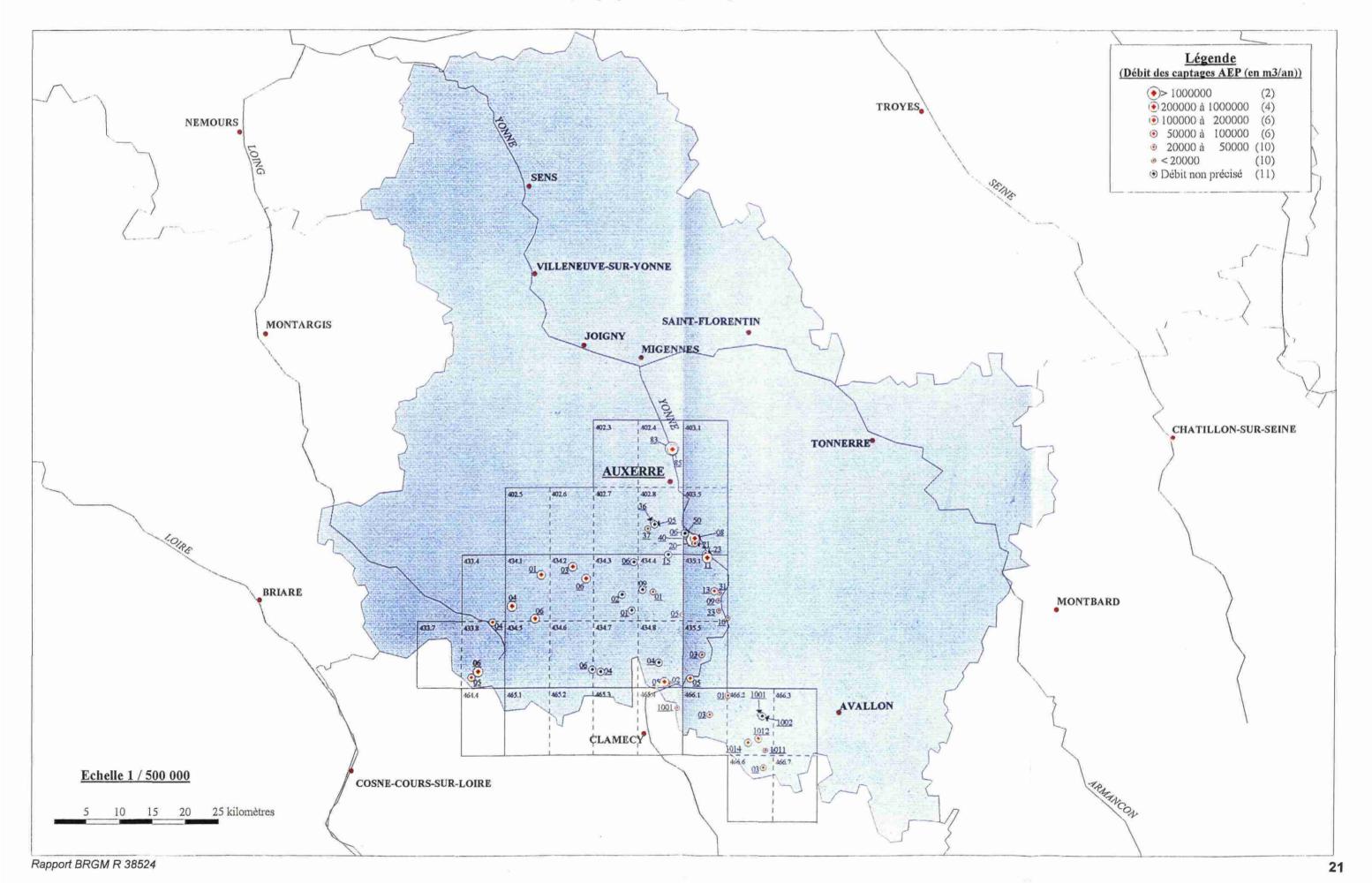
25 cavités karstiques ont été recensées dans la banque des données du sous-sol. Ce sont les suivantes, réparties par aquifère calcaire, leurs coordonnées figurant à l'annexe 16 :

- calcaires portlandiens (4 cavités) :
 - . 402/7X/0097 à Chevannes,
 - . 434/2X/0030 et 31 à Leugny,
 - . 434/3X/0009 à Ouanne;

SYNTHESE HYDROGEOLOGIQUE ET STRUCTURALE DES AQUIFERES DU VEZELIEN ET DES PLATEAUX DE BOURGOGNE OUEST ET SUD OUEST (Yonne)

CARTE DES CAPTAGES AEP

(Ouvrages figurés avec leur indice national)



- calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur (7 cavités) :
- . 434/7X/0002 à Courson-les-Belles-Carrières,
- . 435/5X/0021 à 0026 à Mailly-le-Château;
- calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur (10 cavités) :
- . 434/6X/0007 et 434/7X/0006 et 0007 à Druyes-les-Belles-Fontaines,
- . 434/8X/0026 et 0027 à Crain,
- . 434/8X/0028 à Festigny,
- . 435/5X/0027 à Brosses,
- . 435/5X/0028 à 0030 à Merry-sur-Yonne;
- calcaires du Bathono-Callovien (1 cavité) :
- . 466/2X/1017 à Vézelay;
- calcaires du Bajocien inférieur (3 cavités) :
- . 466/2X/1018 à Saint-Père,
- . 466/7X/0005 à Pierre-Perthuis,
- . 466/7X/0006 à Domecy-sur-Cure.

La désignation de leur forme et leurs dimensions sont données pour la plupart d'entre elles par le tableau de l'annexe 16. La cavité la plus profonde atteint 84 m (aven fossile de Courson-les-Carrières).

A part ce cas, on ignore si ces phénomènes appartiennent à un karst actif ou fossile.

1.6. CAMPAGNE DE MESURES DE TERRAIN SUR LES POINTS D'EAU NON AEP

Cette campagne qui a lieu en juillet 1993, en période de moyennes à basses eaux, a concerné 75 points d'eau (51 sources non captées, 16 puits et 8 forages ou sondages) autres que les captages AEP sur un territoire débordant quelque peu celui de la synthèse. Les paramètres mesurés sont le niveau piézométrique des puits ou forages, le débit des sources, la température, la conductivité, le pH et la teneur en nitrates (mesure au papier réactif) de l'eau.

Le débit des sources a été estimé entre 0,1 et plus de 50 m³/h, les débits de 12 d'entre elles étant supérieurs ou égaux à 5 m³/h et concernant les quatre aquifères calcaires fissurés et plus ou moins karstifiés suivants :

- calcaires du Portlandien (Hauterivien), avec 6 sources dont :
 - . 2 de 60 m³/h (402/7X/0001 et 0041à Chevannes et Diges respectivement),
 - . 2 supérieurs ou égaux à 10 m³/h (433/8X/0033 à Sainte-Colombe-sur-Loing, et 434/2X/0004 à Ouanne),
 - . 2 de 5 m³/h (403/5X/0001 à Auxerre et 434/2X/0007 à Ouanne);
- calcaires du Kimméridgien inférieur, avec 2 sources dont :
 - $1 de 25 m^3/h (434/3X/0010 à Merry-Sec),$
 - $1 \text{ de plus de } 10 \text{ m}^3/\text{h} (434/4\text{X}/0017 \text{ à Mige});$
- calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur, avec 3 sources dont :
 - . 2 de plus de 50 m³/h (435/1X/0003 et 0005 à Prégilbert et Trucy-sur-Yonne respectivement),
 - . 1 voisin de 50 m³/h (435/1/X/0006 à Trucy-sur-Yonne);
- calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur, avec 3 sources dont :
 - . 2 de plus de 50 m³/h (434/7X/0003 et 435/5X/0002 à Druyes-les-Belles-Fontaines et Merry-sur-Yonne respectivement),
 - . 1 de plus de 10 m³/h à Merry-sur-Yonne (435/5X/0036).

Le tableau 6 donne les valeurs de la conductivité et les teneurs en nitrates mesurées, par aquifère.

Unité (1) Hydrogéologique	Aquifère	Conductivité (µS/cm)	Répartition des points par tranches de teneurs en nitrate (MG/L)							
			Absence de mesures	0-10	10-25	25-50	50-100	100-250	250-500	Total
	Craie du Cénomanien (p.m)	352/363			1	1				2
	Sables albiens (p.m)	105		1					!	<u>i</u>
522 nord-est	Sables et argiles panachés	447/516						1	1	2
522 nord-est	Calcaires du Portlandien (- Hauterivien)	346/805		-		6	14	2		22
64 nord	Calcaires du Kimméridgien inférieur	418/864	2	1	1	4	8	2		18
64 nord	Calcaires du sommet de l'Oxfordien Supérieur	347/594	4	1	2	4	1			12
64 nord	Calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur (et alluvions sur calcaires)	361/532	1	2	2	2	ì			8
71 sud-est	Calcaires du Bathono-Callovien	704	-		1					1
71 sud-est	Calcaires du Bajocien inférieur (et Alluvions sur calcaires)	484/612	•	4	1	4		l		9
	-,		7	9	8	21	24	5	1	75

(1) Voir ci-après § 6

Tabl. 6 - Valeurs de la conductivité et teneurs en nitrates mesurées par aquifère.

Les températures de l'eau dans les ouvrages se répartissent selon les tranches suivantes :

d	Tranches de températures		Sources	Puits	Forages ou sondages	Total	
11	<	≤	12°C	11	1	-	12
12	<	≤	13°C	13	3	-	16
13	<	≤	14°C	6	5	1	12
14	<	_ ≤	15°C	8	1	2	11
15	<	≤	16°C	3	-	2	5
16	<	≤	17°C	2	1	1	4
17	<	≥	18°C	4	-	-	4
18	<	≥	19°C	1	•	_	1
19	<	≤	20°C	-	-	-	
20	<	≤	21°C	-	-	-	-
21	<	≤	22°C	1	-	-	1
22	<	≤	23°C	-	-		-
23	<	≤	24°C		2		2
Absence de mesures			2	3	2	7	
			51	16	8	75	

Tabl. 7 - Statistiques des températeures de l'eau mesurées dans les ouvrages en juillet 1993.

Ainsi 64, soit 94 % des points d'eau mesurés ont une température n'excédant pas 18°C. Les 40, soit 59 % de ceux dont la température, comprise entre 11 et 14°C, indique une eau souterraine peu ou pas influencée par la température ambiante, représentent 61 % des sources, 69 % des puits, et seulement 17 % des forages. Ce dernier ratio pourrait indiquer une mauvaise réalisation des forages, et mérite d'être confirmé sur les ouvrages en pompages.

2. Géologie et sélection des réservoirs aquifères

2.1. GÉOLOGIE

Les différentes formations rencontrées en affleurement du sud-est au nord-ouest, et qui s'enfoncent vers le centre du Bassin parisien avec un pendage moyen faible (environ 3 %) et une épaisseur croissante, sont les suivantes, regroupées selon leur nature lithologique (cf. annexe 2 : tableau des caractéristiques géologiques et hydrogéologiques, et annexe 3 : coupes lithostratigraphiques) :

- le socle du Morvan et les premiers terrains sédimentaires transgressifs silicifiés épais d'une dizaine de mètres;
- les calcaires et marnes du Lias inférieur épais de 20 à 30 m ;
- les marnes détritiques du Lias moyen (68 m d'épaisseur), avec les calcaires à Gryphées géantes à leur sommet (3 m d'épaisseur);
- les marnes à Belemnites du Lias supérieur, puissantes de 80 m;
- les calcaires à entroques du Bajocien inférieur, épais de 5 à 10 m;
- les marno-calcaires bathoniens (Bathonien inférieur), épais de 60 m;
- les calcaires du Bathono-Callovien, épais de 75 à 100 m;
- les calcaires à chailles de l'Oxfordien moyen, dont l'épaisseur varie de 5 à 15 m;
- le complexe des calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur, de 75 m d'épaisseur moyenne;
- les calcaires oxfordiens (sommet de l'Oxfordien supérieur) épais de 50 m;
- les calcaires du Kimméridgien inférieur, épais de 70 m;
- les calcaires et argiles du Kimméridgien moyen et supérieur, dont l'épaisseur varie de 60 m au sud, à 80/20 m au nord;
- les calcaires du Barrois (Portlandien), et marginalement les calcaires du Valanginien, et de l'Hauterivien, d'une épaisseur totale de 40 à 65 m au sud-ouest à 60/115 m au nord;
- les marnes barrémiennes (Barrémien inférieur), épaisses de 10 à 35 m;
- les sables et argiles panachés (Barrémien supérieur, Aptien, Albien inférieur) épais de 45 à 85 m;
- les sables albiens (Albien moyen) de la butte-témoin d'Auxerre, épais d'une vingtaine de mètres ;
- soit une épaisseur totale de terrains de 705 à 895 m.

2.2. SÉLECTION DES RÉSERVOIRS AQUIFÈRES

Les calcaires rencontrés, au sein d'une alternance avec les marnes et argiles, peuvent être répartis en cinq grandes classes lithologiques présentant des qualités aquifères décroissantes. Cette qualité peut être évaluée, pour une épaisseur unitaire de formation, par la porosité des fissures (qui peut se superposer à une porosité d'interstices) et le degré de karstification, parce qu'ils conditionnent la perméabilité. Ces classes sont :

- les calcaires grenus (oolithiques) massifs du Bathono-Callovien ;
- les calcaires récifaux massifs (à polypiers) de l'Oxfordien moyen et de la base du Kimméridgien inférieur;
- les calcaires organo-détritiques (à entroques) du Bajocien inférieur, et coquilliers du Lias inférieur et moyen;
- les calcaires fins, massifs ou lités du Kimméridgien inférieur et du Portlandien ;
- les calcaires fins, plus ou moins argileux (sommet de l'Oxfordien supérieur) ou plutôt argileux du Kimméridgien supérieur.

Les différents calcaires présentent tous une porosité de fissures, s'ajoutant pour la première classe à une porosité d'interstices. Ils présentent des degrés de fissuration et de karstification décroissants. Ces caractéristiques sont constatées en affleurement ; en profondeur la fissuration, à défaut de la karstification, devrait se poursuivre parce qu'elle est liée à une tectonique affectant l'ensemble des couches sédimentaires.

En tenant compte également de leur épaisseur, on a pu classer les différentes formations calcaires en tant qu'aquifères potentiels, par ordre décroissant de productivité potentielle. L'appréciation globale des caractéristiques hydrogéologiques est fournie par le tableau de l'annexe n°2. Les aquifères sélectionnés sont les suivants :

Aquifère n° 1 : calcaires du Bathono-Callovien, et à chailles de l'Oxfordien moyen, à dominante de calcaires grenus massifs présentant :

- une perméabilité variable, mais plutôt élevée, avec une karstification bien développée,
- une puissance importante (100 m en moyenne).

Aquifère n° 2 : calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur, présentant :

- une perméabilité variable, plutôt élevée, avec une karstification bien développée,
- une puissance moyenne de 75 m.

Aquifère n° 3: calcaires du Barrois (du Portlandien) et par extension du Valanginien, et de l'Hauterivien, fins et lités, présentant:

- une perméabilité variable, plutôt moyenne, avec une karstification plus ou moins développée,
- une puissance importante (80 m en moyenne).

Aquifère nº 4: calcaires à entroques du Bajocien inférieur, organo-détritiques et grenus lités, présentant:

- une perméabilité variable, plutôt moyenne à élevée, avec une karstification assez développée,
- une puissance de 5 à 10 m au sud-est, mais croissant à 70 m au nord-ouest.

Aquifère n° 5 : calcaires Kimmeridgien inférieur, fins, récifaux à la base, présentant :

- une perméabilité variable, plutôt moyenne, avec une karstification plus ou moins développée,
- une puissance de 70 m.

Aquifère n° 6: calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur, fins, plus ou moins argileux, présentant:

- une perméabilité faible, avec une karstification moyenne à faible,
- une puissance de 50 m en moyenne.

Aquifère n° 7: granite fissuré et altéré, sur plusieurs dizaines de mètres de profondeur, recouvert de formations sédimentaires (calcaires, grès, marnes) silicifiées et fissurées, épaisses d'une dizaine de mètres.

Aquifère n° 8: (pour mémoire): calcaire à Gryphées et calcaires lumachelliques du Lias inférieur et moyen (une quinzaine de mètres d'épaisseur utile cumulée).

Les sables et argiles panachés (Barrémien supérieur à Albien inférieur) ne constituent qu'un aquifère très médiocre malgré leur épaisseur de plusieurs dizaines de mètres, à cause de leur faible perméabilité moyenne.

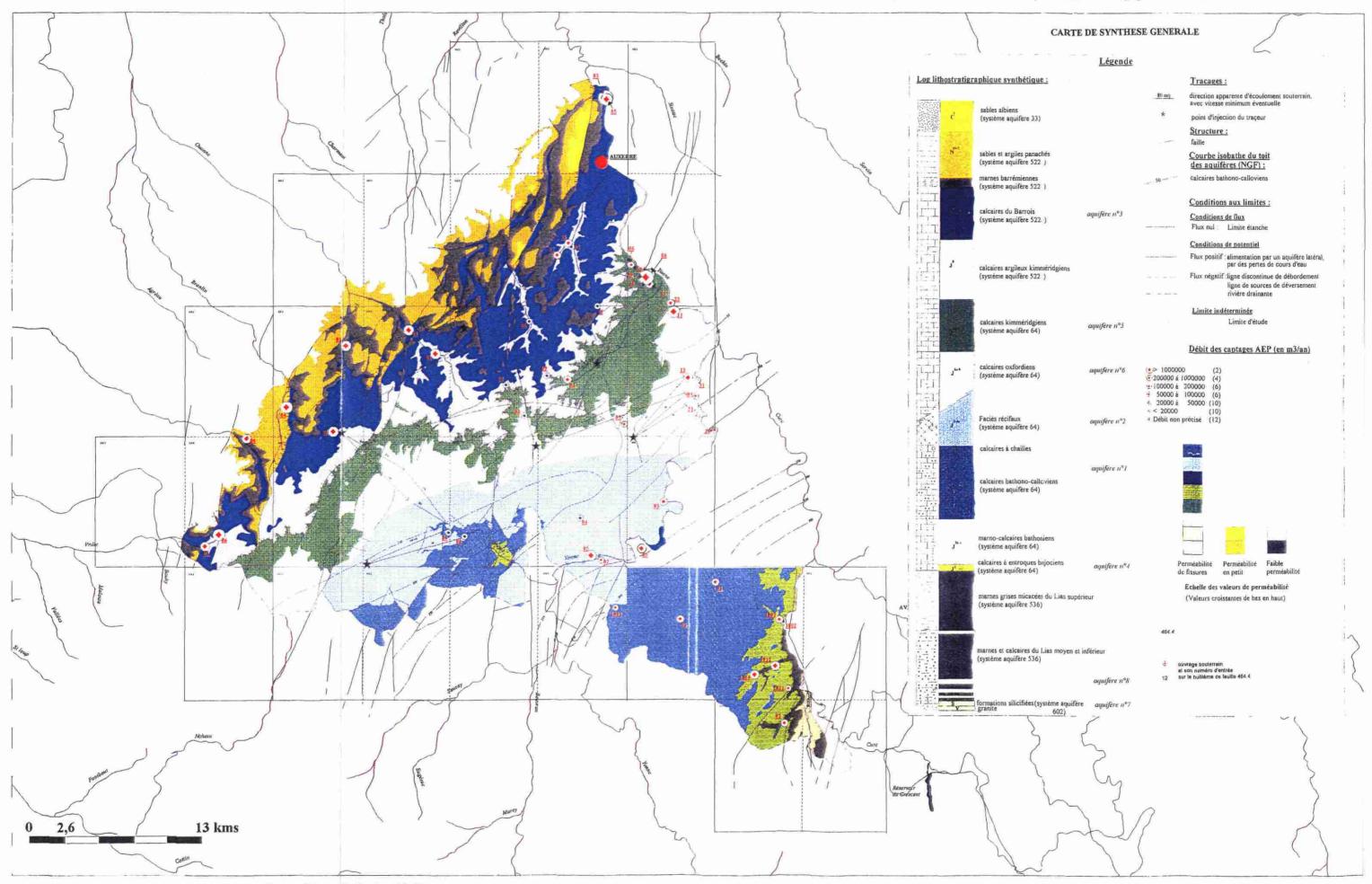
Les sables albiens ne constituent ici qu'un aquifère perché (bassin d'alimentation réduit).

La carte de la synthèse générale (annexe 9 hors texte, ou en réduction figure 3) présente :

- les zones d'affleurement de ces différents aquifères, avec des couleurs variant selon leur degré d'intérêt, en terme de perméabilité et de potentialité ;

29

Rapport BRGM R 38524



- le log lithostratigraphique et hydrogéologique schématisant leur succession verticale en profondeur.

La position de l'aquifère n° 1, des calcaires du Bathono-Callovien et à chailles de l'Oxfordien moyen, a été repérée en profondeur par des courbes de niveau de son toit (isobathes).



3. Fracturation des calcaires, relation avec la karstification et les écoulements souterrains

3.1.ÉTUDE DE LA FRACTURATION DES CALCAIRES ET LOCALISATION DE SITES DE FORAGES DE RECHERCHE SUR LES ZONES PRIORITAIRES DE BESOINS EN EAU

Les zones prioritaires de besoins en eau définis par la DDAF de l'Yonne sont Charentenay, Val-de-Mercy, Mailly-la-Ville et Mailly-le-Château. Elles sont concernées par les aquifères calcaires oxfordiens et kimméridgiens du secteur nord-est de l'unité hydrogéologique 64 nord, définie au chapitre 6.

L'étude effectuée sur photos aériennes, présentée à l'annexe 1, comprend également une analyse structurale du secteur exemplaire de Druyes-les-Belles-Fontaines qui l'a précédée (partie sud-ouest de l'unité hydrogéologique 64 nord).

Les principaux points sont décrits ci-après.

3.1.1. Directions de fracturation

Les zones prioritaires et le secteur de Druyes-les-Belles-Fontaines sont caractérisés par des fractures multidirectionnelles :

- méridiennes et NE-SW figurant sur les cartes géologiques à cause des décrochements de terrain qu'elles occasionnent;
- orthogonales aux précédentes, à l'origine du tracé des vallées, visibles seulement sur photos aériennes.

3.1.2. Directions de fracturation et karstification

D'après l'examen du secteur de Druyes-les-Belles-Fontaines, la probabilité de karstification est liée au croisement des deux types de directions de fractures. En effet, la source principale et les sources secondaires de Druyes-les-Belles-Fontaines jaillissent à l'intersection de plusieurs linéaments empruntant les directions :

- N 170° à N 180°, N à N 20°, N 20° à N 40°, N 50° à 65° d'une part,
- et N 100° à N 140°, d'autre part.

3.1.3. Localisation des sites de forages de recherche

Les aquifères présents pour constituer des cibles de recherche classées de 1 à 3 selon les profondeurs croissantes des forages pour les capter sont :

- les calcaires du Kimméridgien inférieur (cible 1);
- les calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur (cible 2) ;
- les calcaires bathono-calloviens (cible 3).

Ils nécessitent des profondeurs de forages n'excédant pas 50 m dans les deux premiers cas, ou comprises entre 100 et 270 m dans le troisième.

Cet ordre les placent également par intérêt croissant de productivité potentielle, selon la sélection des aquifères du paragraphe 2.2.

Les sites avec les cibles visées sont du nord au sud :

```
- Coulanges-la-Vineuse: cible 1 ou 3,
```

- Val de Mercy: cible 1 ou 3, et cible 3,
- Charentenay: cible 1 ou 3, et cible 3,
- Séry : cible 3,
- Mailly-la-Ville: cible 2 ou 3, et cible 3,
- Mailly-le-Château : cible 2 ou 3, et cible 3.

3.2. DIRECTIONS DE FRACTURATION ET DIRECTIONS D'ÉCOULEMENT SOUTERRAIN DU TERRITOIRE DE LA SYNTHÈSE

Le territoire de la synthèse est caractérisée par les fractures multi-directionnelles déterminées au paragraphe 3.1.

Les directions moyennes des écoulements souterrains définies par les traçages, représentées sur la carte de synthèse (annexe 9 hors texte) et synthétisées par unité hydrogéologique et par aquifère à l'aide du tableau 7, se répartissent suivant les deux types de directions de fractures dégagés au paragraphe 3.2 (tabl. 8).

Premier type de directions de fractures			
UNITÉ HYDROGÉOLOGIQUE	AQUIFÈRE CALCAIRE	Trajet tracé	DIRECTION TRACÉE
522 nord-est	du Portlandien	ru de Vallan (6,2 km)	N 20 à N 45
64 nord	du Kimméridgien inférieur	Charentenay (Bois du Migé) - Escolives Ste Camille (8 km)	N 20
64 nord	du sommet de l'Oxfordien supérieur	Courson-les-Carrières - Bazarnes (13 km)	N 55
		Courson-les-Carrières - Prégilbert (12,5 km)	N 60
		Fontenay-sous-Fouronnes - Bazarnes (6,3 km)	N 35
		Fontenay-sous-Fouronnes - Prégilbert (5,8 km)	N 45
		Fontenay-sous-Fouronnes - Trucy- sur-Yonne (4,8 km)	N 55
64 nord	•	Vellery - Druyes-les-Belles-	N 60 et N 75
		Fontaines (7 et 7,8 km)	
Deuxième type de directions de fractures			
UNITE HYDROGEOLOGIQUE	AQUIFERE CALCAIRE	TRAJET	DIRECTION
522 nord-est et 64	du Kimmeridgien infé-	Lain - Fougilet - Druyes-les-Belles-	N 120,
nord	rieur du sommet et ré-		N 140.
-	cifaux de l'Oxfordien	Lain - Les Roches - Druyes-les-Belles-	N 140,
	supérieur	Fontaines (11,5 km)	N 120

Tabl. 8 - Répartition des directions moyennes des écoulements souterrains obtenus par traçage, suivant les deux types de directions de fractures.

Dans le second cas, il y a communication à contre-pendage des terrains d'une unité hydrogéologique à l'autre.

D'une façon générale, on remarque que la pente des couches, et donc du substratum des aquifères calcaires, n'a pas d'influence sur la direction de l'écoulement souterrain, probablement parce que ce substratum est trop profond.

On note que les relations hydrodynamiques à la fluorescéine mises en évidence par des anciens traçages (par M. le Couppey de la Forest en 1902) ont porté sur des distances à vol d'oiseau de 6 à 13 km, avec des vitesses moyennes calculées sur ces distances de 48 (de Fontenay-sous-Fouronnes à Trucy-sur-Yonne) à 276 m/h (de Fougilet à Druyes-les-Belles-Fontaines).

Ces valeurs, obtenues pendant des périodes hydrologiques de moyennes à hautes eaux (du 10/3 au 9/5/1902), sauf en basses eaux pour le ru du Vallan (19/7 et 1/8/1902), sont élevées. Ces traçages mériteraient d'être actualisés pour une meilleure précision des résultats, et assortis des jaugeages des débits concernés.



4. Découpage du domaine concerné par la synthèse en unités hydrogéologiques de gestion

Afin de permettre l'amorce d'une gestion quantitative des eaux souterraines (bilan hydrologique) sur le territoire concerné, on a découpé celui-ci en unités hydrogéologiques correspondant à des portions des systèmes aquifères, ou des domaines (sans grand système aquifère) définis à l'échelon national par M. Margat⁽¹⁾.

Selon la définition de G. Castany et J. Margat (1977), chacun de ces systèmes ou domaines se conçoit comme "un espace dont toutes les parties sont en liaison hydraulique continue et qui est circonscrit par des limites faisant obstacle à toute propagation d'influence vers l'extérieur".

Ces systèmes aquifères et domaines se présentent en bandes parallèles (à la stratification), orientés SW-NE parce qu'ils regroupent les zones d'affleurement des unités lithologiques de la bordure sud-est du bassin de Paris, à l'ouest d'une limite hydraulique (de drainage) constituée par l'Yonne. Ce sont du sud-est au nord-ouest, les systèmes n° 602, 536, 71, 64 et 522.

Du sud-est au nord-ouest, les 5 unités hydrogéologiques suivantes ont ainsi été identifiées:

- dans le domaine 602 "Massif granitique du Morvan", une portion correspondant à un tronçon de sa bordure nord-ouest, comportant un aquifère cristallin fissuré et arénisé et un aquifère silicifié (Trias-Lias inférieur) fissuré, et comprise entre le toit des formations silicifiées (limite étanche) à l'ouest et la Cure à l'est. Cette unité a été dénommée "602 nord-ouest";
- dans le domaine 536 "Auxois", constitué par les terrains perméables et peu perméables du Lias (supportant des buttes de Dogger séparées par des vallées SENW), une zone correspondant à sa digitation nord-ouest, dont les limites sont :
 - . à l'est, le contact avec le socle granitique (système 602),
 - . à l'ouest, le contact, localement par faille N-S, avec le Jurassique moyen (système 536),
 - . au nord-est, le toit du Lias (limite étanche). Cette unité a été dénommée " 536 nordouest ";

^{(1) &}quot;Carte et catalogue des principaux systèmes aquifères du territoire français" par J. Margat. Rapport BRGM 76 SGN 531 AME - Décembre 1976.

- la partie sud-ouest du système 71 "Tonnerois-Ouest", à l'ouest de la Cure, et au sud du domaine d'une synthèse hydrogéologique antérieure (concernant les bassin du Serein et de l'Armançon), et au nord du département de la Nièvre : elle est constituée par l'aquifère calcaire fissuré et plus ou moins karstifié du Bathonien, du Callovien et de la base de l'Oxfordien. Cette unité a été dénommée "71 sud-ouest";
- la fraction nord-est, icaunienne, du système 64 "Nivernais" des aquifères calcaires fissurés et plus ou moins karstifiés entre Yonne et Loire. Ses limites sont :
 - . l'Yonne, rivière drainante à l'Est,
 - . le toit des calcaires du Kimméridgien inférieur au Nord (ligne discontinue de débordement).

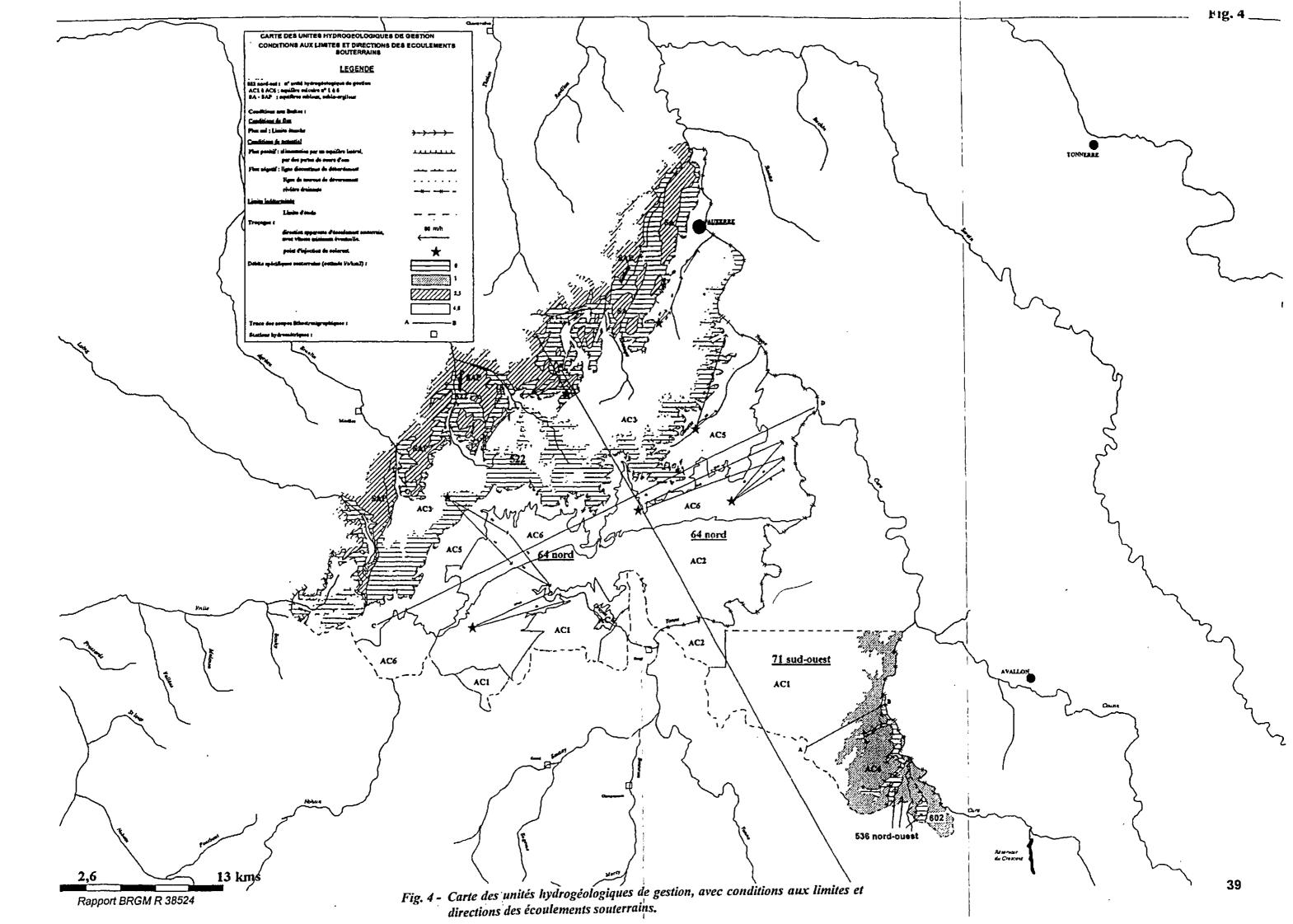
Cette unité a été dénommée "64 nord";

- la fraction nord-est, icaunienne, du domaine 522 "Auxerre-Cosne" regroupant les terrains du Kimméridgien supérieur (calcaires argileux), du Portlandien (calcaires fissurés plus ou moins karstifiés), et du Barrémien supérieur à l'Albien inférieur (sables et argiles panachés), ce dernier étant séparé du précédent par les marnes barrémiennes (Barrémien inférieur). Elle a pour limites:
 - . l'Yonne, rivière drainante à l'Est,
 - . la limite nord-ouest du domaine de la synthèse.

Cette unité a été dénommée " 522 nord-est ".

Ces unités hydrogéologiques de gestion ont été représentées sur la figure 4. Leurs superficies respectives sont de 6, 11, 143, 445 et 441 km². Elles ont fait l'objet de fiches signalétiques (cf. annexe 6.2) décrivant, les unes, les caractéristiques du réservoir (superficie, type de porosité, épaisseur mouillée, réserves brutes), et les autres, les termes du bilan hydrologique.

Les limites de ces unités hydrogéologiques de gestion sont de même nature que celles utilisées pour délimiter les systèmes aquifères qui les englobent, c'est-à-dire à conditions de potentiel, de flux (à flux entrant ou sortant), ou d'étanchéité. La signification des conditions aux limites est donnée à l'annexe 6.1.



5. Évaluation des débits et des réserves régulatrices (dynamiques) des eaux souterraines par exploitation des données hydrologiques

Les principaux points de cette évaluation, traitée à l'annexe 5, sont les suivants :

- Le territoire concerné par la synthèse est caractérisé par :
 - . sa très faible densité de drainage par des cours d'eau permanents par exemple 9 km de cours d'eau pour les 194 km² du bassin versant de la Druyes, soit 46 m/km² moins que pour celui du Nohain aux abords sud-ouest de la synthèse, (78 km pour 473 km², soit 165 m/km²),
 - . de longues vallées sèches ou à écoulement temporaire, des pertes de ruisseaux, des circulations souterraines rapides sur de longues distances d'après les traçages.
- Ce qui est le signe d'une forte perméabilité générale des formations affleurantes à prépondérance de calcaires fissurés et karstifiés.
- Les cours d'eau permanents se réduisent :
 - . à l'Yonne et à la Cure en limite du territoire, qui constituent le niveau de base des aquifères calcaires,
 - et à de courtes rivières, émissaires des exutoires de ces aquifères (sources d'affleurement, ou parfois de déversement au toit des marnes du Lias): Druyes, ru de Genotte, ru de Vaux, ru de Vallan, ru de Baulche, tous affluents de rive gauche de l'Yonne,
 - . à part les hautes vallées du Loing et de ses affluents, le Branlin et l'Ouanne, à l'ouest.
- Les bassins versants topographiques et souterrains sont en concordance pour la Druyes à Surgy (comme pour le Beuvron à Champmoreau, au sud du territoire) puisqu'il n'y a pas de discordance notable entre la hauteur des précipitations reçues et le débit moyen annuel spécifique. Ce n'est pas le cas au sud et au sud-ouest du territoire, de ceux du Sauzay à Corvol l'Orgueilleux et du Nohain à Villiers, le bassin souterrain du premier s'étendant aux dépens de celui du second.
- A partir des débits mesurés sur la période 1971-94 sur la Druyes à Surgy, dotée d'un bassin versant bien représentatif de la lithologie et de la densité de drainage sur la quasi-totalité des calcaires du territoire de la synthèse, on obtient les résultats suivants concernant concernent ceux des eaux souterraines des aquifères calcaires en étiage

mensuel (débit moyen du mois le plus faible de l'année) de la rivière. On a rappelé entre parenthèses les valeurs obtenues précédemment⁽²⁾ pour la période 1969-78 :

. fréquence quinquennale humide 4,48 l/s/km²

. fréquence médiane 2,84 l/s/km² (2,5)

. fréquence quinquennale sèche 0,88 l/s/km² (1,4)

. fréquence décennale sèche 0,67 l/s/km²

Le rapport de l'écoulement moyen souterrain (débit mensuel inter-annuel minimum) à l'écoulement total (débit moyen inter-annuel) est de 0,37.

- Les réserves régulatrices (dynamiques) des aquifères calcaires du bassin de la Druyes, déterminées à partir des courbes de tarissement établies, à partir des débits quotidiens mesurés à Surgy, pour les années 1976, 1978 et 1985, caractérisées par un tarissement prolongé, varient :
 - . en hautes eaux, de février 1976 à avril 1978, de 13,8 à 41,1 Mm³, soit de 71 à 212 l/m²,
 - . et en basses eaux, de septembre 1976 à novembre 1978, de 2,4 (valeur dépassée 49 années sur 50) à 12 Mm³, soit de 13 à 62 l/m².

En extrapolant ces résultats à l'ensemble de la surface d'affleurement des calcaires sur le territoire de la synthèse, on obtiendrait pour les mêmes périodes respectivement des réserves dynamiques de l'ordre de 50 à 160, et de 10 à 50 Mm³.

⁽²⁾ Rapport BRGM 87 SGN 555 BOU.

6. Caractéristiques des réservoirs aquifères

Les réserves brutes d'eau libre des réservoirs aquifères correspondent au volume total de l'eau gravitaire contenue dans la zone saturée d'un aquifère. Cette réserve s'évalue par : R (Réserves) = S (surface) x Ω (porosité efficace moyenne) x e (épaisseur mouillée).

La surface a été calculée par planimétrie.

La porosité efficace a été, soit issue des résultats d'études particulières, soit estimée à partir de données générales :

- 10 % pour les sables et argiles aptiens;
- 1 % pour les calcaires.

L'épaisseur mouillée a été la plupart du temps estimée à partir de l'épaisseur totale de l'aquifère et du niveau de l'eau dans le réservoir.

Cette réserve "brute" (tabl. 9 ; ann. 6) ne peut être confondue avec la réserve exploitable qui est le volume d'eau maximal qu'il est possible en pratique d'extraire de la réserve d'un aquifère dans des conditions économiques acceptables. Toutefois, sa valeur permet d'évaluer le taux de renouvellement annuel de la ressource et le taux de couverture de la consommation.

RÉSERVOIR	ORDRE	Unité	RÉSERVES	
RESERVOIR	D'INTÉRÊT	HYDROGÉOLOGIQUE	BRUTES (10 ⁶ m ³)	
Calcaires portlandiens	3	522 nord-est	175	
Calcaires du Kimméridgien inférieur	4	64 nord	33	
Calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur	5	64 nord	32	
Calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur	2	64 nord	57	
Calcaires bathono-calloviens	1	64 nord	30	
et calcaires à chailles		71 sud-ouest	45	
Calcaires à entroques	4	64 nord	45	
du Bajocien inférieur		71 sud-ouest	14	
Calcaires du Lias moyen et inférieur	8	536 nord-ouest	2	
Socle et formations silicifiées	7	602 nord-ouest	2	
Total			435	

Tabl. 9 - Réserves brutes évaluées par réservoir aquifère et par unité hydrogéologique.

7. Bilan hydrologique

Une fois délimitées et caractérisées les différentes unités hydrogéologiques de gestion, il s'agit de déterminer, pour chacune de celles-ci le degré d'exploitation et l'importance des ressources potentielles (renouvelables inter-annuelles) en eau souterraine. C'est l'objectif du bilan hydrologique qui s'appuie sur quatre termes : Ai, apports par les précipitations ; Al, apports par les limites de réalimentation ; Pi, sorties dues aux prélèvements ; Pl, sorties dues au limites.

Le détail des résultats de ce bilan est présenté par les fiches signalétiques des unités hydrogéologiques de l'annexe 6.2.

7.1. LES TERMES DU BILAN HYDROLOGIQUE

a) Les apports par les précipitations : Ai

Ils correspondent à la partie des précipitations météoriques qui s'infiltre dans le sol et qui vient alimenter les nappes, une fois la part prise par l'évapotranspiration qui retourne à l'atmosphère et par le ruissellement qui gagne directement le réseau hydrographique en surface.

Le volume Ai est égal à l'infiltration efficace (pluie efficace moins ruissellement) calculé de la manière suivante :

- prise en compte de la valeur de pluie efficace obtenue pour la période 1946-1976⁽³⁾, soit 250, 225, 200, 180 et 150 mm, respectivement pour les unités hydrogéologiques 602 nord-ouest, 536 nord-ouest, 71 sud-ouest, 64 nord et 522 nord-est;
- application à cette valeur d'un coefficient variant avec la nature lithologique des terrains, soit :
 - . 30 % sur les marnes barrémiennes, les calcaires argileux du Kimméridgien supérieur et les marnes du Lias supérieur,
 - . 50 % sur les marno-calcaires bathoniens, les calcaires et les marnes du Lias moyen et inférieur, et le socle cristallin,
 - . 80 % sur les alluvions et les sables et argiles panachés ;

^{(3) &}quot;Précipitations efficaces moyennes annuelles en France" par M. Louvrier et J. Margat. Rapport BRGM 83 SGN 003 EAU.

- application de la valeur obtenue aux surfaces planimétrées des différents terrains affleurants.

b) Les apports par les limites de réalimentation : Al

Ils existent lorsqu'il y a "échange" entre deux systèmes aquifères. Les volumes mis en cause sont parfois difficiles à estimer.

c) Les sorties dues aux prélèvements : Pi

Ce sont les prélèvements pour l'AEP (tabl. 10) et les autres usages (prélèvements directs des industries et de l'agriculture). On ne dispose que des données pour l'AEP. On n'a pas tenu compte des fuites des réseaux de distribution, qui retournent à la nappe par infiltration, en l'absence de données précises. Elles représentent généralement 20 à 50 % des prélèvements.

	Superficies (km²)	Volumes AEP prélevés en 1992 (m ³)
602 nord-ouest	6	-
536 nord-ouest	11	•
71 sud-ouest	143	261 347
64 nord	445	2 259 761
522 nord-est	441	3 718 907
Total	1046	6 240 015

Tabl. 10 - Prélèvements pour l'AEP selon les unités hydrogéologiques.

L'importance relative des prélèvements de l'unité 522 nord-est est due à l'AEP de la ville d'Auxerre avec ses deux champs captants :

- de la plaine du Saulce (calcaires Kimméridgien inférieur) à Escolives-Sainte-Camille, fournissant un volume estimé à 1 460 000 m³ (250 m³/h x 16 h x 365 j);
- des Boisseaux à MONETEAU (calcaires portlandiens) produisant 2 324 873 m³. Le débit total prélevé, soit 0,2 m³/s, représente 4 % de la ressource potentielle renouvelable (infiltration efficace moyenne inter-annuelle) voisine de 5 m³/s.

d) Les sorties dues aux limites : Pl

Le bilan étant admis comme équilibré, on peut les considérer égales à la différence entre l'alimentation et les prélèvements.

En cas de réalimentation aux limites, elles peuvent être estimées en faisant appel aux drainages des aquifères par les rivières, ceux-ci étant évalués à partir des débits spécifiques moyens d'étiage. On peut considérer, en effet, qu'en étiage, en l'absence de précipitations, les cours d'eau sont alimentés exclusivement par les nappes.

Les débits spécifiques moyens d'étiage sont déterminés à partir du dépouillement des débits mesurés aux stations de jaugeage installées sur les cours d'eau, effectués précédemment⁽⁴⁾, et actualisé dans le cadre de la présente synthèse (cf. ann. 5). On a retenu ainsi selon la nature lithologique des bassins versants :

- 4 l/s/km² pour les calcaires du Bathono-Callovien, de l'Oxfordien supérieur (récifaux et sommet) du Kimméridgien inférieur et du Portlandien;
- 2,5 l/s/km² pour les sables et argiles panachés;
- 1 l/s/km² pour les calcaires bajociens, les calcaires et marnes du Lias moyen et inférieur, et le socle;
- une valeur nulle pour les marnes et les calcaires argileux.

7.2. COMPARAISON DES TERMES DU BILAN HYDROLOGIQUE

Les termes du bilan hydraulique par unité hydrogéologique de gestion sont récapitulés par les tableaux 11 et 12.

Dans chaque unité hydrogéologique exploitée, leur comparaison est réalisée à l'aide des ratios suivants, dont les valeurs apparaissent sur le tableau 11, et qui permettent de mieux cerner le degré de dépendance de l'unité par rapport aux unités voisines et d'évaluer son degré d'exploitation par rapport à son alimentation :

- le rapport Ai/Pi traduit le degré de dépendance de l'alimentation de l'unité par rapport à l'extérieur (unités voisines). S'il est < 1, il y a dépendance vis-à-vis de l'extérieur ; s'il est > 1, l'unité peut théoriquement répondre seule aux besoins. Un rapport Ai/Pi élevé traduit une faible exploitation de l'unité;
- le rapport Ai/Al rend compte de la proportion entre les apports pluviaux et les apports aux limites. Il traduit le degré d'indépendance de l'alimentation de l'unité aquifère par rapport à l'extérieur. Plus ce rapport est grand, moins celle-ci est sensible aux modifications extérieures d'exploitation;
- le rapport Pl/Pi, caractérise la proportion entre le volume d'eau qui s'échappe de l'unité et le volume exploité ; il traduit les possibilités d'accroissement de l'exploi-

^{(4) &}quot;Synthèse hydrogéologique et structurale des calcaires des bassins du Serein et de l'Armançon dans le département de l'Yonne". Rapport BRGM 87 SGN 555 BOU, octobre 1987.

tation, sans aggraver l'incidence sur les unités voisines. Lorsque ce rapport est grand, l'unité est peu sensible aux modifications extérieures;

- le rapport Pi/Ai correspond au taux d'exploitation par rapport à l'alimentation propre de l'unité (infiltration efficace des pluies).

Unite de Gestion		VOLUMES 10 ⁶ m ³ /an			RATIOS				
N°	Sup. (km²)	Ai	Al	Pi	Pl	Ai/Pi	Pi/Ai (%)	Ai/Al	Pl/Pi
522 nord-est 64 nord	441 445	47 80	0 >0	3,72 2,26	43,3 > 77,8	12,6 35,4	7,9 2,8	∞ indéterminé	11,6 > 34,4
71 sud-ouest	143	25,6	>0	0,26	> 25,3	98,5	1,0	indéterminé	> 97,3
TOTAL	1 029	152,6	>0	6,24	> 146,4	24,4	4		> 143

Ai : infiltration efficace moyenne inter-annuelle des pluies

Pi : prélèvements annuels 1992

Al : apports par les limites de réalimentation

Pl: sorties aux limites

Tabl. 11 - Unités hydrogéologiques de gestion exploitées. Termes et ratios du Bilan hydrologique.

Unité de gestion		Volumes 10 ⁶ m ³ /an							
Numéro	Superficie km²	Ai	Ai Pi Al						
536 nord-ouest	11	0,9	0	> 0	> 0,9				
602 nord-ouest	6	0,7	~ 0	> 0	> 0,7				
TOTAL	17	1,6	~0	> 0	> 1,6				

Tabl. 12 - Unités hydrogéologiques de gestion peu exploitées ou inexploitées. Termes du bilan hydrologique.

7.3.COMMENTAIRES DES RÉSULTATS - SUGGESTIONS POUR ORIENTER L'EXPLOITATION

7.3.1. Unités hydrogéologiques exploitées (tabl. 11)

a) Commentaires

Les ressources renouvelables Ai sont les plus importantes pour les unités 64 nord et 522 nord-est.

Le rapport Ai/Pi, supérieur à 1 pour chaque unité, indique que chacune de celles-ci peut répondre seule aux besoins.

Le rapport Pi/Ai est faible, et indique l'absence de problème de surexploitation.

Le rapport Ai/Al, très élevé (Al étant nul) pour l'unité 522 nord-est met en évidence son autonomie d'alimentation. Il est indéterminé pour les autres unités par absence de connaissance sur les apports extérieurs.

Le rapport Pl/Pi, élevé pour les unités 71 sud-ouest et 64 nord, indique la possibilité d'accroissement de l'exploitation sans dégrader la relation hydraulique avec les unités voisines. Cette possibilité est moindre pour l'unité 522 nord-est.

b) Suggestions pour l'orientation de l'exploitation

L'exploitation de l'unité 64 nord pourrait être développée dans les calcaires bathonocalloviens et à chailles en utilisant leurs réserves brutes (épaisseur mouillée d'environ 130 m) dans les deux fossés d'effondrement SSW-NNE suivants (cf. coupe géologique EF à l'annexe 3):

- celui de la vallée de l'Yonne entre Coulanges-sur-Yonne et Mailly-le-Château s'étendant sur environ 4 km en rive gauche;
- celui de Bazarnes-Courson-les-Carrières, Druyes-les-Belles-Fontaines, avec surtout le site de la source de Druyes a priori favorable à des forages, et en considérant des contextes environnementaux boisés (forêt de Fretoy) pour éviter les pollutions agricoles diffuses.

Par ailleurs, dans l'unité 522 N.E. des aquifères, l'exploitation de l'aquifère des calcaires du Kimméridgien inférieur mériterait d'être développée à Escolives-Sainte-Camille dans la plaine du Saulce, qui constitue un site favorable utilisé notamment pour l'AEP d'Auxerre (cf. rapport BRGM R33662 BOU 4S91). Cependant, compte tenu des problèmes de teneurs en nitrates des eaux captées, sur ce site, il pouvait être utile de considérer sous recouvrement le même aquifère, épais de 40 m, au nord-ouest d'une ligne Commercy, Lainsecq, Thury, Taingy, Molesme, Charentenay, Migé, Val-de-Mercy, Jussy, en vue de captages à réaliser dans la vallée de l'Yonne entre Champ-sur-Yonne et Auxerre. En effet, dans des conditions chimiques réductrices de nappe captive, l'eau de cet aquifère pourrait être exempte de nitrates.

Ce même aquifère pourrait aussi constituer une ressource alternative en rive droite de l'Yonne à Auxerre au champ captant de la plaine des Isles, dont la protection est grevée par la présence d'activités industrielles qui l'encerclent. Toutefois, la mobilisation de cette ressource profonde doit être menée très progressivement (par tranches, et avec des points de captages très espacés) compte tenu de la méconnaissance actuelle des conditions de son renouvellement.

Il est également intéressant de noter, sur la bordure nord-ouest, de la même unité, dans la vallée de l'Ouanne à Leugny, les performances de l'aquifère calcaire du sommet de l'Oxfordien. En effet, cet aquifère immédiatement sous-jacent à celui du Kimméridgien

inférieur a fait l'objet d'un forage de recherche, qui a fourni un débit artésien de 100 m³/h environ, selon les renseignements fournis par la DDAF de l'Yonne.

7.3.2. Unités hydrogéologiques inexploitées ou très peu exploitées (tabl. 12)

Mal connues, ces unités n'offrent à priori qu'un intérêt très local. Cependant une exploitation par forages de faible débit pourrait permettre d'éviter la pénurie des approvisionnements liée au tarissement des sources captées et à la baisse des puits peu profonds s'adressant aux ressources du socle (unité 602 nord-ouest).

Cette exploitation pourrait être alors envisagée :

- dans la vallée de la Cure à l'amont de Pierre Perthuis (unité 602 nord-ouest) dans le socle et les terrains silicifiés fissurés susjacents ;
- à l'ouest de Domecy-sur-Cure (unité 536 nord-ouest), dans les calcaires liasiques profonds d'une part et dans le socle et les terrains silicifiés d'autre part.

8. Présence de nitrates dans les eaux souterraines

Les teneurs en nitrates des captages AEP sont, ici comme ailleurs, directement influencées par l'occupation agricole du sol sur leur bassin d'alimentation.

C'est ce que montre la carte de la période 1991.93 (cf. annexe 11) réalisée dans le cadre de la présente synthèse à partir des valeurs moyennes :

- moyennes de la période 1991.92 au droit des captages AEP, obtenues à partir des analyses de la DDASS, d'une part (cf. tableau de l'annexe 10),
- et mesurées sur le terrain au papier réactif par le BRGM en juillet 1993, sur 75 points d'eau non AEP, d'autre part (cf. tableau de l'annexe 8).

En effet, elle permet de distinguer :

- des teneurs élevées, supérieures à 40 mg/l et même à 50 mg/l, sur la moitié ouest du domaine, où le taux de boisement est faible, et le sol occupé essentiellement par des cultures intensives ; c'est le cas, notamment, des captages suivants :
 - · calcaires du Portlandien :

```
433/8X/0006 à Treigny,
```

434/1X/0006 à Saints.

434/2X/0006à Ouanne.

434/3X/0006 à Merry-Sec,

· calcaires du Kimméridgien inférieur :

402/8X/0005 (alluvions sur calcaires), 0036 et 0037(5) à Vallan

434/3X/0001 à Courson-les-Carrières,

434/4X/0009 à Mouffy,

· calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur :

434/7X/0001 à Courson-les-Carrières,

· calcaires du Bathono-Callovien :

466/6X/0003 à Fontenay-près-Vézelay;

- des teneurs faibles, inférieures à 25 mg/l, et quelquefois même à 10 mg/l, sur la moitié est du territoire où, au contraire, le taux de boisement est élevé; c'est le cas, en particulier, des captages suivants :

⁽⁵⁾ pour la moyenne 1988-90.

- · calcaires du Portlandien : 402/4X/0085 à Moneteau
- · calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur :

434/4X/0005 à Fontenay-sous-Fouronnes, 435/1X/0033 (alluvions sur calcaires), à Trucy-sur-Yonne,

· calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur :

434/8X/0004* à Festigny,

· calcaires du Bathono-Callovien :

465/4X/1001 à Lichères-sur-Yonne, 466/1X/0001 à Brosses, 466/1X/0003 à Asnières-sous-Bois,

· calcaires du Bajocien inférieur :

466/2X/1002 (alluvions sur calcaires), à Asquins.

On a remarqué, d'après les archives de la DDASS que les captages AEP présentant les teneurs élevées offraient pour la période 1970-72, des teneurs comprises entre 25 et 50 mg/l seulement.

Dans le cadre de la synthèse hydrogéologique des calcaires des bassins du Serein et de l'Armançon (rapport BRGM 87 SGN 555 BOU, octobre 1987), une étude statistique de corrélations multivariables avait été tentée sur les captages AEP entre :

- les teneurs en nitrates, d'une part,
- le débit, et la profondeur, d'autre part.

Elle avait révélé une absence de corrélation entre les teneurs en nitrates et ces deux paramètres. Le facteur essentiel reste bien l'occupation du sol, sous réserve, bien sûr, de ne comparer, sur une région donnée, que des captages atteignant des aquifères de même type, en l'occurrence, à nappe libre.

On pourra consulter:

- les tableaux de l'annexe 12 : teneurs moyennes aux captages d'AEP sur les périodes 1970-1972, 1979-1981 et 1989-1990 (tableau extrait d'une étude commune BRGM/INRA Dijon actuellement en cours et portant sur l'ensemble du département de l'Yonne);
- le tableau de l'annexe 10 : teneurs moyennes aux captages d'AEP en 1991 et en 1992.

Quelques éléments statistiques tirés des deux tableaux que l'on vient de mentionner sont significatifs de la généralisation de la pollution par les nitrates durant les vingt dernières années :

- moyenne sur la période 1970-1972 (57 captages)(6):
 - supérieure à 50 mg/l: aucun captage (0 %), les valeurs maximales étant en effet de : (1) pour les calcaires du Portlandien : 39 mg/l au 434/3X/0006 à Merry-Sec, (2) pour les calcaires du Kimméridgien inférieur : 39 mg/l au 402/8X/0005 (alluvions sur calcaires) à Vallan,
 - · inférieure à 25 mg/l: 33 captages (57 %);
- moyenne de l'année 1991 (47 captages) :
 - · supérieure à 50 mg/l: 8 captages (17%); les valeurs maximales sont, pour les calcaires du Kimméridgien inférieur de: 78 mg/l aux 402/8X/0005 (alluvions sur calcaires) et 0036 à Vallan, et 66 mg/l au 434/4X/0009 à Mouffy,
 - · inférieure à 25 mg/l : 16 captages (34 %)
- moyenne de l'année 1992 (50 captages) :
 - · supérieure à 50 mg/l : 12 captages (24 %) ; la valeur maximale est, pour les calcaires du Kimméridgien inférieur, de : 74 mg/l au 434/4X/0009 à Mouffy,
 - · inférieure à 25 : 17 captages (34 %);

Il apparaît ainsi nettement:

- pour les captages affectés par des teneurs supérieures à 50 mg/l :
 - · une augmentation de leur nombre la tendance à la stabilisation de ce nombre observée en 1991 ne doit pas faire illusion, elle est due à la mise hors service récente de certains des captages les plus touchés par la pollution nitratée,
 - · une forte augmentation de leurs teneurs;
- pour les captages peu touchés (teneurs inférieures à 25 mg/l), une diminution de leur nombre par passage de certains d'entre eux dans la catégorie à teneurs supérieures à 25 mg/l.

L'examen des graphiques d'évolution des teneurs en nitrates, disponible pour 41 captages AEP du territoire de la synthèse (annexe 13) depuis le début des années 1960, est dressé à l'aide des analyses de contrôle de la DDASS, et permet de bien cerner l'évolution.

Le type d'évolution le plus fréquent est représenté par la suite suivante :

- teneur voisine de 15 mg/l ou moins avec, souvent, une légère tendance à la baisse jusqu'en 1967,
- forte augmentation (saut de teneur de 10 à 30 mg/l) de 1968 à 1972 ou 1973,

⁽⁶⁾ avec des captages voisins du territoire de la synthèse.

- augmentation plus lente à partir de 1973 mais continue jusqu'à la fin des années 1980 où le teneurs peuvent dépasser les 40 mg/l.

Ce type d'évolution est particulièrement net sur les captages suivants :

- calcaires du Portlandien :

```
433/8X/0006 à Treigny,
434/1X/0001 à Lalande,
434/1X/0004 et 0006 à Saints,
434/2X/0003 à Leugny,
434/2X/0006 à Ouanne,
434/3X/0006 à Merry-Sec;
```

- calcaires du Kimméridgien inférieur :

```
403/5X/0020 à (alluvions sur calcaires) à Escolives Ste Camille, 434/3X/0001 à Courson-les-Carrières, 434/4X/0001 à Charentenay, 434/4X/0009 à Mouffy;
```

- calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur :

```
434/7X/0001 à Courson-les-Carrières.
```

Il semble bien, d'après des recherches en cours actuellement à l'INRA de Dijon, que cette évolution est en relation, entre autres, avec une vague de retournement de prairie pour mise en culture à la fin des années 1960. Cette rupture de la fin des années 1960 se retrouve dans d'autres départements comme sur les sources de la Voulzie (Seine-et-Marne); elle se retrouve aussi, mais quelques années plus tard, entre 1974 et 1976, sur les captages d'AEP de la plaine d'Alsace (cf. "Pollution des eaux souterraines en France", manuels et méthodes n° 23, BRGM, 1991).

Sur certains captages, l'augmentation brutale de la période 1968-1972 ne s'est pas manifestée. On n'y observe qu'une augmentation régulière depuis la fin des années 1960 jusqu'à nos jours, ce qui aboutit cependant à des teneurs aussi élevées. C'est le cas aux captages suivants :

- calcaires du Kimméridgien inférieur :

```
402/8X/0037 à Vallan,
435/1X/0011 (alluvions sur calcaires) à Vincelles;
```

- calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur :

435/1X/0013 (alluvions sur calcaires) à Bazarnes,

- calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur :

435/5X/0003 à (alluvions sur calcaires) à Merry-sur-Yonne;

- calcaires du Bathono-Callovien :

435/6X/0010 à Morré, 466/6X/0003 à Fontenay-près-Vézelay.

Concernant les captages à teneurs en nitrates inférieures à 25 mg/l, une évolution récente et inquiétante se manifeste sur quelques-uns d'entre eux : alors que jusqu'à la fin des années 1980 leurs teneurs en nitrates étaient restées stables à un bas niveau, depuis le début des années 1990 une tendance à la hausse s'y fait sentir ; c'est le cas des captages suivants :

- calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur :
 - 435/1X/0033 (alluvions sur calcaires) à Trucy-sur-Yonne;
- calcaires du Bathono-Callovien :

465/4X/1001 à Lichères-sur-Yonne, 466/1X/0001 à Brosses.

9. Répartition géographique des cibles de recherche d'eau sur l'ensemble du territoire de la synthèse

Le critère retenu de choix pour l'aquifère pouvant constituer la cible de recherche d'eau selon les zones, est le meilleur rapport potentialité/profondeur. La profondeur des forages de recherche implique la pénétration de cet aquifère sur la totalité de son épaisseur.

Les cibles de recherche par unités hydrogéologiques et zones énumérées du sud-est au nord-est et selon les profondeurs croissantes sont définies ci-après. Les productivités potentielles moyennes unitaires (par ouvrage) envisageables sont mentionnées à titre purement indicatif, compte tenu de l'hétérogénéité de la perméabilité des aquifères à porosité de fissures, et du caractère aléatoire de l'opportunité pour un forage de recouper des fissures ouvertes et en relation avec l'ensemble du réseau de fissures. Dans le détail, l'implantation des ouvrages sera réalisée au coup par coup en tenant compte des données morphostructurales locales pour réduire au mieux le risque de forage sec ou à débit insuffisant.

Unité hydrogéologique 602 nord-ouest

(entre une ligne Pierre Perthuis, Domecy-sur-Cure et la Cure.

- cible granite fissuré et plus ou moins arénisé, et formations silicifiées fissurées susjacentes, avec :
 - . profondeur des forages : 30 m sous le niveau de la Cure (niveau de base),
 - . productivité potentielle moyenne unitaire: 0,5 à 5 m³/h.

Unité hydrogéologique 536 nord-ouest

(entre les lignes Domecy-sur Cure, Pierre Perthuis et Charency, Pierre-Perthuis, et dans les vallées de la Cure et de ses affluents de rive gauche, entre Pierre-Perthuis et Asquins).

- cible 1 : granite et formations silicifiées avec :
 - . profondeur des forages : 200 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire: 0,5 à 5 m³/h;
- cible 2 : calcaires du Lias inférieur et moyen avec :
 - . profondeur des forages : 170 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire : 0,5 à 3 m³/h.

Unité hydrogéologique 71 sud-ouest

Zone ouest (au sud de l'Yonne, et entre l'Yonne, le parallèle de Lucy-sur-Yonne, la limite départementale et une ligne Asnières-sous-Bois, Montillots)

- cible 1 : calcaires du Bathono-Callovien et à chailles (nappe libre perchée ; puis captive, profonde et protégée des pollutions, à l'ouest du méridien de Lichères-sur-Yonne) avec :
 - . profondeur des forages 50 à 120 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (mais aléatoire): 50 à 100 m³/h;
- cible 2 : calcaires du Bajocien inférieur (nappe profonde, captive, et bien protégée des pollutions) avec :
 - . profondeurs des forages 120 à 190 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (mais aléatoire) : 20 à 30 m³/h

Zone est (à l'est d'une ligne Chamoux, Montillot et, jusqu'à une ligne Fontenay-les-Vézelay, Seigland, Pierre Perthuis, Foissy-les-Vézelay, Vézelay, Asquins, puis la vallée de la Cure à l'aval de Asquins)

- cible : calcaires du Bajocien inférieur (nappe profonde, captive et bien protégée des pollutions, sauf en bordure est où elle est libre et perchée), avec :
 - . profondeur des forages : 10 à 120 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, mais aléatoire : 20 à 30 m³/h.

Unité hydrogéologique 64 nord

Zone d'affleurement des calcaires du Bathono-Callovien et à chailles, et des marno-calcaires bathoniens: au sud de Etais-le-Sauvin, et à l'est de Le Tremblaye, au sud-est de Druyes-les-Belles-Fontaines jusqu'à Andryes, et en bordure rive gauche de l'Yonne, dans la boucle de Chatel-Censoir.

- cible : calcaires du Bajocien inférieur, à nappe profonde et captive avec :
 - . profondeur des forages : 100 à 170 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 20 à 30 m³/h.

Zone d'affleurement des calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur

Partie sud-est, au sud d'une ligne Etais-le-Sauvin, Maupertuis, Montru, Les Maisons, Merry-sur-Yonne.

- cible : calcaires du Bathonio-Callovien et à chailles, recouverts de calcaires récifaux peu épais, ensemble à nappe libre, avec :
 - . profondeur des forages : 175 m,
 - . productivité potentielle moyenne par ouvrage, (aléatoire) : 50 à 100 m³/h; partie nord-ouest, au nord-ouest de la précédente et au sud-est d'une ligne Les Barres, Chauminets, Les Roches, Villepot, Mailly-le-Château ;
- cible 1 : calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur, à nappe libre, avec :
 - . profondeur des forages : 75 m,
 - . productivité potentielle moyenne par ouvrage, (aléatoire) : 50 m³/h;
- cible 2 : calcaires du Bathono-Callovien et à chailles, à nappe en communication avec celle des calcaires récifaux susjacents, avec :
 - . profondeur des forages : 175 m,
 - . productivité potentielle moyenne par ouvrage, (aléatoire) : 50 à 100 m³/h.

Zone d'affleurement des calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur

Partie sud-est (au nord-ouest de la précédente, et au sud-est d'une ligne : les Bordes, Sainpuits, puis Pesselière-Fougilet et Villepot, Ferme des Aubues et, à l'Est de Ferme des Aubues, Bazarnes)

- cible : calcaires du Bathono-Callovien et à chailles, à nappe en communication avec celle libre, des calcaires récifaux sus-jacents peu épais avec :
 - . profondeur des forages : 175 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 50 à 100 m³/h;

Partie nord-ouest

(au nord-ouest de la précédente, et au sud-est d'une ligne Fontaine-La-Breuille, puis Sougères-en-Puisaye, Bois des Communes, Aubigny, puis Courson-les-Carrières, Fontenay-sous-Fouronnes, Vincelles) et à l'Est de Fontenay-sous-Fouronnes)

- cible 1 : calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur, à nappe libre, avec :
 - . profondeur des forages : 50 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 10 à 20 m³/h;
- cible 2 : calcaires du Bathono-Callovien et à chailles, à nappe profonde, probablement captive, avec :
 - . profondeur des forages : 200 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 50 à 100 m³/h.

Zone d'affleurement des calcaires du Kimméridgien inférieur

Partie sud-est

(au nord-ouest de la précédente et au sud-est d'une ligne Commercy, Champ Martin, Le Bois Joly, Taingy, au sud-ouest de Aubigny, Bois des Mesles, à l'est de Bois des Mesles, l'Herbe Verte, au sud du CD950, et au sud-est de Bois de Couardes, Vincelles)

- cible 1 : calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur, à nappe libre, avec :
 - . profondeur des forages : 50 à 85 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) :10 à 20 m³/h;
- cible 2 : calcaires du Bathonien-Callovien et à chailles, à nappe profonde, probablement captive, avec :
 - . profondeur des forages : 200 à 285 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire (aléatoire) : 50 à 100 m³/h

Partie nord-ouest

(au nord-ouest de la précédente et au sud-est d'une ligne Les Fragnes, Lainsecq, Lain, Taingy, au sud-est de Champoux, Molesmes, Courson-les-Carrières, Bois de Givry et, à l'est de Bois de Givry, Jussy)

- cible 1 : calcaires du Kimméridgien inférieur, à nappe libre, avec :
 - . profondeur des forages : 35 à 70 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire): 10 à 30 m³/h, mais on a obtenu 200 m³/h en exploitation à Escolives-Sainte-Camille, dans la plaine du Saulce (AEP Auxerre) dans un secteur très fracturé;
- cible 2 : calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur en communication avec la nappe libre des calcaires du Kimméridgien inférieur sus-jacents et peu épais avec :
 - . profondeur des forages : 85 à 120 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 10 à 20 m³/h;
- cible 3 : calcaires du Bathono-Callovien et à chailles, à nappe profonde probablement captive, avec :
 - . profondeur des forages : 235 m à 270 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 50 à 100 m³/h.

Unité hydrogéologique 522 nord-est

Zone d'affleurement des calcaires argileux et argiles du Kimméridgien supérieur (au nord-ouest de la zone précédente, et au sud-est d'une ligne La Folie, La Motte, Colangette, puis à l'Est de Lain, Coulon, au sud-ouest de Sementron, Taingy, à l'est de Taingy, Ouanne, au sud-ouest de Ouanne, Fontenailles, au sud-est de Fontenailles, Mouffy, Migé et, à l'Est de Migé, Vaux)

- cible 1 : calcaires du Kimméridgien inférieur, à nappe captive, avec :
 - . profondeur des forages : 70 à 150 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 10 à 30 m³/h;
- cible 2 : calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur, en communication avec la cible précédente, sus-jacente, avec :
 - . profondeur des forages : 120 à 200 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 10 à 20 m³/h;
- cible 3 : calcaires du Bathono-Callovien et à chailles, à nappe captive, avec :
 - . profondeur des forages : 270 à 350 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 50 à 100 m³/h.

Zone d'affleurement des calcaires du Portlandien (Valanginien, Hauterivien)

Partie sud-est

(au nord-ouest de la zone précédente, et au sud-est d'une ligne Sainte Colombe-sur-Loing, La Forêt, Le Sablon, puis Chastenay-le-Haut, Ouanne, Coulangeron, Vallan, Auxerre est)

- cible 1 : calcaire du Kimméridgien inférieur, à nappe captive, avec :
 - . profondeur des forages : 150 à 185 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 10 à 30 m ³/h ;
- cible 2 : calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur, en communication avec la cible précédente, susjacente, avec :
 - . profondeur des forages : 200 à 235 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 10 à 20 m³/h.

Partie nord-ouest,

(au nord-ouest de la précédente, et au sud-est d'une ligne Le Vignol-Treigny, puis Les Thomas, Saints, Fontenoy, Leugny, Les Barrats, Escamps, Auxerre ouest),

- cible 1 : calcaires du Portlandien, à nappe libre, pouvant être perchée, avec :
 - . profondeur des forages : 35 à 70 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 30 à 50 m³/h;
- cible 2 : calcaires du Kimméridgien inférieur, à nappe captive, avec :
 - . profondeur des forages : 185 à 220 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 10 à 30 m³/h ;
- cible 3 : calcaires du sommet de l'Oxfordien supérieur, à nappe captive, avec :
 - . profondeur des forages : 235 à 270 m,
 - . productivité potentielle moyenne (aléatoire) : 10 à 20 m³/h ; mais un débit artésien de 100 m³/h environ a été atteint à Leugny, dans un secteur apparemment très fracturé.

Zone d'affleurement des marnes du Barrémien inférieur, puis des sables et argiles panachés (en_bordure nord-ouest de la zone précédente et du territoire de la synthèse),

- cible 1 : calcaires du Portlandien, à nappe captive, avec :
 - . profondeur des forages : 70 à 90 puis 110 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 30 à 50 m³/h;
- cible 2 : calcaires du Kimméridgien inférieur, à nappe captive, avec :
 - . profondeur des forages : 220 à 240 puis 260 m,
 - . productivité potentielle moyenne unitaire, (aléatoire) : 10 à 30 m³/h.

10. Amorce d'un réseau de contrôle des eaux souterraines

Dans un souci de gestion portant sur la prévision des basses eaux, et l'évolution des teneurs en nitrates, sur d'autres points d'eau que les captages AEP, on a sélectionné 10 points, sur un territoire débordant celui de la synthèse, et ceux-ci ont été suivis de août 1994 à mars 1995.

Ces points sont les suivants, classés selon les aquifères concernés (cf. situation fig. 5 infime):

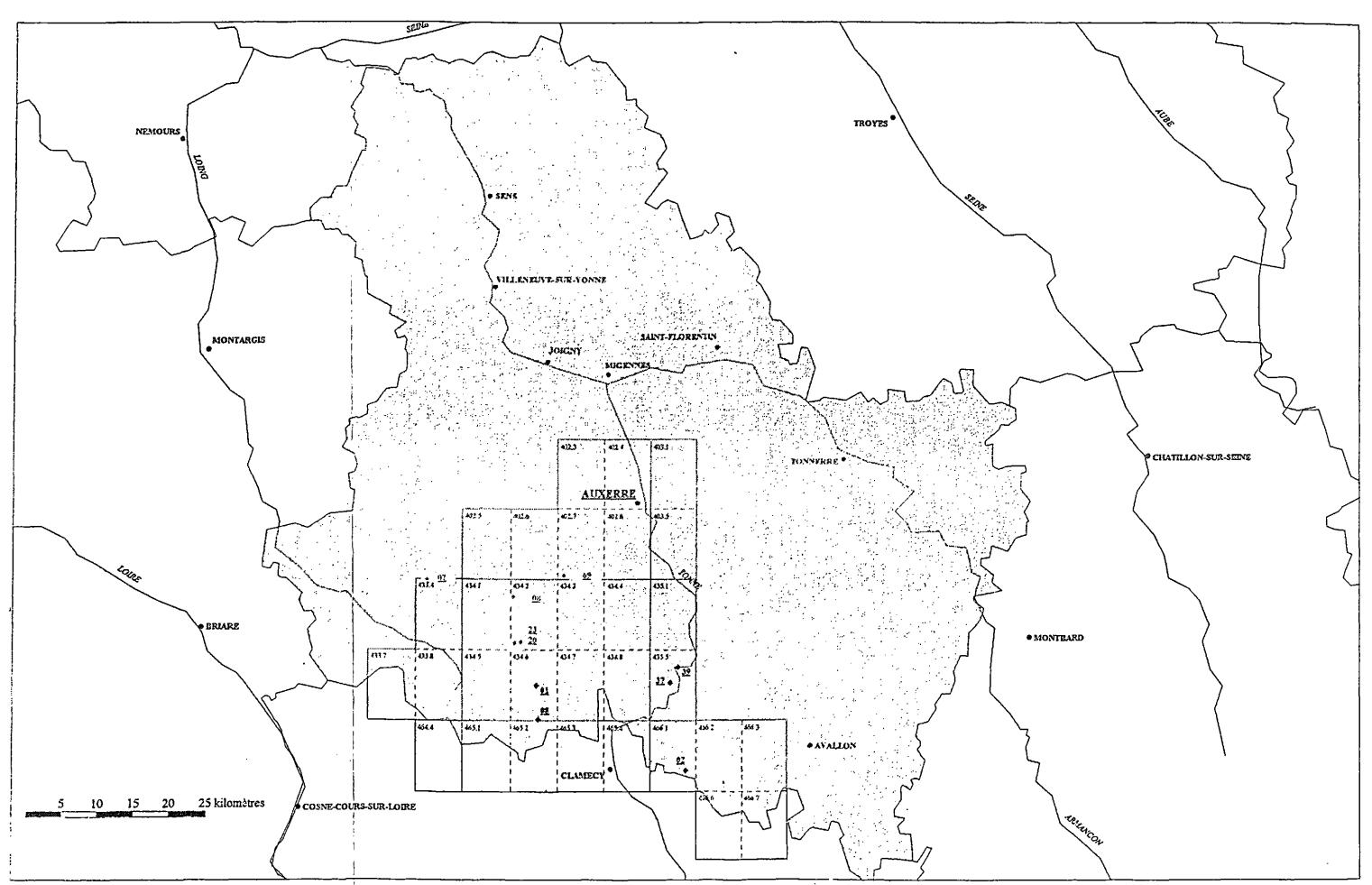
```
- sables et argiles panachés (unité 522 nord-est) :
 434-2X-0008 à Levis;
- calcaires du Portlandien (unité 522 nord-est) :
 402-7X-0069 à Diges,
 433-4X-0007 à Mésilles (prolongement de l'unité 522 nord-est, hors du territoire de la
 synthèse),
 434-2X-0020 à Lain;
- calcaires du Kimméridgien inférieur (unité 64 nord) :
 434-2X-0023 à Lain;
- calcaire du sommet de l'Oxfordien supérieur (unité 64 nord) :
436-6X-0001 à Sougères-en-Puisaye;
- calcaires récifaux de l'Oxfordien supérieur (unité 64 nord) :
435-5X-0037 à Merry-sur-Yonne,
436-6X-0008 à Etais-la-Sauvin;
- calcaires du Bathonien-Callovien :
435-5X-0039 à Mailly-le-Château, (unité 64 nord),
466-1X-0002 à Chamoux, (unité 71 sud-ouest).
```

Les résultats sont présenté à l'annexe 18 sous forme de tableaux, et de graphiques pour certains points (402-7X-0069, 433-4X-0007, 434-2X-0020, et 0023).

Les fluctuations piézométriques dans les aquifères calcaires fissurés sont amorties, indiquant la présence de réseaux de fines fissures. Cette constatation est à rapprocher des observations d'un fort pouvoir régulateur des aquifères calcaires faites sur les courbes de tarissement des sources de la Druyes.

Piézomètres du Vézelien suivis en 1994-1995

(ouvrages figurés avec leur indice national)



Conclusion

Les aquifères calcaires fissurés et plus ou moins karstifiés sont présents sur la quasitotalité du territoire de la synthèse, à l'affleurement ou sous recouvrement. Ils ont été classés par ordre de priorité d'intérêt en vue de captages, en terme de productivité potentielle, et répartis par unités hydrogéologiques de gestion, où les bilans hydrologiques ont montré l'existence d'importantes ressources mobilisables dans les zones d'affleurement où la nappe est à surface libre. Mais les problèmes de teneur en nitrates en limitent les possibilités d'exploitation aux zones boisées, ou nécessitent de s'adresser aux ressources profondes constituées par les mêmes aquifères sous recouvrement plus ou moins épais.

Des sites de forages ont été proposés, tenant compte de la fracturation potentielle des aquifères, dans les zones de besoins en eau du secteur est du territoire de la synthèse, avec des profondeurs variant d'une cinquantaine de mètres, pour les aquifères affleurants à 100/270 m pour les aquifères profonds de meilleure productivité potentielle.

Des ressources profondes ont été suggérées à titre de substitution du champ captant de la plaine du Saulce alimentant Auxerre, assujetti à des problèmes de teneurs en nitrates. Elle sont mobilisables dans le même aquifère que celui actuellement capté à l'affleurement, mais en position profonde plus à l'aval dans la vallée de l'Yonne en se rapprochant d'Auxerre. Cette mobilisation devrait être menée progressivement, compte tenu de la méconnaissance actuelle des conditions de renouvellement de cette ressource.

L'amélioration de la connaissance générale du fonctionnement des aquifères calcaires fissurés et karstifiés passe par :

- l'étude hydrogéochimique des traceurs naturels (éléments majeurs de la composition chimique de l'eau, conductivité) des sources de Druyes-les-Belles-Fontaines, des résugences du ru de Vallan et du ru de Genotte, corrélée avec le suivi de leurs débits et l'établissement précis de leurs courbes de tarissement;
- l'étude des équilibres des carbonates sur les sources de Druyes pour déterminer la présence de conduits en charge, et donc de réserves supplémentaires, en dessous de ces exutoires, à l'instar de ceux de la fosse Dionne près de Tonnerre;
- l'actualisation des traçages anciens en hautes et basses eaux pour confirmation, meilleure précision et appréciation des débits concernés;
- l'étude des directions et des vitesses d'écoulements souterrains en hautes et basses eaux avec les débits correspondants, par traçages à partir des gouffres et des pertes des cours d'eau de surface, dans les bassins d'alimentation des captages pour :

- · mieux connaître ces bassins et les temps de transfert aux captages, en cas de pollution accidentelle,
- · mettre hors d'atteinte des ruissellements temporaires, potentiellement polluants, les gouffres en relation prouvée avec les captages,
- · contrôler et améliorer la qualité des eaux de surface, dont les pertes alimentent ces ouvrages ;
- le suivi des fluctuations de niveaux piézométriques des réservoirs à l'aide d'un réseau de points d'observations, par exemple celui de 10 points qui a été amorcé ci-dessus, dans un souci de gestion quant à la prévision des étiages et au contrôle des teneurs en nitrates.

ANNEXES

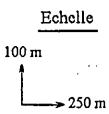
ETUDE DE LA FRACTURATION DES CALCAIRES ET LOCALISATION DES SITES DE PROSPECTION SUR LES ZONES PRIORITAIRES DE BESOINS EN EAU POTABLE DE CHARENTENAY, VAL DE MERCY, MAILLY-LE- CHATEAU ET MAILLY-LA-VILLE

ANNEXE Nº2

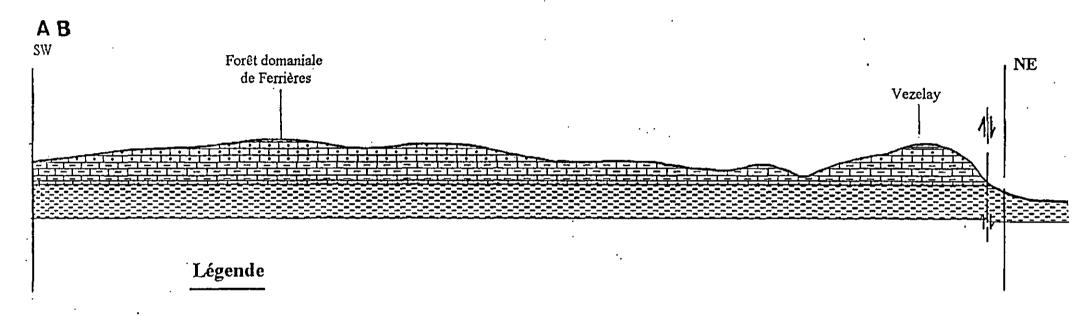
TABLEAU DES CARACTERISTIQUES GEOLOGIQUES ET HYDROGEOLOGIQUES ET DE SELECTION DES AQUIFERES

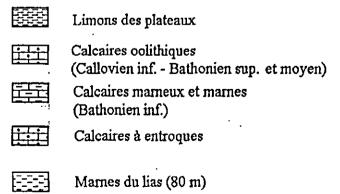
	 	GEOL	OGIE	HYDROGEO			
	Formation	Age	Faciès	Epaisseur	Appréciation générale	Classement des aquifères	Numero de systèm aquifère
	sables albiens	Albien moyen	Sables de Puisaye	30 à 50 m	porosité d'intersuces, permeabilité moyenne à faible, aquifère assez moyen en zone d'affleurement	pour memoire (aquifere sableux)	
		Albien inférieur Apuen	argiles subleuses, subles verts. argiles à Plicatules.	10 à 20 m 5 à 10 m 10 à 25 m			
	sables et argiles panachés	Barrémien supérieur	sables et argiles panachés sensu stricto: essentiellement sableux ou gréeaux au SW (St Fargeau), sables et argiles en proportions égales au N (Auxerre).	15 à 30 m	porusité d'interspoes, permeablité faible, aquifère multicouche médioure.	pour memoure (aquifere sableux)	522
	татез битепнениез	Вителиев избелен	calcaire limachellique et marnes à histres.	10 à 35 m	permeabilité très faible, pas d'aquifère.		522
		Hautenvien Valanguien	calcaire à Spatangues. calcaire de Bernouil.	Oàlóm Oà5m			
	calcaires du Barrois	Portlandien	calcaire du Barross sensu stricto: quelques niveaux marneux au SW (St Fargeau), calcaire lithographique au N (Auxerre).	40 à 50 m au SW (St Fargeau) 60 à 100 m au N (Auxerre)	porosité de fissures, kerst plus ou moins développé, perméabilite vanable, aquifère intéressant. Ligne de sources au sommet ou	3 ^{erne}	522
			and (Americ)	}	dans les calcaires argileux du		:
	calcaires et argiles	Kımmeridgien	calcaires, et mames	80 à 120 m au N (Auxerre)	Kimméridgien supérieur. perméabilité de fissures dans les		
نفتشية	du Kimméndgien	supéneur et moyen	à Exogyres.	60 m au S (St Fargeau, Courson les Camères)	niveaux calcaires, karstification limitée; aquifère multicouche sans intérêt		. 522
	calcaires du Kimmendgier	Kumméndgsen inféneur	calcaires à Astartes, calcaires de Tonnerre (crayeux massif avec polypiers).	70 m.	perméabilité de fissures, karsufication	5 ^{eme}	. 64
	calcacres oxforchers	sommet de l'Oxfordien	calcaires de Bazarnes, calcaires de Cravant.	50 m	bien développée, perméabilité variable, aquifères intéressants.	6 ^{eme}	U4 :
			nu S de Sougères en Puissye - Mailly le château : calcaire recifal massif purfois biodétritique,		dans le calcaire récifal : perméabilité élevée, karsufication bien développée, aquifère intéressant.	calcaire récifal :	i .
	complexe recutal	Oxfordien superieur	au N, faciès de bordure N du récif: mames et calcaures de Fougilet, calcaires de Vermenton, marnes de Frangey, calcaires sublithographiques, mames de Moutot, calcaire lithographique	75 m.	facies de bordure du récif: porosité de fissures dans les niveaux calcaires, karstification moyenne à faible, perméabilité d'ensemble médiocre, aquifère peu intéressant	facies de bordure du recuf : 6 ^{eme}	. 64
	calcaires à chailles	Oxfordien moyen	calcaires graveleux, lithographiques et à chailles	15 m au SW 5 m au SE	porosité de fissures et d'unersuces,		
	calcaires bathono-calloviens	Callovien Bathonien superseu et moyen	Grande colube: calcaires colubraces, graveleux ou lumachelliques, massufs, quelques invesuit marneux au sommet du Bathonien	75 à 100 m	karstification bien developpee, permeabilité variable mais pluiét élevee, aquifère très intéressant.	l ^{er}	64
	marno-calcaires bathonien	Bathonies inférieu	faciés vésulien : calcaires marticux en plaquettes et marties.	60 m	perméabilité de fissures mais faible, karst peu développé et fissures souvent colmatées, perméabilité globale faible, aquifère sans intérêt.		64
	calcaires à entroques	Bajocien inferieur	calcaire cristallin à entroques.	5 a 10 m	perméabilité de fissures, perméabilité variable et globalement moyenne à forte, karsufication assez bien développée, aquifère interessant.		64
	marnes à Belemnites	Lias superieur	marnes grises, troacées, quelques niveaux calcaires dans les 30 m de la base	80 m	ligne de sources au toit des marnes du Lias perméabilité très faible, pas d'aquifère.		536
	marnes détriuques	Lias moyen	calcaire à Gryphées géantes, marnes micacées et parfois gréseuses, alternances de marnes et de calcaires.	3 m 60 m 5 m	porosité de fissures dans les niveaux calcarres, lignes de sources à la base de ces niveaux, aquifères localement intéressants dans les niveaux calcarres	East	536
	calcaires et marnes	Lias inferieur	marnes et calcaires marneux compacts ou himachelliques.	20 à 30 m			
	sucle du Morvan	anté secondaire	granites vanés, et recouverts de formations sédimentaires silicifiées.		porosité de fissures et d'interstices dans les formations silicifices, porosité de fissures dans les grantes, porosité globalement médiocre mais aquifères localement interessants.		602

COUPES LITHOSTRATIGRAPHIQUES

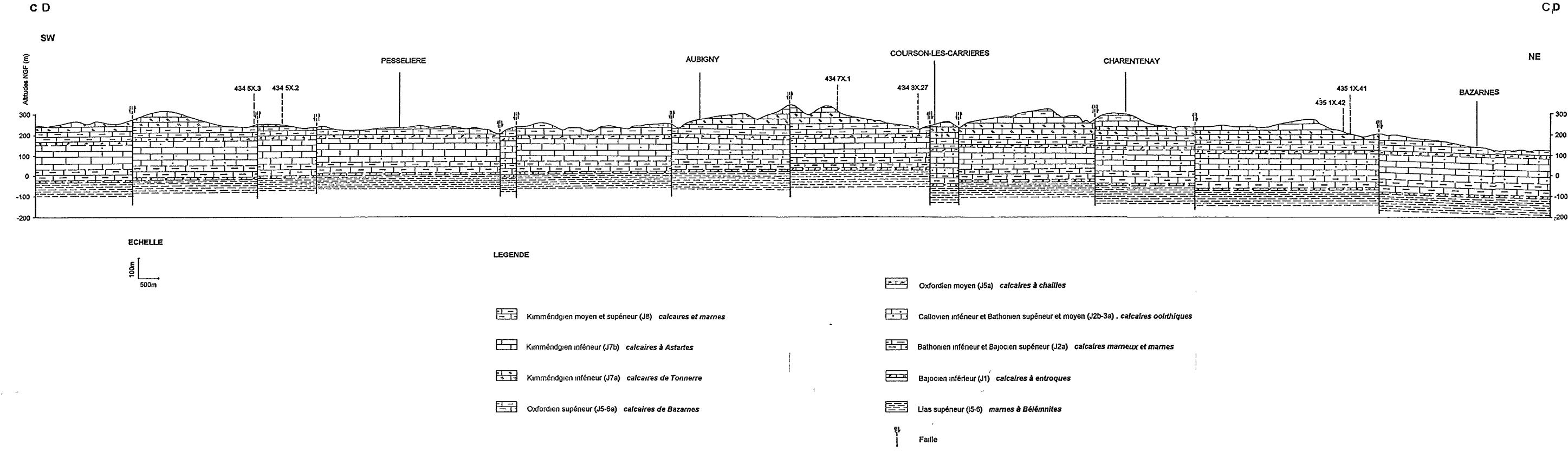


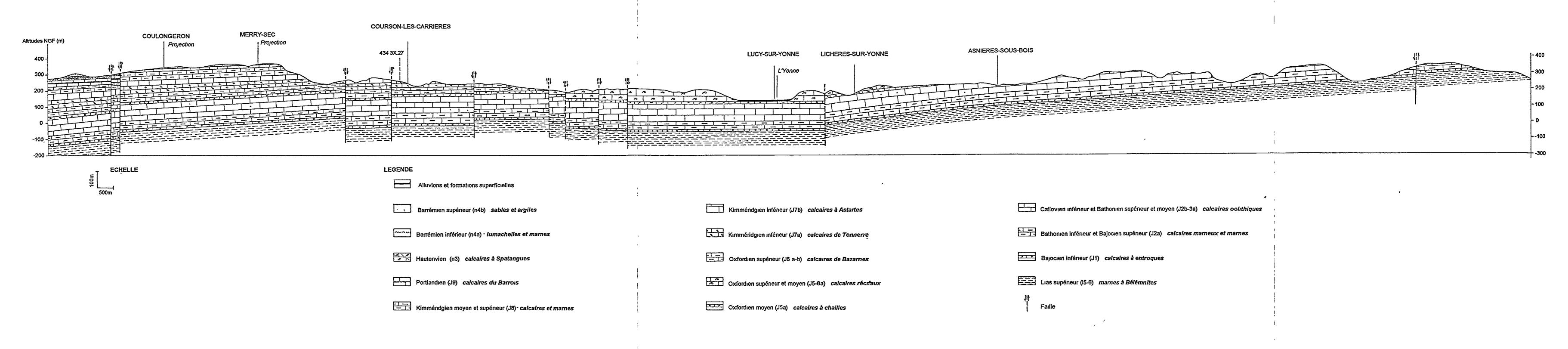
SARDY LES FORGES











ΕF

E

FICHIER DES VOLUMES PRELEVES POUR AEP EN 1992 PAR UNITE HYDROGEOLOGIQUE DE GESTION

	r AEP en 1992 sur le territoire té hydrogéologique de gestion	
code BSS des captages d'AEP	commune d'implantation	volumes prélevés
		(en m3)
	pauliteipipini pikkiaska (ti	araide li Agai
	ydrogeologique, 522 Nard-Est	
402/4X/0083	MONETEAU (1)	1362493
402/4X/0085	MONETEAU (1)	962380
402/8X/0036	VALLAN	45955
402/8X/0037	VALLAN	24218
433/8X/0004	MOUTIERS	99763
433/8X/0005	TREIGNY	64196
433/8X/0006	TREIGNY	291104
434/1X/0001	LALANDE	191159
434/1X/0004	SAINTS	255941
434/1X/0006	SAINTS	147685
434/2X/0003	LEUGNY	146101
434/2X/0006	OUANNE	127912
	total prélevé :	3718907
		HERRIE II. LANGER
Unit	é hydrogéologique 64 Nord	
403/5X/0008	ESCOLIVES-STE-CAMILLE	157927
403/5X/0020	ESCOLIVES-STE-CAMILLE	15600
403/5X/0021	ESCOLIVES-STE-CAMILLE	44660
403/5X/0040	ESCOLIVES-STE-CAMILLE (2)	1460000
403/5X/0050	ESCOLIVES-STE-CAMILLE	17938
434/4X/0001	CHARENTENAY	28557
434/4X/0005	FONTENAY-SOUS-FOURONNES	19403
434/8X/0002	LUCY-SUR-YONNE	13037
434/8X/0005	CRAIN	177103
435/1X/0011	VINCELLES	200974
435/1X/0013	BAZARNES	71688
435/1X/0033	TRUCY-SUR-YONNE	11120
435/5X/0003	MERRY-SUR-YONNE	41754
	total prélevé :	2259761
L	ydrogeologique 71 Sud-Ouest LICHERES-SUR-YONNE	C7+6
465/4X/1001		5716
466/1X/0001	BROSSES	24319
466/1X/0003	ASNIERES-SOUS-BOIS	34018
466/2X/1001	ASQUINS	24448
466/2X/1011	FOISSY-LES-VEZELAY	8998
466/2X/1012	ST-PERE	63716
466/2X/1014	VEZELAY	71662
466/6X/0003	FONTENAY-PRES-VEZELAY	28470 261347
	total prélevé :	
TC	MAL GENERAL:	6240015
notes :	DISCENTIV	
(1): AEP AUXERRE/LES B	UISSEAUA	<u></u>

A	N	N	E	X	F	N	0.

DETERMINATION DES DEBITS SOUTERRAINS ET DES VOLUMES DES RESERVES EN EAUX SOUTERRAINES PAR EXPLOITATION DES DONNEES HYDROLOGIQUES DES STATIONS DE JAUGEAGE.

DEFINITION DES CONDITIONS AUX LIMITES ET FICHES SIGNALETIOUES (caractéristiques des réservoirs et termes du bilan hydrologique) DES UNITES HYDROGEOLOGIQUES DE GESTION

DETERMINATION DES DEBITS SOUTERRAINS ET DES VOLUMES DES RESERVES EN EAUX SOUTERRAINES PAR EXPLOITATION DES DONNEES HYDROLOGIQUES DES STATIONS DE JAUGEAGE

1. CADRE HYDROGRAPHIQUE, GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE DU DOMAINE ETUDIE

Le domaine de l'étude est caractérisé par sa très faible densité de drainage en cours d'eau de surface. C'est l'indice d'une perméabilité importante et générale des formations affleurantes, due à leur nature presque uniquement calcaire.

Les quelques niveaux non exclusivement calcaires :

- alternances de marnes et de calcaires du Bathonien inférieur, affleurant aux environs de Vézelay,
- quelques niveaux marneux dans le Bathonien supérieur et dans l'Oxfordien supérieur du pourtour du récif (marnes de Fougilet : secteur de Sougère-en-Puisaye, Courson-les-Carrières),
- alternances de marnes et de calcaires du Kimméridgien supérieur, affleurant suivant une bande de 2 à 4 km de large d'Auxerre à Treigny,

ne modifie pas cet état de fait. En effet, les quelques sources apparaissant au toit des niveaux mameux les plus importants (sources de déversement ou sources de trop-plein) ne donnent naissance qu'à des ruisseaux peu importants et se perdant par infiltration dans les calcaires à 1 ou 2 km au plus à l'aval.

Les seuls cours d'eau permanents s'écoulant à l'intérieur ou en limite du domaine de l'étude sont :

- d'une part l'Yonne et la Cure qui traversent le domaine de part en part et constituent les drains principaux des aquifères en présence, autrement dit, leur niveau de base,
- d'autre part quelques courtes rivières drainantes issues le plus souvent de sources de dépression situées à l'aval des vallées sèches les plus profondes (affleurement de la nappe des calcaires), ou parfois issues de sources de déversement ou de trop plein au toit des marnes du Lias (secteur de Vézelay); leur bassin-versant est entièrement développé sur le domaine d'étude et les unes, dont la rivière de Druyes, parcourent quelques kilomètres avant de rejoindre l'Yonne ou la Cure, tandis que d'autres rejoignent le Loing et la Loire vers l'Ouest.

La bordure ouest du domaine d'étude (sur environ 2 à 5 km de large) présente des caractéristiques différentes. Les formations affleurantes y sont de nature sablo-argileuses (sables et argiles du Barrémien et de l'Aptien) et donc moyennement à faiblement perméable. La densité de drainage en cours d'eau de surface y est nettement plus importante, comme dans toutes les formations de ce type. Par ailleurs la plupart des cours d'eau de ce secteur s'écoulent vers le Nord-Ouest et l'Ouest pour rejoindre le Loing ou la Loire. On y observe localement des zones de sources de débordement là où les calcaires portlandiens ou hauteriviens aquifères s'ennoient sous les formations peu perméables du Barrémien : vallée de l'Ouanne à Leugny, vallée du ruisseau de Fontenoy à Lalande, source du Branlin à Saints, haute vallée du Loing à St-Sauveur-en-Puisaye, haute vallée de la Vrille entre Treigny et St-Amand-en-Puisaye.

2. STATIONS DE JAUGEAGE ETUDIEES

Les résultats fournis par les stations de jaugeage des cours d'eau vont permettre d'évaluer :

- l'apport des écoulements souterrains au réseau de surface,
- l'importance des réserves souterraines et le pouvoir régulateur des formations aquifères.

Rappelons qu'en l'absence de ruissellement (provoqué par les précipitations) le débit des cours d'eau est uniquement constitué par les apports des émergences des eaux souterraines.

Le seul bassin versant entièrement développé sur le domaine d'étude qui soit contrôlé par une station de jaugeage est celui de la Druyes à Surgy. Sa superficie de 194 km² représente environ 20 % de celle du domaine étudié. Afin de conforter les renseignements apportés par cette station, nous allons également étudier des stations de jaugeage contrôlant des bassins-versants voisins et développés sur les mêmes types de formations géologiques ; il y en a trois :

- le Nohain à Villiers,
- le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux,
- le Beuvron à Champmoreau.

Ces quatre stations de jaugeage, toutes situées dans le département de la Nièvre, sont gérées par le Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques (S.E.M.A.) de la DIREN Bourgogne. L'emplacement de ces stations de jaugeage et les contours de leur bassin-versant sont donnés à la figure 1.

Les principales caractéristiques sont données ci-dessous.

STATION (COMMUNE)	Cours d'eau	Annee de mise en service	BASSIN-VERSANT TOPOGRAPHIQUE (EN KM²)
Surgy	Druyes	1968	194
Villiers (St-Martin-sur-Beuvron)	Nohain	1969	473
Corvol-l'Orgueilleux	Sauzay	1967	81
Champmoreau (Ouagne)	Beuvron	1967	264

Depuis leur mise en service, ces stations fonctionnent sans interruption.

3. GEOLOGIE DES BASSINS-VERSANTS ETUDIES

3.1 BASSIN-VERSANT DE LA DRUYES A SURGY

Il est entièrement développé sur les formations allant du Bathonien inférieur au Portlandien en une série monoclinale à pendage Nord-Ouest. Les faciès sont très largement calcaires avec de nombreux indices de karstification. Plusieurs expériences de traçage ont été réalisées dans le bassin-versant (voir carte en annexe) et montrent des circulations qui convergent vers les sources de Druyes-les-Belles-Fontaines en traversant tous les faciès en présence sur le bassin.

On note quelques niveaux marneux:

- à l'amont, dans le Kimméridgien supérieur où ils alternent avec quelques bancs calcaires,
- à l'aval, où une petite fenêtre de Bathonien inférieur centrée sur le cours de la Druyes présente un faciès de mamo-calcaires.

3.2 BASSIN-VERSANT DU NOHAIN A VILLIERS

Il est développé sur les formations allant du Lias au Portlandien en une série monoclinale à pendage nord-ouest dans la moitié nord et ouest dans la moitié sud. Le Lias (marnes) n'apparaît qu'en une fenêtre d'environ 1 km² à l'Est du bassin. Les faciès en présence sont très majoritairement calcaires, mis à part:

- la fenêtre de Lias ci-dessus,
- l'affleurement des marno-calcaires du Kimméridgien supérieur tout le long de la bordure ouest du bassin comme sur le bassin de la Druyes,
- l'affleurement du Bathonien inférieur et moyen mameux au Sud-Ouest du bassin ; de plus, au Sud de Donzy le Bathonien supérieur devient plus marneux que calcaire.

Le pourcentage de surface occupée par des formations mameuses ou marno-calcaires représente sur ce bassin environ 15 % da la surface totale.

3.3 BASSIN-VERSANT DE SAUZAY A CORVOL-L'ORGUEILLEUX.

Ce bassin est occupé par des formations du Lias à l'Oxfordien supérieur en une série à pendage Ouest. Cette série est accidentée de failles Nord-Sud qui remontent leur compartiment ouest ; la plus occidentale de ces failles fait réapparaître les mames du Lias en une fenêtre d'environ 4 km². Le Bathonien inférieur et moyen est marneux, le Bathonien supérieur est à dominance marneuse à l'extrême Sud du bassin. L'ensemble du Bathonien affleure au Sud-Est et au Sud du bassin. Les faciès du Bajocien du Callovien et de l'Oxfordien sont essentiellement calcaires.

Les faciès à dominante mameuse (Lias et Bathonien) occupent environ 20 à 25 % de la surface de ce bassin.

Les phénomènes karstiques sont importants. Ils affectent l'Oxfordien supérieur, le Callovien et le Bathonien supérieur. Les expériences de traçage réalisées montrent des circulations qui convergent vers la vallée du Sauzay en deux zones distinctes : le secteur de Sauzay d'une part, le secteur de la Chapelle-St-André d'autre part.

Enfin, l'étude des débits (voir ci-après) montre que le bassin réel du Sauzay est plus étendu que son bassin de surface. C'est très vraisemblablement vers le Nord-Ouest, au dépend du bassin du Nohain (compte tenu des altitudes des vallées de ces deux cours d'eau), que son bassin souterrain s'étend audelà de son bassin topographique.

3.4 BASSIN-VERSANT DU BEUVRON A CHAMPMOREAU

Ce bassin-versant est occupé par les formations du Lias à l'Oxfordien supérieur en une série à pendage ouest dans la moitié nord et nord-ouest dans la moitié sud. Une faille Nord-Sud remonte son compartiment ouest et fait réapparaître les marnes du Lias sur une large bordure ouest du bassin. Compte tenu du pendage, le Sud et le Sud-Est du bassin est occupé par les marnes du Lias. Les formations du Bajocien à l'Oxfordien supérieur, de même faciès que sur le bassin du Sauzay, n'occupent ainsi que la moitié de la surface de ce bassin, l'autre moitié étant occupée par les marnes du Lias.

4. ANALYSE DES DEBITS

4.1 QUELQUES REMARQUES PRELIMINAIRES

Pour que les résultats des stations de jaugeage puissent apporter des renseignements hydrogéologiques ou autres fiables sur les bassins versants, il est indispensable que tout le débit fourni par le bassin passe à la station de jaugeage, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas, notamment, de sous-écoulement au droit des stations. Cette condition est, dans l'ensemble, réalisée pour les 4 stations de jaugeage étudiées ici :

- Nohain à Villiers : station implantée en zone d'affleurement des marnes du Kimméridgien supérieur peu perméables,
- Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux : station implantée en zone d'affleurement des marnes du Lias peu perméables,
- Druyes à Surgy et Beuvron à Champmoreau : stations implantées sur substratum perméable, mais dans une zone où ces cours d'eau drainent fortement la nappe ; les sous écoulements éventuels doivent être négligeables.

Il convient également de s'assurer que les prélèvements à l'amont des stations sont négligeables. C'est bien le cas face aux débits de hautes eaux ou aux débits annuels, par contre, certaines années, sur certains cours d'eau, les prélèvements peuvent être importants face aux débits d'étiage. Dans ce cas les débits <u>d'étiage naturels</u> devront être reconstitués car seul les débits non influencés par des activités humaines sont représentatifs du comportement des formations aquifères. Chaque cas sera étudié au chapitre "débit d'étiage".

Enfin, tous les phénomènes parasites étant éliminés, il faut également garder à l'esprit que les résultats fournis concernant les formations aquifères ne seront que des renseignements globaux sur l'ensemble du bassin-versant, les hétérogénéités locales seront lissées et cela, d'autant plus que le bassin-versant est étendu.

4.2 DEBITS MOYENS ANNUELS ET VERIFICATION DES BASSINS-VERSANTS

On donne ci-dessous les débits moyens annuels sur la période 1971-1994 (24 ans), commune aux 4 stations : débits absolus en m³/s, débits spécifiques par km² de bassin-versant topographique et lame d'eau écoulée en mm.

Débit moven annuel 1971-1994

	m³/s	l/s/km²	mm
Druyes à Surgy	1,49	7,68	242
Nohain à Villiers	3,35	7,08	223
Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	0,984	12,1	381
Beuvron à Champmoreau	2,18	8,26	260

Par comparaison avec la hauteur moyenne annuelle de précipitation que reçoit chaque bassin, on constate quelques anomalies :

- le Nohain devrait avoir un débit spécifique égal ou un peu supérieur à celui de la Druyes; le Nohain a donc un bassin-versant souterrain probablement un peu moins étendu que son bassin-versant topographique (473 km²),
- le Sauzay a un débit spécifique beaucoup trop élevé: son bassin-versant souterrain est donc plus étendu que son bassin-versant de surface; un débit moyen annuel de 9 l/s/km² conforme à la pluviométrie qu'il reçoit indiquerait une surface de bassin-versant de 110 km² au lieu de 81; compte tenu de la structure géologique, la différence de superficie (environ 30 km²) est vraisemblablement prise vers le Nord-Ouest du bassin c'est-à-dire celui du Nohain (voir en 3.3), ce qui confirme, du même coup, pour le Nohain un bassin-versant souterrain plus petit (de 30 km²) que son bassin-versant topographique, différence qui peut cependant, pour lui, être négligée (car inférieure à 10 % de sa surface).

Pour les deux autres bassins-versants, de la Druyes à Surgy et du Beuvron à Champmoreau, il n'y a pas de discordances notables entre hauteur de précipitations reçue et débit moyen annuel spécifique : il y a donc concordance globale entre bassin-versant topographique et bassin-versant souterrain.

4.3 **DEBITS D'ETIAGE**

Nous avons pris comme débit d'étiage la moyenne des débits moyens journaliers des 5 jours consécutifs les plus faibles de l'année. Ils représentent le débit fourni par les réserves souterraines en fin de vidange annuelle, c'est-à-dire au moment de l'année où elles sont au plus bas. La courte période considérée (5 jours) permet de s'affranchir du nuissellement provoqué lors des journées de pluies d'été ou de début d'automne lorsque le débit s'écoulant dans les cours d'eau n'a plus en totalité une origine souterraine mais peut comporter une part notable de ruissellement (10 %, 20 % du débit total ?); il est, par contre, presque toujours possible en fin d'été et début d'automne, de trouver des périodes de 5 jours ou plus sans précipitations, périodes donc où l'écoulement souterrain représente 100 % du débit du cours d'eau.

Ces débits d'étiage ont été déterminés pour 4 années particulières, présentant des étiages prolongés (été et automne secs) mais succèdant à des hivers plus ou moins arrosés donc où la recharge des aquifères a été ou moins importante :

- 1976, 1991 : années à faible recharge des aquifères : années de nappes basses.
- 1978, 1985 : années à recharge des aquifères moyennement forte : années de nappes moyennement hautes.

Le tableau 1 donne pour ces 4 années ces débits d'étiage aux stations étudiées ainsi que les débits moyens mensuels les plus faibles et les débits moyens annuels.

L'examen des hydrogrammes des débits moyens journaliers montre que parfois les 5 jours consécutifs les plus faibles de l'année sont manifestement diminués par des prélèvements : ce fut notamment le cas en août 1976. Nous avons alors repéré <u>sur l'hydrogramme</u>, les 5 jours consécutifs les plus faibles non influencés par des prélèvements. Le tableau indique les valeurs influencées et non influencées. Lors des années où l'examen de l'hydrogramme ne montre pas d'influence de prélèvements, les 5 jours consécutifs les plus faibles réellement mesurés sont notés dans la colonne des valeurs non influencées.

Ce sont ces valeurs des 5 jours consécutifs non influencés les plus faibles de l'année qui sont à prendre en compte pour évaluer les débits d'étiage fournis par les formations géologiques : nous les dénommerons dans ce qui suit : étiage des 5 jours.

La comparaison de ces débits avec les débits moyens mensuels des mois les plus faibles des années montrent que ces derniers sont supérieurs d'environ 9 à 17 % aux débits d'étiage des 5 jours (cela tient au fait qu'il se produit, même durant le mois le plus faible, quelques crues ou même un début de recharge des aquifères, d'où un débit moyen sur le mois un peu supérieur au débit d'étiage des 5 jours).

Dans tout ce qui suit, nous dénommeront <u>étiage mensuel</u> le débit moyen mensuel du mois le plus faible de l'année. Afin de reconstituer rapidement à partir des seuls débits mensuels une série longue d'étiage des 5 jours, on peut pour chaque année comme on l'a vu ci-dessus considérer la relation approchée :

étiage des 5 jours = $0.85 \times \text{étiage mensuel}$

Cette règle empirique n'est cependant pas à utiliser sans critiques préalables à d'autres cours d'eau que les 4 étudiés ici. L'année 1976 constitue une exception : compte tenu des forts prélèvements durant tout le mois d'août, le débit moyen de ce mois a été, au contraire, plus faible que le débit d'étiage des 5 jours non influencés.

Le tableau 2 donne les valeurs en débits spécifiques (l/s/km²) calculées sur les bassins-versants topographiques. On note pour le Sauzay des débits spécifiques élevés du fait de son bassin souterrain plus étendu que son bassin-versant de surface (voir en 4.2).

4.4 INDICES DE REGULARITE DES DEBITS

débit d'étiage des 5 jours

Le rapport = IRQ

débit moyen annuel

permet de chiffrer le pouvoir régulateur des formations géologiques présentes sur les bassins-versants c'est-à-dire la rapidité de leur vidange, en comparant :

- le débit d'étiage des 5 jours, représentant le débit d'écoulement souterrain en fin de vidange,
- avec le débit moyen annuel, représentant l'apport global au bassin versant sur l'année.

Ce rapport permet de faire des comparaisons entre bassins-versants, pour peu qu'ils soient soumis à des régimes climatiques semblables ce qui est le cas ici, et à condition de comparer année par année.

Le tableau 3 donne les valeurs de l'IRQ sur les 4 bassins versants étudiés et pour les 4 années choisies. Le rapport a été calculé pour les débits d'étiage des 5 jours consécutifs non influencés et pour les débits moyens du mois le plus faible ; dans ce dernier cas les valeurs de l'IRQ sont un peu surévaluées puisque, comme noté ci-dessus, l'étiage mensuel est supérieur d'environ 15 % à l'étiage des 5 jours.

5. RESULTATS DE L'ANALYSE HYDROLOGIQUE

Sur le bassin de la Druyes le ruissellement est négligeable, compte tenu de la très faible densité de drainage en cours d'eau permanent, soit 46 m de longueur de cours d'eau par km² de surface, avec pour seul cours d'eau sur ce bassin versant, la Druyes elle-même qui prend sa source à 9 km à l'amont de la station). On peut alors estimer que sur ce bassin le débit d'origine souterraine représente, quelque soit la saison, près de 100 % du débit mesuré à la station de jaugeage. Autrement dit la lame d'eau écoulée à la station peut être assimilée à la lame d'eau débitée par les exutoires des aquifères du bassin, et donc également à celle qui s'est infiltrée dans ces aquifères.

Sur la période 1971-1994 soit 24 ans, on a 242 mm la lame d'eau moyenne annuelle écoulée à la station, à comparer à une hauteur moyenne annuelle de précipitations sur le bassin versant qui peut être évaluée à 750 mm. On peut alors en déduire le pourcentage moyen des précipitations s'infiltrant jusqu'aux aquifères de ce bassin :

242/750 = 32 %, le reste étant mobilisé par évapotranspiration par la végétation. Ce pourcentage est très variable d'une année sur l'autre et sur une même année les pluies d'été n'atteignant pas les aquifères par opposition à celles d'hiver (pluies efficaces) qui s'y infiltrent en presque totalité. Cependant ce pourcentage, représentatif d'une période de plusieurs dizaines d'années, peut être généralisé à l'ensemble du domaine d'étude du fait, par rapport au bassin de la Druyes

- d'un couvert végétal assez semblable,
- d'une évapotranspiration potentielle peu variable d'un point à un autre
- et surtout d'une perméabilité aussi forte des formations superficielles ou profondes, la densité de drainage en cours d'eau permanent y étant presque aussi faible.

L'étiage mensuel de la Druyes à Surgy, période 1969-1994 (26 ans) se produit soit en septembre (12 fois), soit après (5 fois en octobre et 7 fois en novembre); l'étiage mensuel s'est également produit 2 fois en août.

Les débits de l'étiage mensuel sont très variables d'une année sur l'autre :

- valeur maximale: 1710 l/s en septembre 1981 (8,81 l/s/km²)
- valeur minimale: 99 l/s en septembre 1992 (0,51 l/s/km²)

Le tableau 4 ci-dessous donne pour les 26 années de mesure les étiages mensuels et les débits moyens annuels avec leur fréquence de dépassement f, avec $f = \frac{f}{N+1}$

(r = rang de classement par ordre décroissant; N = nombre d'années de mesure, ici <math>N = 26); ces valeurs de fréquence ne sont qu'un ordre de grandeur compte tenu de la série de mesure pas très longue.

La fréquence de dépassement de la valeur la plus faible, l'étiage mensuel de 1992, est de 0,96 soit une valeur égalée ou dépassée de l'ordre de 96 années sur 100.

L'étiage mensuel dépassé ou égalé 4 années sur 5 (fréquence de dépassement quinquennale : 0,80) est compris entre 165 l/s (f = 0,81) et 191 l/s (f = 0,78) soit entre 0,85 l/s/km² et 0,98 l/s/km².

L'étiage mensuel médian (égalé ou dépassé 1 année sur 2 : fréquence de dépassement : 0,50) est compris entre 535 l/s (f = 0,52) et 565 l/s (f = 0,48) soit entre 2,76 l/s/km² et 2,91 l/s/km².

Les étiages de 5 jours c'est-à-dire les débits d'écoulement souterrain les plus faibles des années doivent être évalués, comme mentionné ci-dessus en 4.3, à environ 85 % des valeurs d'étiage mensuel. Le tableau 1 donne pour les 4 années étudiées en détail, les valeurs de débit d'étiage de 5 jours repérées précisément sur les hydrogrammes.

Si l'on compare les débit d'étiage de la Druyes à ceux des autres bassins-versants (en débit spécifique), notamment à celui du Nohain (tableau 1), on constate que les débits d'étiage de ce demier bassin, étiage des 5 jours ou étiage mensuel, sont nettement plus élevés que ceux de la Druyes, alors que les débits moyens annuels des 2 bassins sont identiques. C'est l'indice d'une vidange des réserves aquifères nettement plus rapide sur le bassin de la Druyes que sur celui du Nohain. Les indices de régularité des débits

débit d'étiage des 5 jours ou mensuel

IRO =

débit moyen annuel

(tableau 3) rendent bien compte de cette vidange plus lente sur le Nohain : pour les 4 années étudiées les IRQ calculés avec les étiages de 5 jours ont été compris

- sur le Nohain entre 0,27 et 0,53
- sur la Druyes entre 0,15 et 0,25

Ces 2 bassins sont pourtant assez semblables d'un point de vue géologique (voir en 3.1 et en 3.2). Il faut supposer, pour expliquer cette différence, une karstification plus généralisée sur le bassin de la Druyes. Des indices de surface vont dans ce sens :

- sur le bassin de la Druyes, densité de drainage en cours d'eau permanents très faible (9 km de cours d'eau sur 194 km² soit 46 m/km²), vallées sèches longues et profondes,
- sur le bassin du Nohain, densité de drainage en cours d'eau permanents plus élevée (78 km de cours d'eau sur 473 km² soit 165 m/km²), vallées sèches moins longues.

Une vidange plus rapide des réserves aquifères indique aussi que leur volume est plus faible.

Le bassin-versant de la Druyes est le seul bassin contrôlé par station de jaugeage s'étendant sur le domaine d'étude. Les résultats concernant les débits d'origine souterraine de ce bassin (débits d'étiage IRQ, etc ...) peuvent-ils être généralisés au reste du domaine de l'étude ? ou bien faut-il plutôt considérer les résultats du bassin-versant du Nohain ? sachant que sur ce bassin, sur celui de la Druyes et sur le reste de domaine de l'étude, on trouve les mêmes faciès calcaires sur au moins 85 % de chacune de leur surface.

Sur le reste du domaine d'étude, notamment entre Cure et Yonne et vers Courson-les-Carrières - Charentenay on trouve les mêmes indices de très forte perméabilité et de karstification généralisée des formations que sur le bassin de la Druyes : très faible densité de drainage en cours d'eau permanent, vallées sèches très longues ou à écoulement très temporaire), pertes de ruisseaux, expériences de traçage montrant des circulations souterraines rapides sur de longues distances (voir carte en annexe), etc... et il est très vraisemblable que les exutoires drainant ces secteurs ont des comportements voisins de celui de la Druyes à Surgy.

On peut ainsi donner pour les exutoires drainant les formations jurassiques (Bajocien à Portlandien) du Vézelien Sud-Sud-Ouest de l'Yonne, les évaluations suivantes à partir du tableau 4 :

• écoulement moyen annuel (compte-tenu des hauteurs de précipitations assez homogènes, 700 à 800 m annuels, sur l'ensemble du domaine):

•	fréquence quinquennale humide (égalé ou dépassé 1 année sur 5)	11,1 l/s/km²
•	fréquence médiane, (égalé ou dépassé 1 année sur 2)	8,25 l/s/km²
•	fréquence quinquennale sèche (égalé ou dépassé 4 années sur 5)	4,12 l/s/km²
	fréquence décennale sèche (égalé ou dépassé 9 année sur 10)	3,45 l/s/km²

• écoulement en étiage mensuel (débit moyen du mois le plus faible de l'année) :

•	fréquence quinquennale humide	4,48 l/s/km²
•	fréquence médiane	2,84 l/s/km²
•	fréquence quinquennale sèche	0,88 l/s/km²
•	fréquence décennale sèche	0,67 l/s/km²

• écoulement en étiage de 5 jours : prendre 85 % des valeurs d'étiage mensuel ci-dessus :

٠	fréquence quinquennale humide	3,81 l/s/km²
•	fréquence médiane	2,41 l/s/km²
•	fréquence quinquennale sèche	0,75 l/s/km²
•	fréquence décennale sèche	0,57 l/s/km²

Ces évaluations (fréquences et valeurs de débit), pour fiables qu'elles sont, ne doivent être considérées que comme des ordres de grandeur indicatifs.

6. DETERMINATION DES RESERVES AQUIFERES PAR L'ETUDE DES COURBES DE TARISSEMENT

6.1 GENERALITES

La baisse des débits des cours d'eau en l'absence de précipitations efficaces (précipitations susceptibles de réalimenter les nappes souterraines; elles ont lieu essentiellement en saison froide) représente la vidange des réserves souterraines contenues sur le bassin versant. L'allure de cette baisse de débit tout au long d'une saison sans précipitation efficace (printemps, été, début d'automne soit en général de 4 à 8 mois par an) dépend uniquement des caractéristiques des réservoirs aquifères. L'hydrogramme durant cette période est dénommé hydrogramme de tarissement. L'étude de ces hydrogrammes de tarissement permet de préciser et de compléter les renseignements fournis par les indices de régularité des débits IRQ.

Les hydrogrammes de tarissement observés aux stations de jaugeage peuvent, la plupart du temps, se superposer correctement à des courbes (courbes de tarissement) d'équation débit = f (temps) bien déterminées. Ces équations de tarissement ont pour intérêt :

- d'une part de permettre une prévision des débits d'étiage à quelques semaines ou quelques mois à l'avance,
- d'autre part, en intégrant l'équation de tarissement à partir d'une date donnée et sur une durée infinie, d'avoir le volume total d'eau contenu dans les aquifères du bassin-versant à cette date.

Deux remarques doivent cependant être faites ici :

- les pluies de printemps et d'été ne réalimentent normalement pas les aquifères; cependant lorsque ces pluies sont fréquentes, les pointes de ruissellement qu'elles provoquent peuvent perturber l'allure de l'hydrogramme de tarissement, voire même parfois provoquer une légère recharge des aquifères et l'allure de l'hydrogramme de tarissement n'est plus alors uniquement fonction de l'hydrogéologie du bassin versant,
- les volumes de réserves aquifères calculés par les courbes de tarissement ne concernent que les réserves situées à des cotes plus hautes que les exutoires dites réserves régulatrices; or il peut exister des réserves à des cotes plus basses que les exutoires, dénommées réserves permanentes qui, pour être évaluées, nécessitent d'autres méthodes (géologie structurale, géophysique, etc ...).

6.2 APPLICATION AU BASSIN VERSANT DE LA DRUYES A SURGY

La Druyes à Surgy se prête bien à l'étude des tarissements du fait du ruissellement négligeable sur ce bassin (voir ci-dessus en 5); les hydrogrammes en saison de vidange (hydrogrammes de tarissement) ne sont pas perturbés et représentent ainsi la courbe de tarissement des réserves souterraines du bassin. On donne en annexe les hydrogrammes de la Druyes des années 1976, 1978 et 1985 caractérisées par un tarissement prolongé. Pour ces trois années l'hydrogramme de tarissement a eu lieu:

• en 1976 : du 15 février à la fin septembre (7,5 mois),

• en 1978 : du 11 avril (ou du 19 mai) au début décembre (6,5 ou 7,5 mois).

• en 1985 : du 20 mai au début décembre (6,5 mois).

Ces hydrogrammes de tarissement suivent de près les courbes d'équation de type hyperbolique :

$$Q = \frac{Q_0}{(1+\varepsilon t)^2} = \frac{Q_0}{(1+\beta\sqrt{Q_0}.t)^2} \text{ avec } \varepsilon = \beta\sqrt{Q_0}$$

β pouvant être dénommé "coefficient de tarissement hyperbolique".

avec les débits (Q et Q₀) en m3/s et les temps t en jours.

Ce type de tarissement est entièrement déterminé par β et Q_o . Les ajustements obtenus sont :

• en 1976

$$Q_o = 3.21 \text{ m}^3/\text{s le } 15 \text{ février}$$

 $\epsilon = 2.10^{-2} \text{ soit } \beta = 1.12 \cdot 10^{-2}$

en 1978

$$Q_o = 4,77 \text{ m}^3/\text{s le 11 avril}$$

 $\epsilon = 10^{-2} \text{ soit } \beta = 4,59.10^{-3}$
ou
 $Q_o = 3,24 \text{ m}^3/\text{s le 19 mai}$
 $\epsilon = 9,10^{-3} \text{ soit } \beta = 5,00.10^{-3}$

• en 1985

$$Q_o = 3,22 \text{ m}^3/\text{s le } 20 \text{ mai}$$

 $\epsilon = 10^{-2} \text{ soit } B = 5.59.10^{-3}$

L'intégration de ces équations de t = 0 à l'infini s'exprime par :

$$t=0 \frac{Q_o}{(1+\beta\sqrt{Q_o}.t)^2} = \frac{\sqrt{Q_o}}{\beta}$$

Avec les unités utilisées, le volume des réserves souterraines du bassin versant en m³ pour un débit Q_o à la station de jaugeage (débit en période de tarissement) s'exprimera par :

$$\frac{\sqrt{Q}}{\beta}$$
 86.400

Le tableau ci-dessous donne ainsi les volumes de réserve aquifère (réserves régulatrices) du bassin de la Druye à différentes dates.

Débit r	n ³ /s	Date	Volume de réserve aquifère						
			m ³	l/m²					
hautes eaux	3,21	15/2/1976	13,8 . 10 ⁶	71					
étiage	0,100	fin septembre 1976	2,44 . 10 ⁶	13					
hautes eaux	4,77	11/4/1978	41,1 . 10 ⁶	212					
hautes eaux	3,24	19/5/1978	31,1 . 10 ⁶	160					
étiage	0,450	fin novembre 1978	12 . 10 ⁶	62					
hautes eaux	3,22	20/5/1985	27,7 . 10 ⁶	143					
étiage	0,369	mi décembre 1985	9,39 . 10 ⁶	48					

Le volume de réserve d'avril 1978 peut être considéré comme une valeur de hautes eaux dépassée environ 1 année sur 5.

Les volumes de réserves d'étiage peuvent être considérés comme des valeurs :

- dépassées environ 49 années sur 50 pour celle de septembre 1976,
- dépassées une année sur 2 (valeur médiane) pour celles de novembre 1978 et de décembre 1985.

Compte tenu des remarques données en 5, ces valeurs de volume de réserve aquifère en 1/m² peuvent être raisonnablement généralisées à l'ensemble de la zone de l'étude.

Tableau 1 : débits d'étiage et débits moyens annuels pour 4 années caractéristiques

	Surface	1976 1978								1985				1991											
	du		1	l						1			}		_	1					1	!			
	bassin versant	,	4		s	2	3		4		5	2	3	4	1	:	5	2	3	4			5	2	3
	(en km²)	6	7	6	7			6	7	6	7			6	7	6	7			6	7	6	7		
La Druyes à Surgy	194	17	aqt 1-5	001	sept 19-23	sept 127	660	353	64c 8-12	450	3041 m3412	ло ч 535	2[70	•	,	369	dén 16-20	nov 43á	1500	•	•	122	od 16-20	oct 131	840
Le Nohain à Villiers	473	795	#01 22-26	904	eçt 1-5	800t 840	1770			1440	8 4	nov 1540	5410	٠	•	1430	nov 16-20	oet 1600	3330	711	sept 17-21	1096	cot 610	sept 995	2060
Le Sausay à Corvol l'Orgueilleux	81	170	ardt 17-21	250	erût 24-28	acút 225	555	192	od 19-23	400	109 20-24	лоч 414	1530	•		350	646 1-5	nov 385	1060	•		209	sept 17-21	sept 226	535
Le Beuvron à Champmoreau	264	230	#01 25-29	280	14QX 3-7	eoût 265	1150	·		281	oct 12-16	oot 326	2860	•	•	275	nov 19-23	oct 350	1960	•	•	143	eq.t 20-24	sept 172	1060

- 1: étiage des 5 jours : moyenne des débits moyens journaliers des 5 jours
 - dans la colonne 4 : les plus faibles de l'année en période influencée (prélèvements, pompages, etc...),
 - dans la colonne 5 : les plus faibles de l'année en période non influencée,
 - dans la sous-colonne 6 : valeurs de ces débits en l/s
 - · dans la sous-colonne 7 : dates de ces 5 jours
- 2: débit moyen mensuel du mois le plus faible de l'année, en l/s, et indication du mois concerné.
- 3: débit moyen annuel en l/s.

Tableau 2 : débits spécifiques d'étiage et débits moyens annuels, en l/s/km², pour 4 années caractéristiques (voir les valeurs correspondantes en débits absolus, l/s, au tableau 1)

	Surface du BV (km²)		1976			1978			1985		1991			
:		1	2	3	1	2	3	1 1	2	3	1	2	3	
La Druyes à Surgy	194	0,52	0,65	3,40	2,32	2,76	11,2	1,90	2,25	7,73	0,63	0,67	4,33	
Le Nohain à Villiers	473	1,91	1,78	3,74	3,04	3,26	11,4	3,02	3,38	7,04	2,32	2,10	4,36	
Le Sauzay à Corvol l'Orgueilleux	81	3,09	2,78	6,85	4,94	5,11	18,9	4,32	4,75	13,1	2,58	2,79	6,60	
Le Beuvron à Champmoreau	264	1,06	1,00	4,36	1,06	1,23	10,8	1,04	1,25	7,42	0,54	0,65	4,02	

^{1:} étiage des 5 jours : moyenne des débits moyens journaliers des 5 jours consécutifs les plus faibles de l'année en période non influencée par des prélèvements, en l/s/km² (voir colonne 5 du tableau 1).

^{2:} débit moyen du mois le plus faible de l'année, en l/s/km² (voir colonne 2 du tableau 1).

^{3:} débit moyen annuel en l/s/km² (voir colonne 3 du tableau 1).

Tableau 3 : Indices de régularité des débits (IRQ)

	Surface du BV (km²)	19	76	19	778	19	85	1991		
		1	2	1	2	1	2	1	2	
La Druyes à Surgy	194	0,15	0,19	0,21	0,25	0,25	0,29	0,15	0,16	
Le Nohain à Villiers	473	0,51	0,47	0,27	0,28	0,43	0,48	0,53	0,48	
Le Sauzay à Corvol l'Orgueilleux	81	0,45	0,41	0,26	0,27	0,33	0,36	0,39	0,42	
Le Beuvron à Champmoreau	264	0,24	0,23	0,10	0,11	0,14	0,17	0,13	0,16	

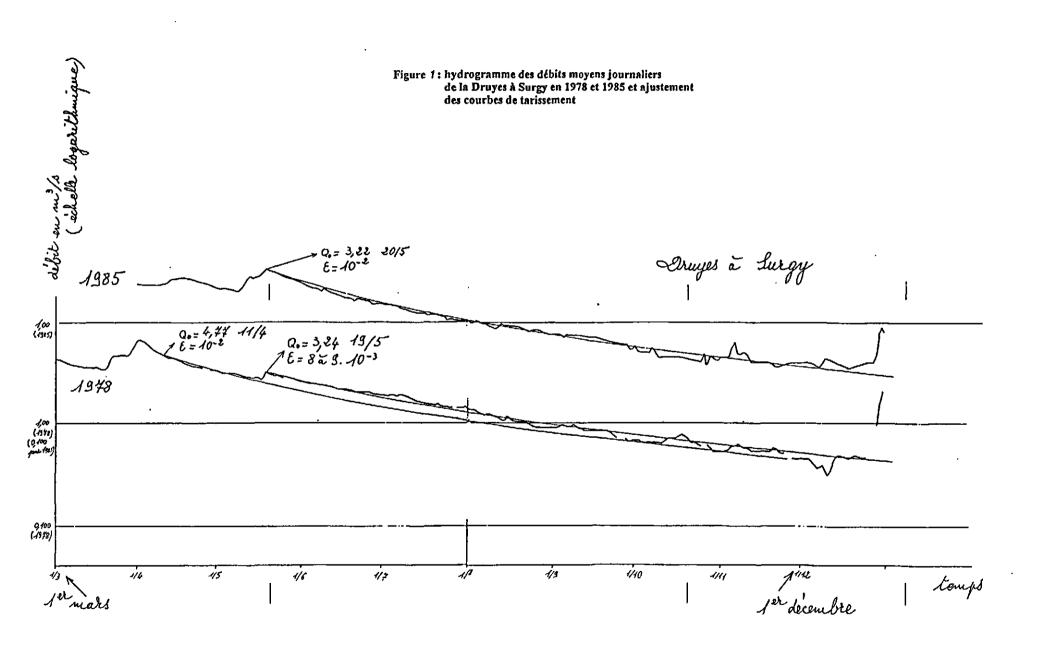
 $\mathbb{R}Q =$

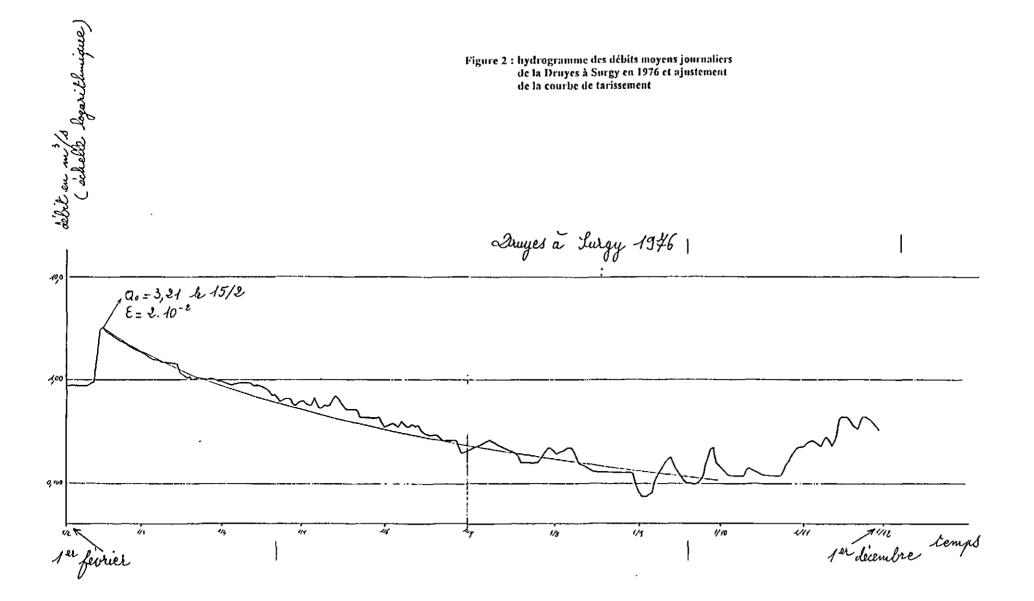
débit d'étiage

Indice de régularité des débits :

débit moyen annuel

- IRQ avec valeurs de l'étiage des 5 jours non influencé par des prélèvements (voir colonne 5 du tableau 1). 1:
- IRQ avec valeurs de l'étiage mensuel (voir colonne 2 du tableau 1). 2:





CONDITIONS AUX LIMITES DES UNITES HYDROGEOLOGIQUES DE GESTION

Les limites des 5 unités hydrogéologiques de gestion, définies sur le territoire de la synthèse à partir des systèmes aquifères nationaux identifiés par M. MARGAT en1976, sont du même type que celles de ces systèmes.

Les conditions aux limites sont définies dans la situation du cours d'eau à l'étiage, c'est-à-dire alimenté par le drainage de la nappe.

On distingue, comme l'illustre le tableau de la page suivante :

- des limites à conditions de potentiel :

- · à flux positif (alimentation de l'aquifère flux entrant)
- limite continue : cours d'eau alimentant la nappe en étiage,
- limite discontinue : pertes ponctuelles d'un cours d'eau en étiage,
- · à flux négatif (drainage de l'aquifère flux sortant)
- limite continue ; : cours d'eau drainant la nappe en étiage,
- limite discontinue: sources émergeant dans le lit du cours d'eau, ou ligne d'émergences en bas du versant (sources de déversement ou de débordement),
- -des limites à condition de flux, à flux positif ou négatif : contact entre deux aquifères qui se déversent l'un dans l'autre
- -une limite étanche, s'il n'y a pas de communication entre deux unités.

Dans certain cas, les conditions aux limites sont indéterminées.

CONDITIONS AUX LIMITES DES SYSTEMES AQUIFERES

TYPE	S DE LIMITE		FIGURÉ	FLUX ENTRANT	FLUX SORTANT
	Perenne	Continue	***		Toutes sources permonentes
CONDITIONS DE		Discontinue	****		
POTENTIEL	Temporaire	Continue	-+*-	Cours d'eau temporaire	Sources temporaires
		Discontinue	-**-	Cours d'eau temporaire	Source karstique temporaire
	Porenne	Continue	للللللللل	Cours deou perché colmaté perm.	(Q sortont de l'oquifère libre)
CONDITIONS DE		Discontinue	1-1-1-1-	Cours d'eou perché	Karst drainant
FLUX	Temporaire	Continue	1	Cours d'eau colmaté comparaire Cours d'eau perché lemporaire	
	romporono	Discontinue			Aarst diamont temporure
(peut se sub	Limite étanche (peut se substituer temporairement à une limite à condition de flux ou de potentiel temporaire)			FLUX	

FICHES SIGNALETIQUES DES UNITES HYDROGEOLOGIQUES DE GESTION

UNITE HYDROGEOLOGIQUE 602 NORD-OUEST CARACTERISTIQUES DU RESERVOIR

Caractéristiques	Réservoir	
Lithologie	Socie	
Ordre d'intérêt	7	
Surface (km²) dont :	6	
Epaisseur mouillée moyenne (m)	30	
Porosité efficace moyenne (%)	1	
Réserves potentielles (10 ⁶ m ³)	1,8	

UNITE HYDROGEOLOGIQUE 602 NORD-OUEST (SUITE) TERMES DU BILAN HYDROLOGIQUE

API	PORTS NETS	SORTIES NETTES				
Ai = Excédent moins ruissellemen	t	Pi = Pompage moins réinjections				
Pluie efficace (mm)	250	AEP : (m³/an) néant				
Infiltration efficace (mm)	125	Autres néant				
Surface (km²)	h					
Apports (10 ⁶ m ³ /an)	0,75					
Ai : 0,75 10 ⁶ m ³ /an		$\mathbf{Pi} = 0$				
		Λi/Pi = ∞				
Al = Réalimentation aux limites :	flux > 0	PI = Pertes aux limites de drainage; flux < 0	72			
Limites concernées : limite d'étud		Limites concemées :				
AI >= 0		• de drainage par le Cure : $Pl_1 = 0.2 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$				
Ai / Al = indéterminé		• de recouvrement à l'Ouest : Pl ₂ > 0.55 10 ⁶ m ³ /an				
		$PI > 0.75 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$				
		PI/Pi = ()				

¹UNITE HYDROGEOLOGIQUE 536 NORD-OUEST CARACTERISTIQUES DU RESERVOIR

Caractéristiques	Réservoir
Lithologie	Calcaires interstratifiés au sein de marnes
Ordre d'intérêt	8
Surface (km²):	11
Epaisseur mouillée moyenne (m)	15
Porosité efficace moyenne (%)	1
Réserves potentielles (10 ⁶ m ³)	1,7
, , ,	

UNITE HYDROGEOLOGIQUE 536 NORD-OUEST (SUITE) TERMES DU BILAN HYDROLOGIQUE

	APPORTS NETS		SORTIES NETTES				
Ai = Excédent moins ruisseller	ment		Pi = Pompage moins réinjections				
	Calcaires et marnes du Lias moy, et inf.	Marnes du Lias supérieur					
Pluie efficace (mm)	225	225	AEP: (m³/an)	néant			
Infiltration efficace (mm)	112,5	67,5	Autres	néant			
Surface (kn1²)	4	7					
Apports (10 ⁶ m ³ /an)	0,45	0,47					
Ai: 0,92 10 ⁶ m ³ /an			Pi = ()				
		Α	i/Pi = ∞				
Al = Réalimentation aux limite	es; flux > 0		PI = Pertes aux limites de di	rainage; flux < 0			
Limites concernées : contact av	vec le socie		Limites concernées :				
Al >= 0			drainage par les rivières : néant				
Ai / Al = indéterminé			· recouvrement et faille	$: Pl_1 > 1.25 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$			
			PI > 0,9 10 ⁶ m ⁻¹ /an				
			PI/Pi = 0				

UNITE HYDROGEOLOGIQUE 71 SUD-OUEST

CARACTERISTIQUES DES RESERVOIRS

Caractéristiques	Réservoir nº 1	Réservoir n° 2	Total	
Lithologie	Calcaires bathono-calloviens et calcaires à chailles	Calcaires à entroques bajociens		
N° de classement d'aquifères	t	4		
Surface (km²)	113	143		
Epaisseur mouillée (m)	40	10		
Porosité efficace moyenne (%)	1	1	i	
Réserves brutes (10 ⁶ m ³)	45,2	14,3	59,5	

UNITE HYDROGEOLOGIQUE 71 SUD-OUEST (SUITE)

TERMES DU BILAN HYDROLOGIQUE

AP	PORTS NETS		SORTIES NETTES Pi = Pompage moins réinjections				
Ai = Excédent moins ruissellemen	nt	<u> </u>					
	Réservoir 1	Réservoir 2		Réservoir 1	Réservoir 2		
Pluie efficace (mm)	200	200	AEP : 100 (m ³ /an)	64 053	197 294		
Infiltration efficace (mm)	200	1001	Autres	•	-		
Surface (km²)	113	30	Total: 261,347 m ³				
Apports (10 ⁶ m ³ /an)	22,6	3,0	$Pi = 0.26 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$				
Ai : 25,6 10 ⁶ m ³ /au							
		Ai/P	i = 98,5				
Al = Réalimentation aux limites ;	flux > 0		PI = Pertes aux limites de drainage; flux < 0				
Limites concernées : limite d'étue	le (au Sud)		Limites concemées :				
ΛI > 0			• de drainage (réservoir n° 1) : $Pl_1 = 14.2 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$				
Ai / Al = indéterminé			· d'étude (réservoir n° 1) : Pl ₂ > 0				
			• de drainage (réservoir n° 2) : 1,9 10 ⁶ m ³ /an				
		• de recouvrement (réservoir n° 2) : Pl ₃ > 9,24 10 ⁶ m ³ /an					
			$P1 > 25,3 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$				
			PI / Pi = 97,5				

¹ à travers les marno-calcaires bathoniens

UNITE HYDROGEOLOGIQUE 64 NORD

CARACTERISTIQUES DES RESERVOIRS AQUIFERES

Caractéristiques	Réservoir nº 1	Réservoir nº 2	Réservoir nº 3	Réservoir nº 4	Réservoir nº 5	Total
Lithologie	Calcaires à entroques bajociens	Calcaires bathono- calloviens et calcaires à chailles	Calcaires récifaux	Calcaires oxfordiens supérieurs	Calcaires kimmeridgiens inférieurs	
Ordre d'intérêt	4	1	2	6	5	
Surface (km²)	445	62	190	97	94	
Surface d'intiltration (km²)	2	62	190	97	94	
Epaisseur mouillée moyenne (m)	10	48	30	33	35	
Porosité efficace moyenne (%)	1	1	1	1	1	
Réserves brutes (10 ⁶ m ³)	45	30	57	32	33	197
ļ						

² affleurement de marno-calcaires bathoniens

UNITE HYDROGEOLOGIQUE 64 NORD (SUITE)

TERMES DU BILAN HYDROLOGIQUE

	APPORT	S NETS	· <u>-</u>	<u> </u>			S	ORTIES	NETTES		<u></u>
Ai = Excédent moins ruissellement						Pi = Pompage moins réinjections					
Réservoir	J	2	3	4	5	Réservoir	l	2	3	4	5
Pluie efficace (mm)	180	180	180	180	180	AEP : (m³/an)	-	-	231.894	303.185	44.157
Infiltration efficace (mm)	90	180	180	180	180	Autres	-	-	-	-	~
Surface (km²)	2	62	190	97	94						
Ai (10 ⁶ m ³ /an)	0,18	11,2	34,2	17,5	16,9	Total : 579.236 m³/a	1				
Ai : 80 10 ⁶ m ³ /an				$Pi = 0.58 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$							
					Ai/Pi	= 140					
Al = Réalimentation aux limi	tes ; flux >	0				PI = Pertes aux limite	s de drain	age ; flu	< 0		
Limites concernées : limite d	étude (au S	Sud)			-	Limites concernées :					
AI >= 0					• de drainage (réservoirs 2 à 5) : $Pl_1 = 55,6 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$						
Ai / Al = indéterminé						· de recouvreme	nt :				
						• réservoir 1 : $Pl_2 = 0.18 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$					
						• réservoirs 2 à 5 : $Pl_3 \ge 23.6 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$					
						$PI \ge 79,4 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$	-				
						PI / Pi = 137					

UNITE HYDROGEOLOGIQUE 522 NORD-EST CARACTERISTIQUES DU RESERVOIR

Caractéristiques	Réservoir	
Lithologie	Calcaires portlandiens	
Ordre d'intérêt	3	
Surface (km²) dont		
· affleurement	187	
· sous recouvrement (marnes barémiennes et sables et argiles apticns)	158	
· Total	345	,
Epaisseur mouillée (m)		
à l'affleurement	35	
· sous recouvrement	70	
Porosité efficace moyenne (%)	1	
Réserves brutes (10 ⁶ m ³)	175	

UNITE HYDROGEOLOGIQUE 522 NORD-EST (SUITE)

TERMES DU BILAN HYDROLOGIQUE

	APPORT	S NETS		<u>.</u>		SORTIES NETTES			
Ai = Excédent moins ruiss	ellement		<u> </u>		Pi = Pompage moins réinjections				
	Calcaires argileux (Kimm. Sup. ^r)	Calcaires portlandiens	Marnes barrémiennes	Sables aptiens			•		
Pluie efficace (mm)	150	150	150	150	AEP: (m³/an)	3 648.731			
Infiltration efficace (mm)	75	150	45	120	Autres	-			
Surface (km²)	96	775	94	64					
Apports (10 ⁶ m ³ /an)	7	116	4	8					
Ai : 135 10 ⁶ m ³ /an					$Pi = 0.36 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$				
				Ai/P	i = 375				
Al = Réalimentation aux li	mites; flux >	• 0			Pl = Pertes aux limites de	drainage ; flux < 0			
Limites concernées : néant			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	····	Limites concernées :				
Al >= 0					• de drainage : $PI_1 = 9$	97,3 10 ⁶ m ³ /an			
Ai / Al = ∞					· de recouvrement : P	$l_2 = 37.3 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$			
					$PI = 134,6 \cdot 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$				
1					Pl / Pi = 374				

FICHIER SIGNALETIQUE HYDROGEOLOGIQUE DES CAPTAGES AEP

FICHIER DES CAPTAGES DU VEZELIEN

INDICE 868	N=Agence	N*Agenca	Code	COMMUNE	Z.L	x	٧	Z.Eol	Profondeur	3EDLDGIE	Code Nappa	Mature	DENOMINATION DE L'OUVRAGE	VOLUME PRELEVÉ 1992
04024X0083	689801J	05188M	89 263	MONETEAU	2	692,60	316.63	93		PORTLANDIEN		FORAGE	LES BOISSEAUX (SECOURSIP3	1362493
04024X0085	8898013	05184K	89 283	MONETEAU	2	592,67	310,50	93	20	PORTLANDIEN		PUITS	LES BOISSEAUX (2 PUITS)	952380
04028X0005	009801J			VALLAN		690,16		159		ALLUVIONS KIMMERIDGI		SOURCE	SOURCE DE LA DOYEN	0
04028X0036	589427G	08575X	89 4 <u>27</u>	VÁLLÁN	2	68,96	305,50	155		KIMMÉRIDOIEN		PUITS	FONTAINE DES BUISSONS	45955
04028X0037	5694276	08424H	69 427	VALLAN		669,16		167		KIMMERIDOIEN		PUITS	PUITS DE LA VALLEE DES VEAUX	24218
04035X0006	6898013			ESCOLIVES-STE-CAMILLE			303,93	107		KIMMERIDGIE		SOURCE	SOURCE DE LA FONTAINE RONDE	
04035X0008	589337J			ESCOLIVES-STE-CAMILLE		896,22		105		ALLUVIONS		PUITS	PUITS DU CHATEAU DU SAULCE	157927
	589023T			CHAMPS-SUR-YONNE			307,75			ALLUVIONS KIMMERIDOI		FORAGE	FORAGE DU RESERVOIR LA POTRADE	126294
04035X0020	509155L			ESCOLIVES-STE-CAMILLE			302,50			ALLUVIONS KIMMERIDGI		PUITS	PUITS DE LA PIECE DE L'ETANG	15800 (en 1986)
04035X0021				ESCOLIVES-STE-CAMILLE			302,45	108		ALLUVIONS KIMMERIDGI		PUITS	PUITS DE COULANGES-LA-VINEUSE	44680 (en 1985)
04035X0023 ·	589202M			VINCELOTTES		897,85		108		ALLUVIONS		PUITS	PUITS DU PARC	47375
04035X0040	689801J	08104K	89 155	ESCOLIVES-STE-CAMILLE		695,97		107		KIMMERIDGIE		FORAGE	LA PLAINE DU SAULCE	1460000
04035X0050	589212Y			ESCOLIVES-STE-CAMILLE	_		303.92	107		ALLUVIONS		PUITS	PUITS DES VERNES	17938
04338X0004	589368T	053378	89 273	MOUTIERS			290,28	241		PORTLANDIEN		FORAGE	FORAGE DE LA COOPERATIVE	99783
04338X0005	669020K	Q4868S	89 420	TREIGNY		502,59		205		PORTLANDIEN		SOURCE	SOURCE DES ENCHASSES	64196
04338X0008	89020K	048885	89 420	TREIGNY			282,90	213		PORTLANDIEN		SOURCE	LA COUR D'ALOSSE	291104
04341X0001	489 016 F			LALANDE		673,07		208		PORTLANDIEN		SOURCE	SOURCE DE MOULIN MALOT	191159
04341X0004	089 010 F	05404Z	89 367	BAINTS			292,68			PORTLANDIEN		SOURCE	SOURCE DES GONDAROS	255941
04341X000B	889047P	08972D	89 367	SAINTS		072,20		262		PORTLANDIEN		SOURCE	FONTAINES DE BANNY	147685
04342X0003	689 016 F	05407C	B9 221	LEUONY	2	977,90	298,68	216		PORTLANDIEN		SOURCE	SOURCE DU CHATEAU	145101
04342X0008	089047P	C8970B	89 283	OUANNE	_2	679,97	296,94	235	2,5	PORTLANDIEN	522	SOURCE	SOURCES DU MOULIN MIGNON(25 + G)	127012
04343X0001	589125D	08344W	89 125	COURSON-LES-CARRIERES	2	686,85	292,24	220		KIMMERIDGIE	64	SOURCE	SOURCE DE GLONDS	
04343X0002	569125D	08344W	69 252	MERRY-SEC	2	085,37	294,01	300	9	KIMMERIDGIE	84	SOURCE	SOURCE DE VAU PRONE	
04343X0006	589154K	07325M	89 252	MERRY-SEC	2	007,10	299,48	204	0,5	PORTLANDIEN	522	SOURCE	SOURCE DE BONNY	
04343X0020	589256W		89 256	MIGE	2	697,76	298,51	245	2	PORTLANDIEN KIMMERIDGI	64	SOURCE	SOURCE DE PRENEREAU	
04344X0001	688084J	08222M	88 084	CHARENTENAY	2	890,11	205,07	210	3,6	KIMMERIDGIE	64	SOURCE	LA FONTAINE SOUS LE VAU DE L'ET	28557
04344X0005	669034A	05519Z	89 177	FONTENAY-SOUS-FOURONNES	2	094,49	291,72	173	5,4	OXFORDIEN	64	PUITS	PUITS DES PRES TARDIFS	19403
04344X0000			89 270	MOUFFY	2	688,48	295,34	240	3,5	KIMMERIDOIEN	64	SOURCE	SOURCE DU LAVOIR	
04344X0012	589258W		89 256	MIGE	2	688,11	298,16	245	2	KIMMERIDOIEN	84	PUITS	PUITS CPLMENTAIRE DE PRENEREAU	
04344X0015	589118W	06343V	89 110	COULANGES-LA-VINEUSE	2	692.27	300,72	230		PORTLANDIEN	522	SOURCE	SOURCE DES GROIES	
04348X0006	889047P		89 148	DRUYES-LES-BELLES-FTNES	2	661,20	283,30	180	63	OXFORDIEN	84	PUITS	PUITS DU VIADUC	
04347X0001	589125D			COURSON-LES-CARRIERES	Ž	687,18	287,61	224,4	75	OXFORDIEN	64	FORAGE	FORAGE DES LAURENTS	
04347X0004	689047P	07079V	89 148	DRUYES-LES-BELLES-FTNES	2	682,43	283,02	185	3,4	BATHONIEN-C	64	SOURCE	SOURCE DE QULENE	
04348X0002	589234X	08543L	69 234	LUCY-SUR-YONNE	-2	692,86	281,36	136,5	3,85	ALLUVIONS OXFORDIEN	64	PUITS	PUITS DE LA PIECE DES NOYERS	13037
04348X0004				FESTIGNY	2	691,19	284,61	158	36.9	OXFORDIEN	64	PUTS	FORAGE DE LA QUEUE DE FRETOY	
04348X0005	689025R			CRAIN	2	692,10	281.07	137		ALLUVIONS OXFORDIEN		FORAGE	FORAGE DES PRES MARINS	177103
	588383M			STE-PALLAYE		700,01		127	13.6	ALLUVIONS OXFORDIEN	71	PUITS-COMPLEXE	PUITS DU SENTIER	_
04351X0009 .				PREGILBERT			293.99	127	15.1	ALLUVIONS OXFORDIEN	71	PUITS	PUITS DES FONTAINES	19339
				VINCELLES	_		300,40			ALLUVIONS		PUITS	PUITS DE SAUVEGENOUX	200974
				BAZARNES		869,27		122		ALLUVIONS OXFORDIEN		PUITS	SOURCE SUR LE BIEF	71689
				TRUCY-SUR-YONNE		700,00		121		ALLUVIONS OXFORDIEN		FORAGE	PUITS DE LA FOSSE TOURNANT	11120
04352X0001 #		00444Y		CRAVANT		702.42		124		OXFORDIEN		SOURCE	SOURCE D'ARBAUT	83675
04352X0006 e		Q4845S		VERMENTON	_		297.05	114		OXFORDIEN		SOURCE	SOURCE DES ISLES	225643
04352X0008				LUCY-SUR-CURE		708,18		143		OXFORDIEN		PUITS	PUITS DU GRAND VAL	14482
	589015J			ARCY-SUR-CURE			291,28	120,3		ALLUVIONS		PUITS	LE CHAMP CARRE PRINCIPAL	50002
	589001U	06885J		ACCOLAY			296,50	113		ALLUVIONS		PUITS	LE BAS MARIN	42446
04352X0015 *				LUCY-SUR-CURE			293.60			OXFORDIEN		PULTS	PUITS DES LONGUES RAIES	
04352X0024 e	589233W			BESSY-SUR-CURE		705,60		123		ALLUVIONS		PUTS	PUITS SOUS LA COTE	_
04352X0023				ARCY-SUR-CURE		708,42		120		ALLUVIONS		PUTS	LES QUERINS, COMPLÉMENT AIRE	-
04352X0035 •	2090193	V-3223		LUCY-SUR-CURE			295,12	134		CALLOVIEN		FORAGE	CHAPOUTIN ISACY-NITRY	65643
	569233W	08085\$		LUCY-SUR-CURE		709,25		159		OXFORDIEN		PUITS	PUTS DES CHAMPS DE LA COTE	05043
		08085\$		LUCY-SUR-CURE	_		294.10	150		OXFORDIEN		SOURCE	SOURCE DES PRES DE LA MOUILLE	
	589233W	08872V		MAILLY-LE-CHATEAU	_	898,90		130		OXFORDIEN		SOURCE	SOURCE DU PARC	250235
				MERRY-SUR-YONNE		597,50		120	 2	ALLUVIONS		PUITS	LA FONTAINE DES VERNES	
04355X0003 04356X0010	0030370	A3003W		ST-MORE		707.31		120		BATHONIEN-CAOXFORDIEN		SOURCE	SOURCE DE LA GAUDREE	41754
04356X0010 04854X1001	589225M	08388U		LICHERES-SUR-YONNE	_	894,05		174		BATHONIEN-C		SOURCE	SOURCE ST-GERVAIS	
	689037D	V0300U		BROSSES			279,83			BATHONIEN-C		SOURCE	SOURCE DE MALFONTAINE	5716

PIDICE BOO	M*Agenoe	N°Agenos	Code	COMMUNE	Z.L	×	٧	2,6d	Profondage	GEOFOGIE	Code Nappe	Neture	DENOMINATION DE L'OUVRAGE	VOLUME PRELEVE 1992
04881X0002	689038E	08218H	89 020	ASNIERES-SOUS-BOIS	2	690,98	270,93	180	3,6	BATHONIEN-C	71	SOURCE	SOURCE DE LA CLAIMPIE	34018
04662X1001	589021A	07212P	89 021	ASQUINS	3	706,71	277,06	149		DOGJ	71	SOURCE	SOURCE DE CHOSLIN-FTE ST MARTI	24448
04862X1002			89 021	ASQUINS	2	707,00	276,90	149	4	ALLUVIONS	71	PUITS	PUITS DE CHOSLIN	-
04882X1011	589170C	Q8481X	89 170	FOISSY-LES-VEZELAY	2	707,54	271,85	193	3	DOGU	71	SOURCE	SOURCE DU MOURROIR	8998
04662X1012	559027T	O68830	89 264	ST-PERE	2	706,48	273,53	173	2	BAJOCIEN BATHONIEN-	71	SOURCE	SOURCE DE LA GRAINETERIE	63716
04862X1014	589448C	04849W	89 440	VEZELAY	2	704,90	272,83	190	7	BAJOCIEN	71	SOURCE	SOURCE DE L'ETANG	71662
04662X1015	589021R	07211N	89 021	ASQUINS	2	706,40	276,14	158	8,1	BATHONIEN-C	71	PUITS-COMPLEXE	PUITS DE LA VALLEE	1
04863X0004	589190Z	08542K	89 140	DOMECY-SUR-LE-VAULT	2	710,64	279,17	180		DOGU	71	SOURCE	SOURCE DU PETIT BOIS	
04663X1001 ·	589146B	08737X	89 140	DOMECY-SUR-LE-VAULT	2	710,84	277,83	215		BAJOCIEN	71	SOURCE	SOURCE DU VILLAGE	9580
04666X0003	68905 LU	07356W	88 176	PONTENAY-PRES-VEZELAY	2	707,27	209,19	215		DOGJ BATHONIEN-	71	SOURCE	SOURCE DE STE-CHRISTINE	28470
04687X0014 .	589145A	07048H	89 145	DOMECY-SUR-CURE	2	713,33	269,40	310	5	GRANITE	602	PUITS	PUITS N°3 DU BOIS D'UZY	
04867X0015	589145A	07048H	89 145	DOMECY-SUR-CURE	Ź	711,15	261,05	200		GRANITE	802	SOURCE	SOURCES DE CURE	
04667X1001 a	689145A	07045H	89 145	DOMECY-SUR-CURE			269,67		3	GRANITE		SOURCE	FONTAINE D'ANVAR	
04887X1002	589145A	07045H	89 145	DOMECY-SUR-CURE			266,28			GRANITE	602	SOURCE	SOURCE DES ECHENOTS	
04667X1003	589145A			DOMECY-BUR-CURE			266,01			GRANITE		SOURCE	SOURCE DES CHANAYS	
04867X1004	589 145A			DOMECY-BUR-CURE			209,74			GRANITE		SOURCE	SOURCE DU BOIS D'UZY	
04667X1006				DOMECY-SUR-CURE			260,25			GRANITE		SOURCE	SOURCES DE CULETRE	l
04687X1008	568145A	07045H	08 145	DOMECY-SUR-CURE	2	711,02	267,45	271	3	GRANITE	602	Purts	FONTAINE DE SEU	

[•] hors du territoire de la synthèse

RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE MESURES DE TERRAIN (niveau pièzométrique ou débit, paramètres physico-chimiques et teneurs en nitrates des eaux) SUR DES POINTS D'EAU NON CAPTES

INDICE	COMMUNE	TYPE	LILU DIT	AQUIFERE	DATE	NIVEAU	DEBIT	70	COND	NO3	Ph	OBSERV
402.7X.0001	CHEVANNES	Source	Fne Madame	HAUT/PORT	30/07/1993		60m3/h	1107	611	50-100	7	
402.7X.0041	DIGES	Source	Lavoir	HAUTERIV	30/07/1993		60à65m3/	1109	635	50à100	7	
402.7X.0069	DIGES	Puits	Lacour;barré	PORTLAN	30/07/1993	25,10	·	13°3	608	25a50	7	
402.7X.0075	ESCAMPS	Source	Nantenne	PORTLAN	30/07/1993			14°7	550	50à100	7	ne coule plus
402.7X.0080	ESCAMPS	Source	Clacot	KIMMERID	30/07/1993		0,1	14°3	571	50à100	7	
402.7X.0081	ESCAMPS	Source	Huiliers	KIMMERID	30/07/1993			16°	554	50à100	7	
402.7X.0098	CHEVANNES	Puits	de M.Aubert	HAUTERIV	30/07/1993			23°2	641	50à100	7	
402.8X.0002	AUXERRE	Source	Fne aux Boeufs	KIMMERID	29/07/1993			12°3	620	50à100	6 à 7	ne coule plus
402.8X.0034	VALLAN	Source	du Four	KIMMERID	29/07/1993		0.5I/s	12°2	620	501100	7	
402.8X.0035	VALLAN	Source	Pion	KIMMERID	29/07/1993		1l/s	12°4	623	50à100	7	
402.8X.0039	JUSSY	Source	de l'AEP	KIMMERID	29/07/1993			1704	602	25a50	7	ne coule pas
402.8X.0040	C.LA. VINEUSE	Source	de l'Etable	SEQUANIEN	29/07/1993		1m3/h	12°9	864	50a100	6à7	
402.8X.0045	VAUX	Source	de l'AEP	KIMMERID	29/07/1993			15°8	570	25à50	6 à 7	ne coule plus
402.8X.0046	VALLAN	Source	Fne Naudin	KIMMERID	29/07/1993		11/s	12°7	560	00a25	7	
403.5X.0001	AUXERRE	Source	Ste Nitasse	PORTLAN	30/07/1993		5m3/h	1109	701	50	7	
403.5X.0003	AUXERRE	Source	Montardois	PORTLAN	30/07/1993		0.5m3/h	12°9	727	00a25	7	,
403.5X.0005	AUGY	Source	d'Augy	SEQUANIEN	30/07/1993		11/s	14°5	578	10a25	7	
433.8X.0003	Ste COLOMBE	Source	le Loing	PORTLAN	16/07/1993		>10m3/h	18°5	598	25-50	7	
434.1X.0002	FONTENOY	Source	Rimatou	BARREMIEN	27/07/1993			11°4	447	250à50	7	
434.1X.0003	FONTAINES	Source	Drillons	ALBIEN	27/07/1993			16°6	1057	Oà10 ,	7	ne coule plus
434.1X.0007	FONTAINES	Source	Lavoir	CENOMANIEN	27/07/1993		0.51/s	1104	352	10a25	6à7	
434.1X.0010	FONTAINES	Puits	Mairie	CENOMANIEN	27/07/1993	20,97		12°5	363	25850	7	
434.1X.0026	FONTENOY	Puits	Boing	PORTLAN	27/07/1993	7,00		13°5	346	25a50	6à7	
434.2X.0001	TAINGY	Source	Lavoir	KIMMERID	22/07/1993		0.7m3/h	1109	638	00a25	7	
434.2X.0002	CHASTENAY	Source	Cury	PORTLAN	22/07/1993			12°4	669	00a25	7	ne coule plus
434,2X.0004	OUANNE	Source	Les Granges	PORTLAN	22/07/1993		10m3/h	13°7	632	50à 100;	7	
434.2X.0005	OUANNE	Source	Mlin les Granges	PORTLAN	22/07/1993	·	1m3/h	1405	636	50a 100,	7	
434.2X.0007	OUANNE	Source	Fontaines	PORTLAN	22/07/1993		5m3/h	14°	657	50à100	7	
434.2X.0008	LEVIS	Puits	Brenilles	BARREMIEN	22/07/1993	17,88		11°7	516	00a25	7	
434.2X.0020	LAIN	Puits	Bourg	PORTLAN	22/07/1993	18,07		14°	805	50à100	7	4à5 cm d'eau
434.2X.0023	LAIN	Puits		KIMMERID	22/07/1993	8,56		1204	668	0à10	7	
434.3X.0003	OUANNE	Source	Usselot	PORT/KIMME	19/07/1993		l	12°7	587	50a100	6à7	ne coule plus
434.3X.0005	OUANNE	Source	Montputois	PORTLAN	19/07/1993		0.5m3/h	12°	678	50å100,	6à7	

page 1

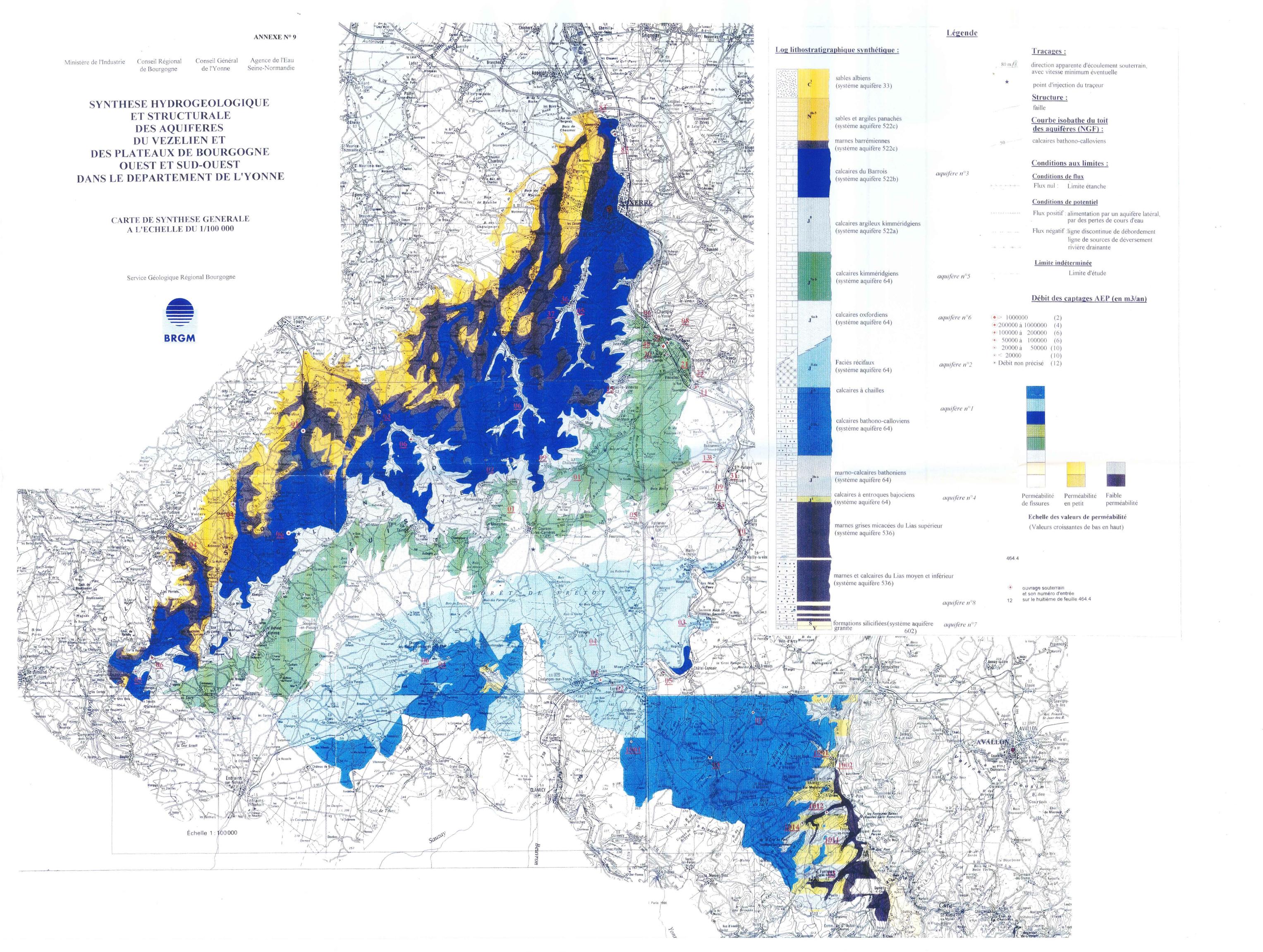
INDICE	COMMUNE	TYPE	LIEU DIT	AQUIFERE	DATE	NIVEAU	DEBIT	1 10	COND	NO3	Ph	OBSERV
434.3X.0007	MERRY SEC	Source	Pestaulebas	PORTLAN	19/07/1993		0.15m3/h	17°5	564	25050		
434.3X.0010	MERRY SEC	Source	Puteau	KIMMERID	19/07/1993		25m3/h	11°6	618	25850	7	
434.3X.0018	MERRY SEC	Source	Pestaulehaut	\ 	19/07/1993			14°	650	50	7	
434.3X.0021	MIGE	Source	Prenereau		19/07/1993	 -	1.8m3/h	14°	602	50a100	7	
434.3X.0024	COULONGERON	Source	Chocat		19/07/1993		0.09m3/h	14°5	557	25a50	6à7	
434.4X.0017	MIGE	Source	F de Creusy	KIMMERID	13/07/1993		>10m3/h	1104	579	50-100	7	
434.5X.0003	THURY	Forage	La Croix jappée	SEQUANIEN	16/07/1993]	1		1		
434.5X.0004	LAINSECQ	Source	La Lune	KIMMERID						1		_
434.5X.0005	SAINTS	Source	de Brandin	PORTLAN	16/07/1993		Nul	13°9	426	25-50	6,5	
434.5X.0006	Ste COLOMBE	Source		PORTLAN	16/07/1993			11°2	630	50	6,5	
434.5X.0008	THURY	Source	AEP de Panny	KIMMERID	16/07/1993			14°5	646	50	7	
434.5X.0009	THURY	Source	de Guillon	KIMMERID	16/07/1993		1	2107	594	25	7	
434.6X.0001	SOUGERES	Puits	Les Roches	OXFORDIEN	16/07/1993	24,54		13°3	457	0-10	6,5	
434.6X.0002	SOUGERES	Puits		OXFORDIEN								
434.6X.0003	SOUGERES	Puits		OXFORDIEN								
434.6X.0004	SOUGERES	Puits		OXFORDIEN				1 1				
434.6X.0005	DRUYES	Puits	Les Singes	OXFORDIEN	16/07/1993	24,20		23°5	532	50	6,5	
434.6X.0008	ETAIS	Forage	Bois Avril	OXFORDIEN	26/08/1991	49,00		JI				
434.6X.0009	SOUGERES	Forage	Les Roches	OXFORDIEN	16/07/1993	22,71		13°3	594	25	. 7	Prof.35-36m
434.7X.0003	DRUYES	Source	de Druyes		13/07/1993		>50m3/h	14 º 6	520	25-50	6,5	
434.8X.0033	CRAIN	Puits	La Gare	ALLUVIONS	12/07/1993	3,88	}	1401	476	25	6,5	
435.1X.0001	BAZARNES	Source	du Manoir	SEQUANIEN	12/07/1993		<1	17°8	418	10-25	6,5	
435.1X.0003	PREGILBERT	Source	Criseron		12/07/1993		>50m3/h	12°9	533	50-100	7	
435.1X.0005	TRUCY	Source	de Carrange	RAURACIEN	12/07/1993		>50m3/h	17°3	347	25	6,7	-
435.1X.0006	TRUCY	Source	de Foulon	RAURACIEN	12/07/1993		<50m3/h	16°8	349	25	6,5	
435.1X.0007	TRUCY	Source	Moulin Tracy	RAURACIEN	12/07/1993					1		-
435.1X.0040	BAZARNES	Source	Le Bas Coin		12/07/1993		faible	14°4	427	25	7	
435.1X.0043	STE PALLAYE	Puits	Ecluse 70	ALLUVIONS	20/07/1993	2,00		16°3	484	10à25	6à7	
435.5X.0002	MERRY	Source	de Rechinet		08/07/1993		>50m3/h	12°2	484	10-25	6,5	
435.5X.0036	MERRY	Source	du Lavoir		08/07/1993		>10m3/h	13°8	456	10-25	6,5	
435.5X.0037	MERRY		Les Greves	OXFOR-SUP	12/07/1993	1,32	·	1606	361	0.10	6,5	-
435.5X.0039	MAILLY	Sondage	au Camping	ALL/OXFOR	12/07/1993	0,54		14°8	433	0.10	6,5	
466.1X.0002	CHAMOUX	Puits		BATHONIEN	12/07/1993	4,00		140	704	10-50	7	

INDICE	COMMUNE	TYPE	LIEU DIT	AQUIFERE	DATE	NIVEAU	DEBIT	7.	COND	NO3	Ph	OBSERV
466.1X.0004	CHAMOUX	Source	du Ruisseau	BAJOCIEN	12/07/1993	_	1	110	509	0-10	6,5	
466.2X.1004	FOISSY	Source		AAL-BAJO	08/07/1993		0.450m3/h	15°5	578	25-50	6,5	Débit au seau
466.2X.1008	VEZELAY	Source		AAL-BAJO	08/07/1993			12°7	533	0-10	7	
466.2X.1009	VEZELAY	Source		AAL-BAJO	08/07/1993		0.900m3/h	12°5	612	10-25		
466.2X.1013	VEZELAY	Puits			08/07/1993			12°3	484	0-10	7	
466.2X.1014	VEZELAY	Source			08/07/1993			12°3	535	0-10	7	
466.2X.1020	ASQUINS	Forage		ALLUVIONS	12/07/1993	2,26		14°6	519	25	7	
466.2X.1021	ASQUINS	Forage		ALLUVIONS	12/07/1993			15°3	569	25	7	
466.2X.1023	ASQUINS	Forage		ALLUVIONS	12/07/1993	2,63		15°1	562	25	7	

. .

ANNEXE Nº9
(Hors texte)

CARTE DE SYNTHESE HYDROGEOLOGIQUE A 1/100.00è AVEC LOG LITHOSTRATIGRAPHIQUE SYNTHETIQUE (en couleur)



ANNEXE Nº10

TABLEAU DES TENEURS MOYENNES EN NITRATES AUX CAPTAGES AEP EN 1991 ET 1992

Teneurs en nitrates aux captages d'AEP en 1991 et 1992

: 500	Système		Profondeur	Teneurs e (en n	
Indice BSS	aquifère	Aquifère	(en m)	(** : teneurs * : teneurs	en 1989 ;
	· ———	- · · 		1	
400.47.0004	500	ALL/DODTI :	10.00	1991	1992
402.4X.0004		ALL/PORTL		19,38	16,43
402.4X.0083	522	ALL/PORTL	20,00	13,78	11,50
402.4X.0085	522	ALL/PORTL	21,50	13,78	11,50
402.8X.0005	522	KIMMER	6,40	78,40	69.3*
402.8X.0036	522	PORTLAN INF	4,60	76,20	61,55
402.8X.0037	522	KIMMER !	6,10		-
403.5X.0006		SEQUAN SUP!		37.45**	36*
403.5X.0008	71	ALL/KIMMER	3,80	34,60	20,80
403.5X.0019		KIMMER :	16,00		31,20
403.5X.0020		ALL/JURAS	8,00	39,70	36,90
403.5X.0021		ALL i	-11	25,60	35.40
403.5X.0023 i		ALL !		34**	15*
403.5X.0040 I		KIMMER :		44,00	30,53
403.5X.0050		ALL :		37,60	39,30
433.8X.0004		PORTLAN		0,20	
433.8X.0005 (PORTLAN :		41*	16,65
433.8X.0006		KIMMER :	9,55	41,50	55,30
434.1X.0001		i ALBIEN		41,40	37,50
434.1X.0004		; PORTLAN	6,50	39,00	
434.1X.0006		PORTLAN :	3,00	51,50	54,40
434.2X.0003	522	PORTLAN	3,60	43,60	55,90
434.2X.0006	522	PORTLAN	2,50	49,80	61,30
434.3X.0001	64	SEQUAN	SOURCE	51, 10	39,15
434,3X.0002		KIMMER	SOURCE	59*	65,30
434.3X.0006	522	KIM/PORT	0,50	56,70	60,40
434.4X.0001	64	SEQUAN :	3,50	41,60	39,40
434.4X.0005	64	SEQUAN	9,00	16,60	23,20
434.4X.0009	64	KIM/POR	3,50	65,60	74,30
434.4X.0015	522	PORTLAN	SOURCE	25,60	27,95
434.6X.0006	64	OXFORDIEN	63,00	42*	35,50
434.7X.0001	64	SEQU/RAUR	80,00	50,80	45,70
434.7X.0004	64	ARGOVIEN	75,00	41,20	35,60
434.8X.0002	64	i ALL	3,85	44,80	47,80
434.8X.0004]		!	
434.8X.0005	64	OXFMOY/SUP	10.80	36,80	31,90
435.1X.0009	71	RAURA	15,10	42.3**	37.3*
435.1X.0010.	71	ALL	4,75	23.6**	34.6*
435.1X.0011	64	ALL	5,10	24,50	19,40
435.1X.0013	64	ALL	8,80	30,60	27,80
435.1X.0031	. 71	ALUOXFSUP	2,00	23.7**	26.00*
435.1X.0033	64	ALLIOXFSUP	16.00	3.5	6.7*
435.2X.0001		RAURA	SOURCE		35,10
435.2X.0006		RAURA	SOURCE	40.7*	60,70
435.2X.0009		RAURA	20,40	11,00	
435.2X.0013		ALL	4,70	36,95	11,60
435.2X.0015		ALL	2,80	42,40	42,95
435.2X.0024		OXFORDIEN	3,50	10,70	14,70
435.2X.0029		ALL	4,80	19,60	13,40
435.2X.0033		ALL	5,00	25,60	41,60
435.2X.0035	71	CALLOV	87,50	23,30	

Ter	neurs en ni	trates aux capta	iges d'AEP en	1991 et 199	2
Indice BSS	Système aquifère	Aquifère	Profondeur (en m)	(en r	s en 1989 ;
				1991	1992
435.5X.0001	71	RAURA	SOURCE	25,80	25,30
435.5X.0003	64	ALL	5,30	19,70	21,40
435.5X.0005.	71	OXFMOY/SUP	3,00	25,00	22,00
435.6X.0010	71	BATHO	3,50	24.8*	28,50
465.4X.1001	71	CALLO	2,00	7,10	9,00
466.1X.0001	71	BATHO SUP	3,70	11.9*	8.4**
466.1X.0003	71	BATHO INF	3,50	13,00	12,20
466.2X.1001	71	BATHO INF	SOURCE	19,80	13,30
466.2X.1002	71	BAJO	4,00	1	16,20
466.2X.1011	71	BAJO/BATHO	3,00	26,40	25,80
466.2X.1012	71	BAJO/BATHO	2,00	47*	1
466.2X.1014	71	BAJO/BATHO	7,00	10,60	12,60
466.3X.0004	71	BAJO/BATHO	SOURCE	33,10	57,00
466.3X.1001	71	AALEN/BAJO	5,70	50,10	59,50
466.6X.0003	71	BAJO/BATHO	SOURCE	47,50	60,40

[•] hors du territoire de la synthèse

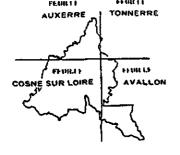
CARTE DES TENEURS EN NITRATES DE LA PERIODE 1991-93 A 1/100.000è

(moyenne 1991-92 à partir des analyses de la DDASS sur les captages AEP, et des mesures de terrain au papier nitrate de juillet 1993 sur d'autres points d'eau)

SYNTHESE HYDROGEOLOGIQUE ET STRUCTURALE DES AQUIFERES DU VEZELIEN ET DES PLATEAUX DE BOURGOGNE OUEST ET SUD OUEST (Yonne) ANNEXE Nº11 DE LA PERIODE DE 1991 1993 ECHELLE 1/100.000 LEGENDE TENEURS EN NITRATES de 25 à 50 mg/l CADRE HYDROGEOLOGIQUE (Rappel) Zones d'offleurement des aquiferes DONNEES DES POINTS D'EAU ET PHENOMENES KARSTIQUES (Rappel) AUTRES POINTS D'EAU PHENOMENES KARSTIQUES Gouffre profond de plus de 50m Gouffre profond de 10 à 50m Gouffre de pronfondeur inférieure a10m DEBIT DES SOURCES ET PUITS TRACAGES O 10 a 25 n'/h 25 a 50 n³/h Point d'injection du colorant FEUILLE **AUXERRE**



Rapport BRGM R 38524



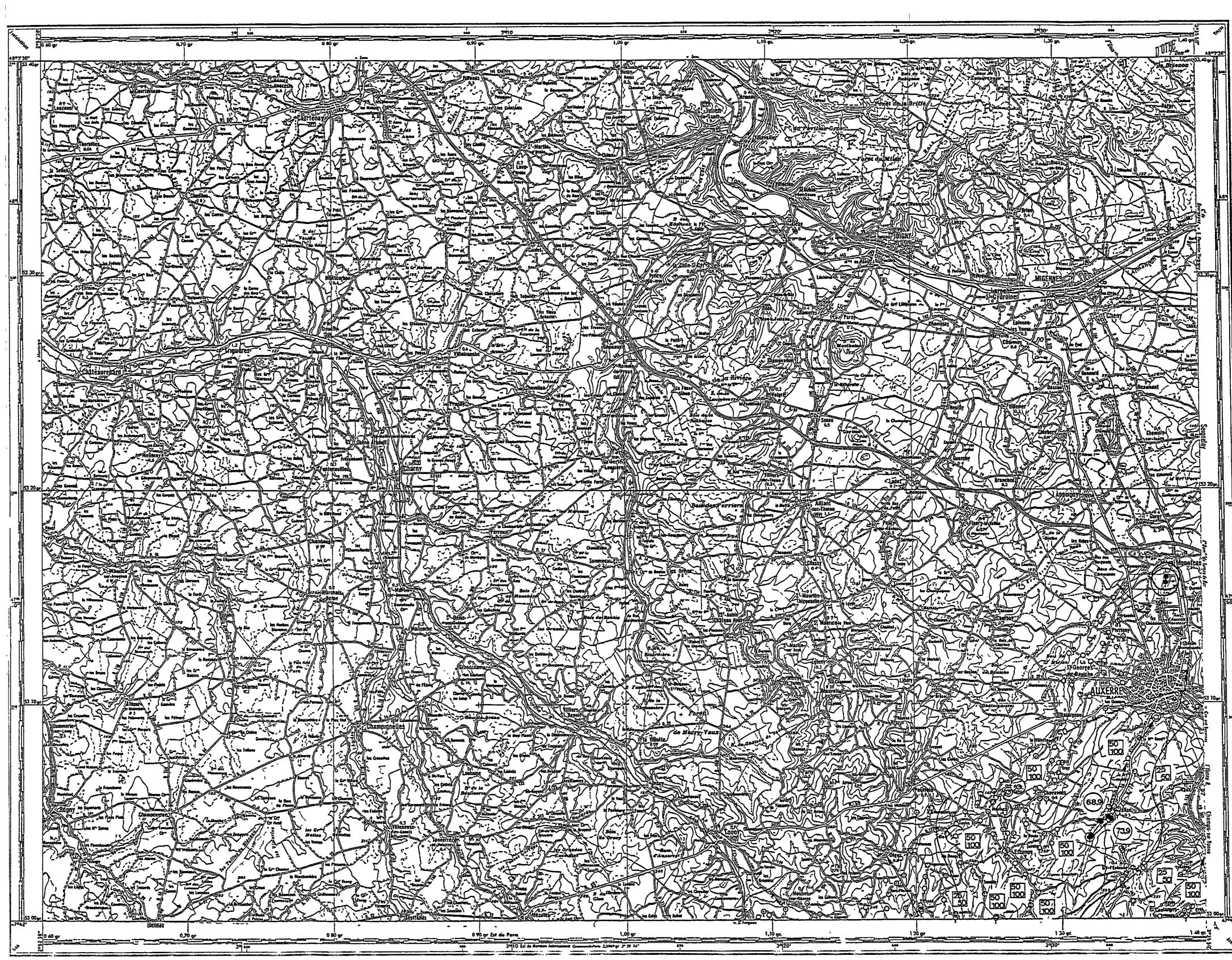


TABLEAU DES TENEURS MOYENNES AUX CAPTAGES AEP EN 1970-72, 1979-81 ET 1988-1990

(extrait d'une étude BRGM/INRA sur le département de l'Yonne)

NITRVEZ.XLS

					te	neurs en nitral	es
INDICE BSS	COMMUNE	DENOMINATION DE L'OUVRAGE	NATURE	Prof. de l'ouvrage (en m)	années 1970,	moyenne 2: moyenne des années 1979, 1980 et 1981	années 1988
04024X0083	MONETEAU	LES BOISSEAUX (SECOURS)P3	FORAGE	20		7	11
04024X0085	MONETEAU	LES BOISSEAUX (2 PUITS)	PUITS	20	4	9	16
04028X0005	VALLAN	SOURCE DE LA DOYEN	SOURCE	6,4	39	59	61
	VALLAN	FONTAINE DES BUISSONS	PUITS	4,6	37	64	70
04028X0037	VALLAN	PUITS DE LA VALLEE DES VEAUX	PUITS	7,2	24	45	68
04035X0006	ESCOLIVES-STE-CAMILLE	SOURCE DE LA FONTAINE RONDE	SOURCE	2,5	24	45	45
04035X0008	ESCOLIVES-STE-CAMILLE	PUITS DU CHATEAU DU SAULCE	PUITS	4,5	13		18
04035X0019	CHAMPS-SUR-YONNE	FORAGE DU RESERVOIR LA POTRADE	FORAGE	16,1	36	35	47
04035X0020	ESCOLIVES-STE-CAMILLE	PUITS DE LA PIECE DE L'ETANG	PUITS	8	30	28	34
04035X0021	ESCOLIVES-STE-CAMILLE	PUITS DE COULANGES-LA-VINEUSE	PUITS	4,5	1		37
	VINCELOTTES	PUITS DU PARC	PUITS	3,1	5	24	
	ESCOLIVES-STE-CAMILLE	LA PLAINE DU SAULCE	FORAGE	20	 		
04035X0050	ESCOLIVES-STE-CAMILLE	PUITS DES VERNES	PUITS	8			-
	MOUTIERS	FORAGE DE LA COOPERATIVE	FORAGE	35,9			
	TREIGNY	SOURCE DES ENCHASSES	SOURCE	8,35	11	18	30
	TREIGNY	LA COUR D'ALOSSE	SOURCE	9,55	27	36	55
	LALANDE	SOURCE DE MOULIN MALOT	SOURCE	1,58	32	34	48
	SAINTS	SOURCE DES GONDARDS	SOURCE	6,5	25	49	46
	SAINTS	FONTAINES DE BANNY	SOURCE	3	18	52	55
	LEUGNY	SOURCE DU CHATEAU	SOURCE	3,6	31	46	<u>5</u>
	QUANNE	SOURCES DU MOULIN MIGNON(2S+G)	SOURCE	2,5	36	57	57
	COURSON-LES-CARRIERES	SOURCE DE GLONDS	SOURCE		32	49	49
	MERRY-SEC	SOURCE DE VAU PRONE	SOURCE	9	, 02		
	MERRY-SEC	SOURCE DE BONNY	SOURCE	0,5	39	61	57
	MIGE	SOURCE DE PRENEREAU	SOURCE	2	33	71	
	CHARENTENAY	LA FONTAINE SOUS LE VAU DE L'ET	SOURCE	3,5	33	55	55
	FONTENAY-SOUS-FOURONNES	PUITS DES PRES TARDIFS	PUITS	5,4	6	13	14
	MOUFFY	SOURCE DU LAVOIR	SOURCE	3,5	32	64	59
	MIGE	PUITS CPLMENTAIRE DE PRENEREAU	PUITS	2	34	75	61
	COULANGES-LA-VINEUSE	SOURCE DES GROIES	SOURCE	I	38	30	
	DRUYES-LES-BELLES-FTNES	PUITS DU VIADUC	PUITS	63			
	COURSON-LES-CARRIERES	FORAGE DES LAURENTS	FORAGE	80.2	28	35	51
	DRUYES-LES-BELLES-FTNES	SOURCE DE GULENE	SOURCE	3,4	21	36	44
	LUCY-SUR-YONNE	PUITS DE LA PIECE DES NOYERS	PUITS	3.85	13	27	35
	FESTIGNY	FORAGE DE LA QUEUE DE FRETOY	PUITS	36.9	5		
	CRAIN	FORAGE DES PRES MARINS	FORAGE	11			39
	STE-PALLAYE	PUITS DU SENTIER	PUITS-COMPLEXE	13.8	-		
	PREGILBERT	PUITS DES FONTAINES	PUITS	15,1	13	29	
	SERY	PUITS DES HARDILLATS	PUITS	4,75	15	15	41 24
OPOSIXOUIO •	SERT	IL OLIO DEO UNIVOICENTO	rons	4,/5	151	15	24

NITRVEZ.XLS

				İ	te	neurs en nitra	tes
INDICE BSS	COMMUNE	DENOMINATION DE L'OUVRAGE	NATURE	Prof. de l'ouvrage (en m)	années 1970,	moyenne 2: moyenne des années 1979, 1980 et 1981	années 1988
04351X0011	VINCELLES	PUITS DE SAUVEGENOUX	PUITS	5,1	6	25	2
04351X0013	BAZARNES	SOURCE SUR LE BIEF	PUITS	9.7	19	28	
04351X0031 。	STE-PALLAYE	SOURCE DU LAVOIR	PUITS	9,7 2	41	59	
04351X0033	TRUCY-SUR-YONNE	PUITS DE LA FOSSE TOURNANT	FORAGE	10	3		
04352X0001 •	CRAVANT	SOURCE D'ARBAUT	SOURCE	i ———	13	29	4
04352X0006	VERMENTON	SOURCE DES ISLES	SOURCE	2	21	38	4
	LUCY-SUR-CURE	PUITS DU GRAND VAL	PUITS	20,4	2	0	
	ARCY-SUR-CURE	LE CHAMP CARRE.PRINCIPAL	PUITS	4,6	2 8	9	1
04352X0015	ACCOLAY	LE BAS MARIN	PUITS	4,9	16	23	3
	LUCY-SUR-CURE	PUITS DES LONGUES RAIES	PUITS	3	6	17	2
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	BESSY-SUR-CURE	PUITS SOUS LA COTE	PUITS	4,8		8	1
04352X0033 e	ARCY-SUR-CURE	LES GUERINS.COMPLEMENTAIRE	PUITS	5			1
04352X0035	LUCY-SUR-CURE	CHAPOUTIN (SACY-NITRY)	FORAGE	91			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	LUCY-SUR-CURE	PUITS DES CHAMPS DE LA COTE	PUITS	10	9	32	3
	LUCY-SUR-CURE	SOURCE DES PRES DE LA MOUILLE	SOURCE		/	20	3.
04355X0001 6	MAILLY-LE-CHATEAU	SOURCE DU PARC	SOURCE		13	15	24
04355X0003	MERRY-SUR-YONNE	LA FONTAINE DES VERNES	PUITS	5	12	19	24
04355X0005 • (CHATEL-CENSOIR	SOURCE DE LA PLACE	SOURCE	3	15	27	28
04356X0010	ST-MORE	SOURCE DE LA GAUDREE	SOURCE	3,5	12	21	2
04654X1001 I	LICHERES-SUR-YONNE	SOURCE ST-GERVAIS	SOURCE	2	4	4	
04661X0001	BROSSES	SOURCE DE MALFONTAINE	SOURCE	3,7	6	7	
04661X0003	ASNIERES-SOUS-BOIS	SOURCE DE LA CLAIMPIE	SOURCE	3,5	9	13	
04662X1001	ASQUINS	SOURCE DE CHOSLIN-FTE ST MARTI	SOURCE	·			
04662X1002	ASQUINS	PUITS DE CHOSLIN	PUITS	4		10	13
04662X1011 F	FOISSY-LES-VEZELAY	SOURCE DU MOURROIR	SOURCE	3	14	21	30
04662X1012	ST-PERE	SOURCE DE LA GRAINETERIE	SOURCE	2	10	18	30
04662X1014 \	VEZELAY	SOURCE DE L'ETANG	SOURCE	7	·	8	
04662X1015 A	ASQUINS	PUITS DE LA VALLEE	PUITS-COMPLEXE	6,1	23	40	
04663X0004 • [DOMECY-SUR-LE-VAULT	SOURCE DU PETIT BOIS	SOURCE		17	29	43
	DOMECY-SUR-LE-VAULT	SOURCE DU VILLAGE	SOURCE		30	41	48
	FONTENAY-PRES-VEZELAY	SOURCE DE STE-CHRISTINE	SOURCE		21	39	53
	OOMECY-SUR-CURE		PUITS	5	~ ~~~		
	DOMECY-SUR-CURE	SOURCES DE CURE	SOURCE		19	16	24
		FONTAINE D'ANVAR	SOURCE	3			
		SOURCE DES ECHENOTS	SOURCE	·		** 1.47 1.47	
			SOURCE	5			
			SOURCE	4,5	-		<u>_</u>
			SOURCE	4,5	0		
			PUITS		- -	14	
400/X1000 L	JOMEO 1-30R+CORE	FUNTAINE DE 3EU	ruiia	3	2!	3	

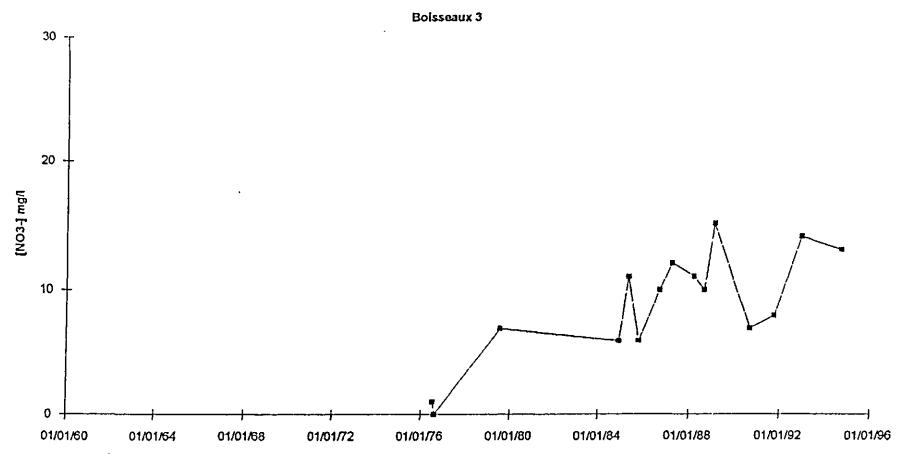
[•] hors du territoire de la synthèse

GRAPHIQUES D'EVOLUTION DES TENEURS EN NITRATES PAR CAPTAGE AEP DEPUIS LE DEBUT DES ANNEES 1960.

fichier auxerie.xls

MONETEAU



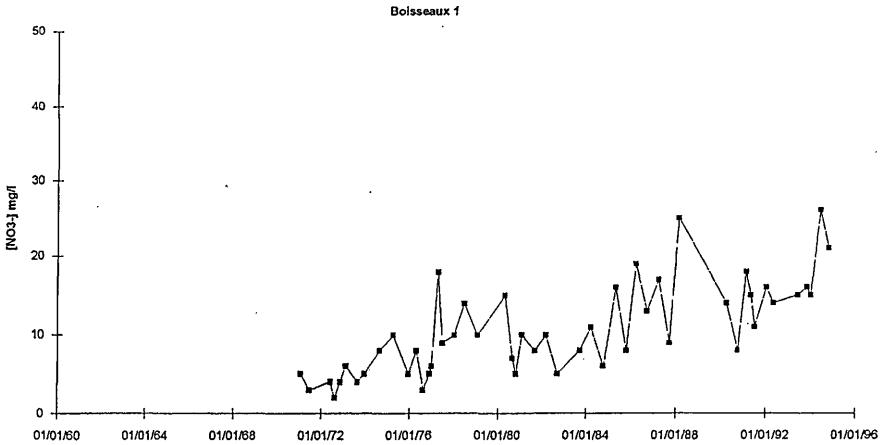


fichier auxerre.xls

04024X0085

MONETEAU

AUXERRE

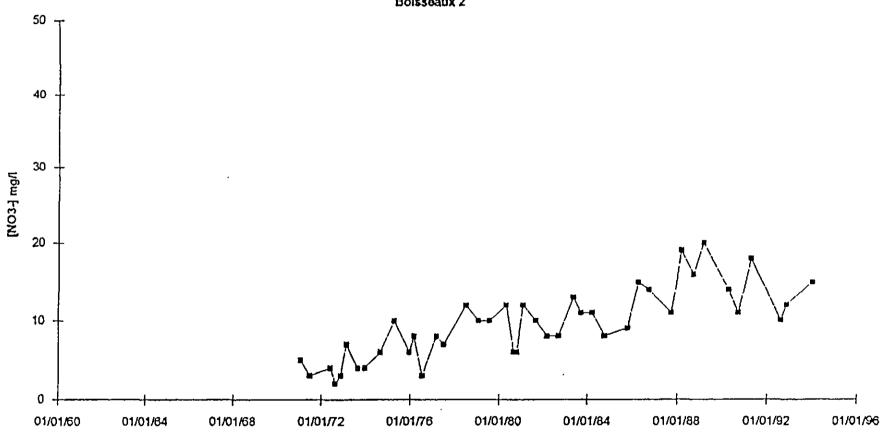


fichier auxerre.xls

MONETEAU

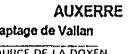
AUXERRE

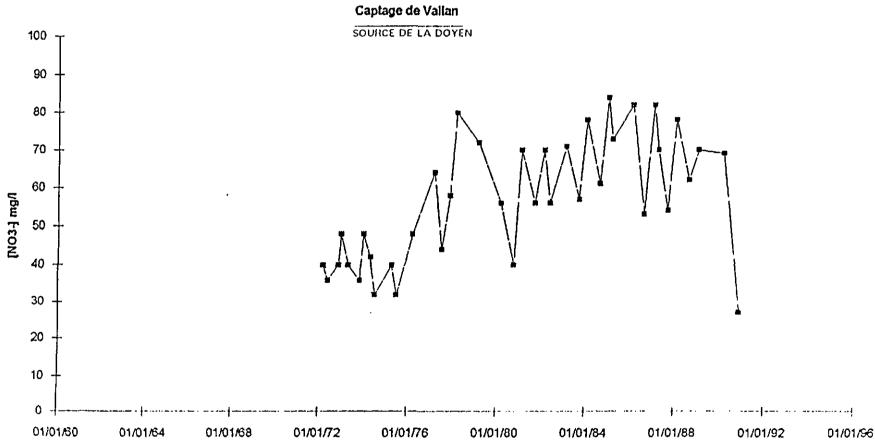
Bolsseaux 2



VALLAN

fichier auxerre.xls



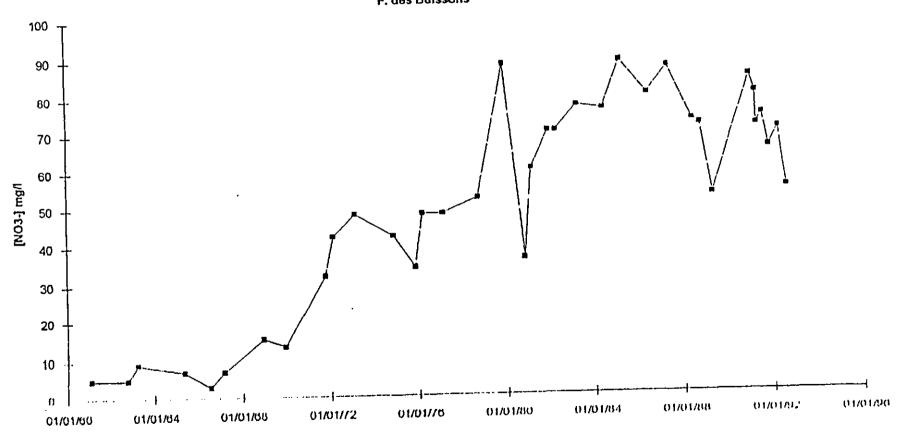


fichier vallan.xls
Fontaine des Buissons - nouveau C.

VALLAN

VALLAN

F. des Buissons



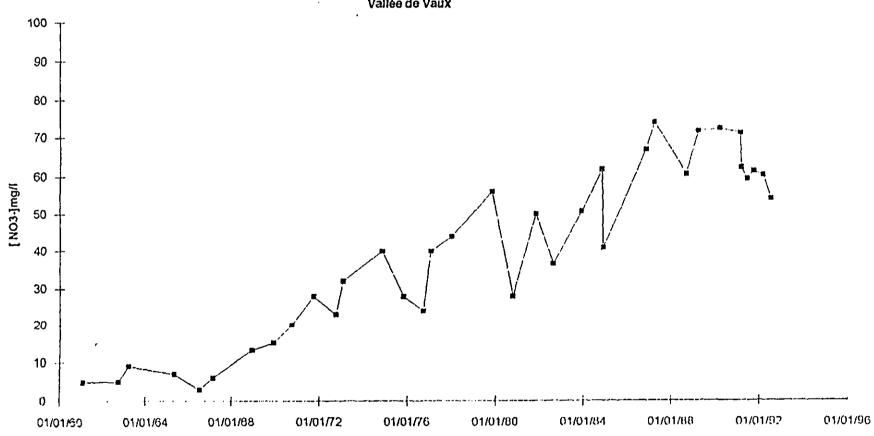
fichier vallan,xls P, de vallée de Vaux

04028X0037

VALLAN

VALLAN



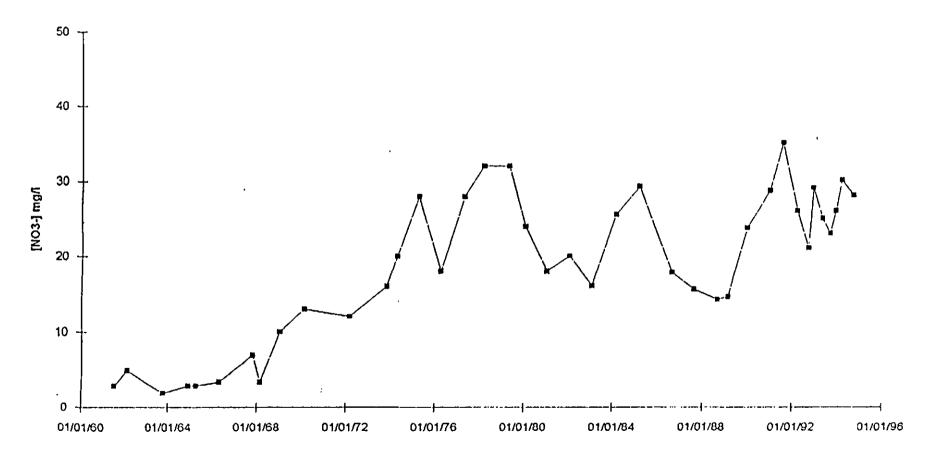


fichier stbris.xls Puits Château du Saulce

04035X0008

ESCOLIVES-STE-CAMILLE

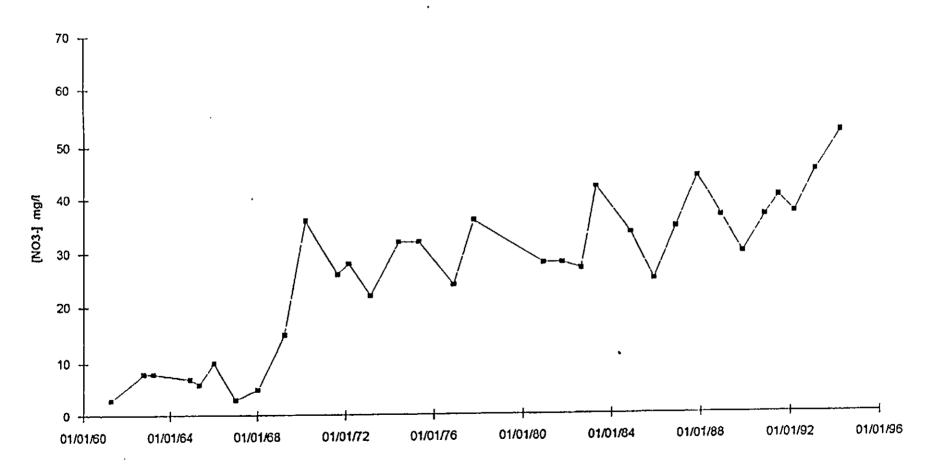
SAINT BRIS LE VINEUX



fichier escolive.xls
PUITS DE LA PIECE DE L'ETANG

ESCOLIVES-STE-CAMILLE

ESCOLIVES



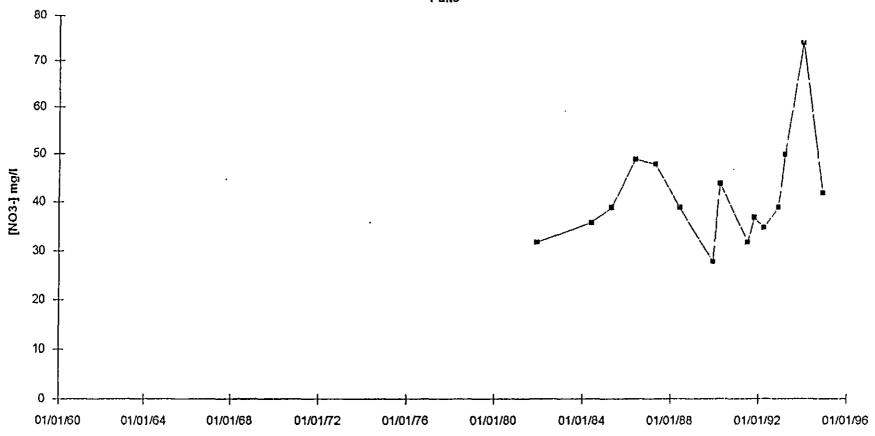
fichier coulange.xls puits de Coulanges la Vineuse

403-5X-0021

COULANGES LA VINEUSE

ESCOLIVES STE CAMILLE

Pults



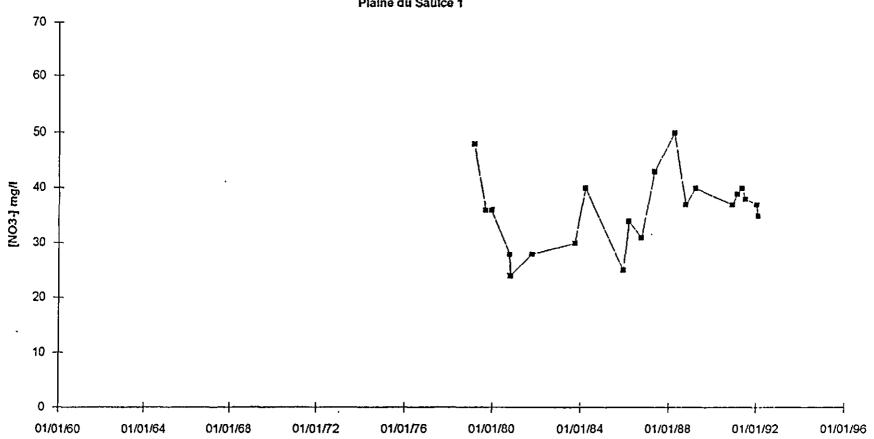
fichier auxerre.xls

403-5X-0040

ESCOLIVES STE CAMILLE

AUXERRE

Plaine du Saulce 1



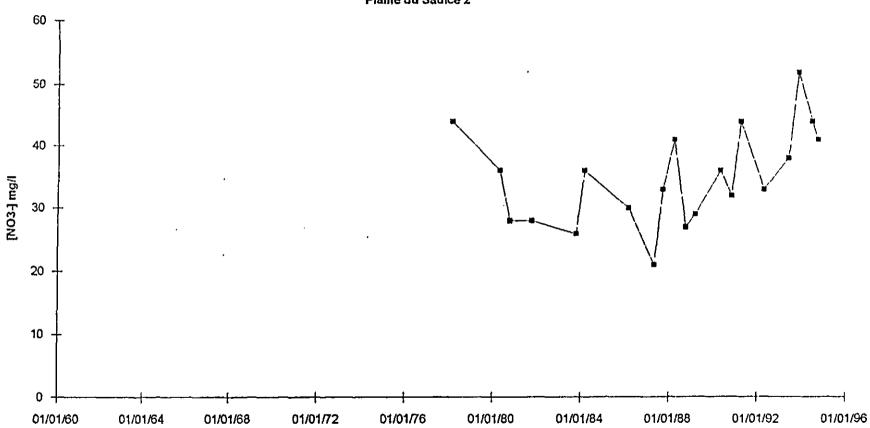
fichier auxerre.xls

403-5X-0040

ESCOLIVES STE CAMILLE

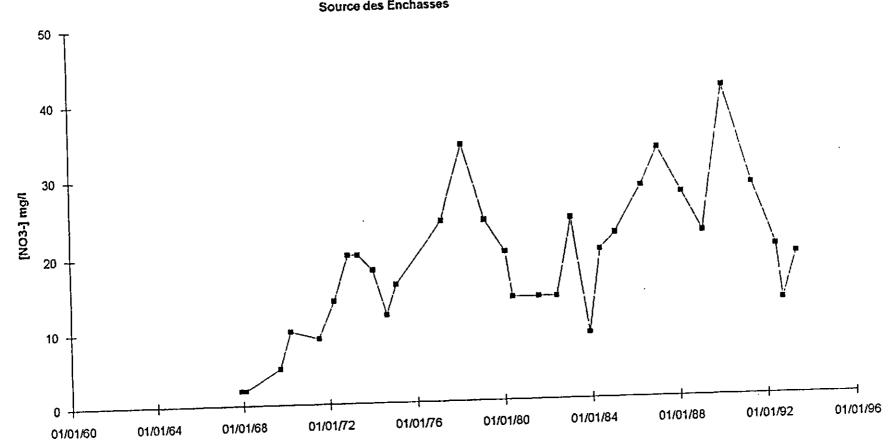




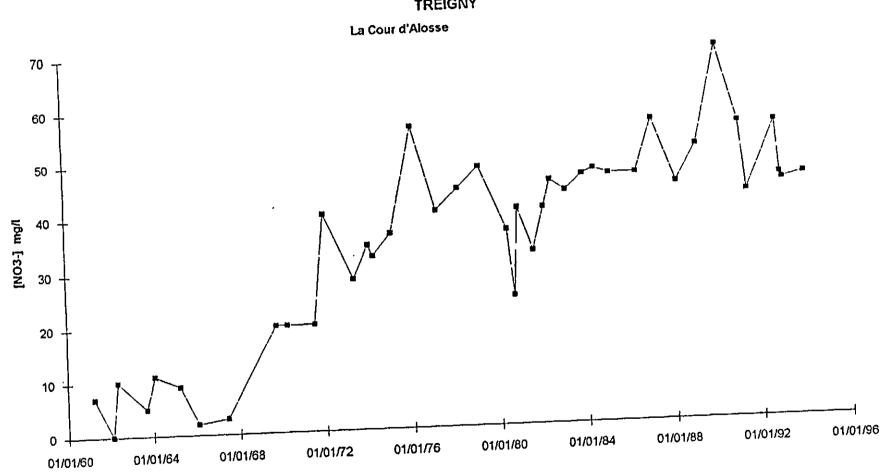


TREIGNY









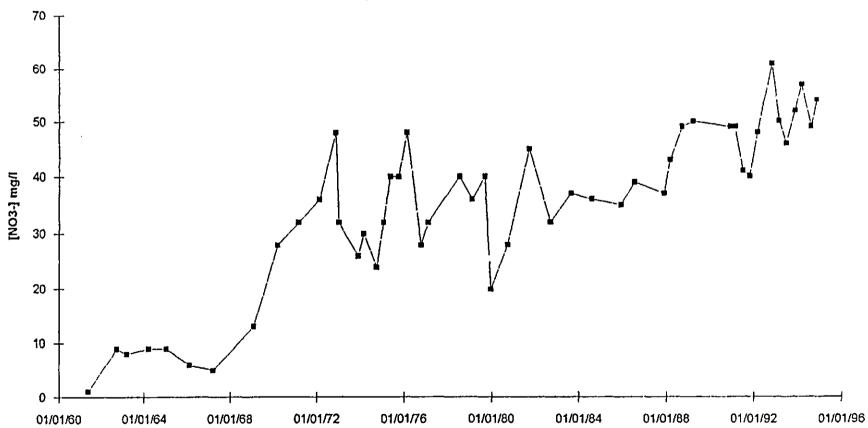
fichier toucy l.xls

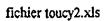
434-1X-0001

LALANDE

TOUCY LALANDE

Source du Moulin Malot



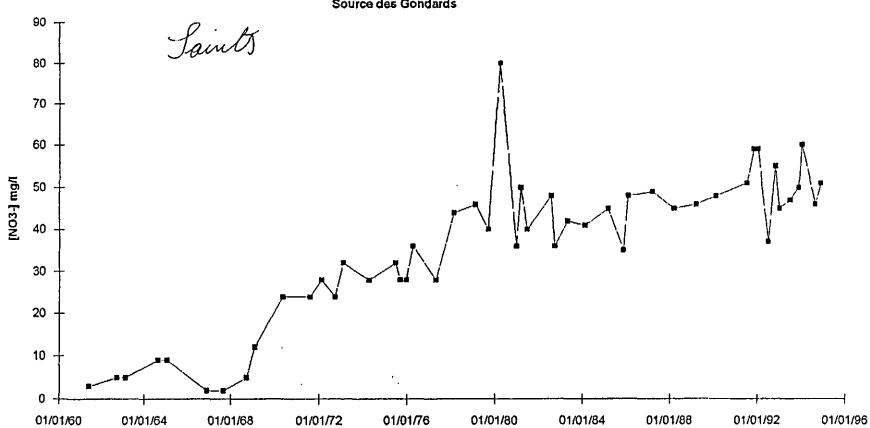


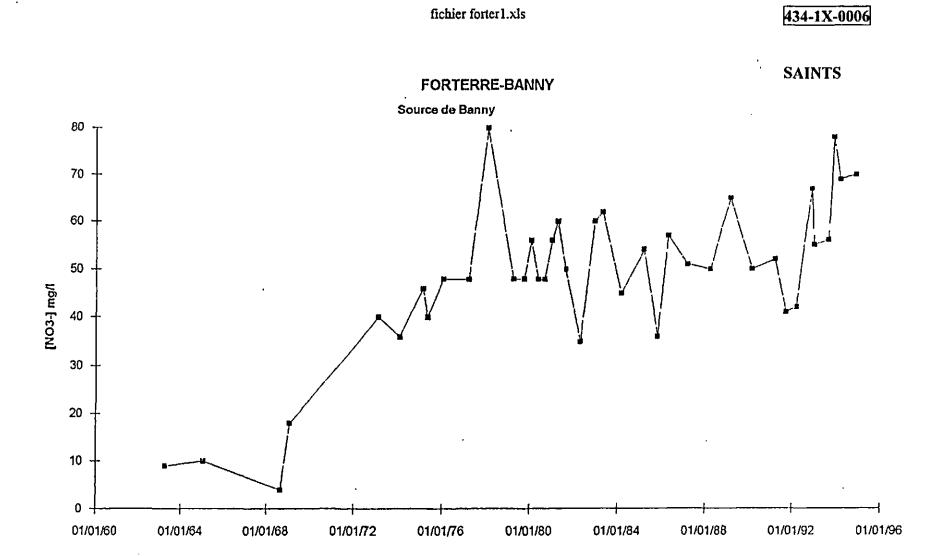
434-1X-0004

SAINTS









fichier toucy1.xls 434-2X-0003

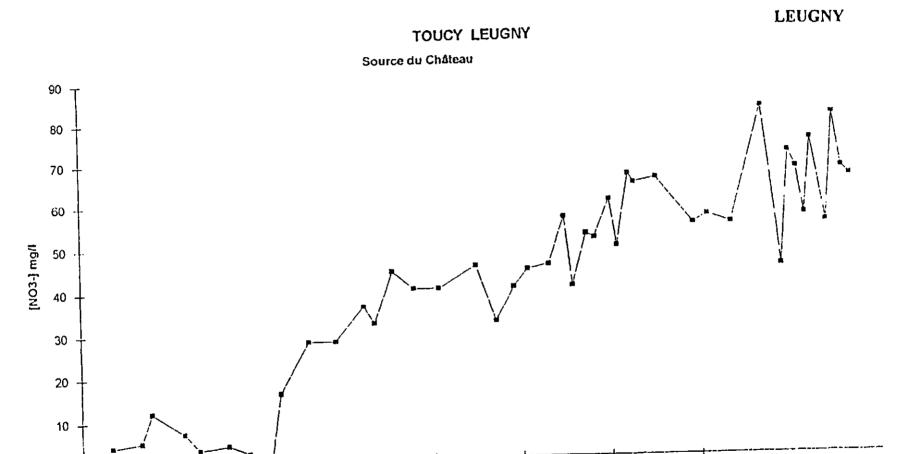
01/01/96

01/01/92

01/01/88

01/01/84

01/01/80



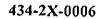
01/01/76

01/01/72

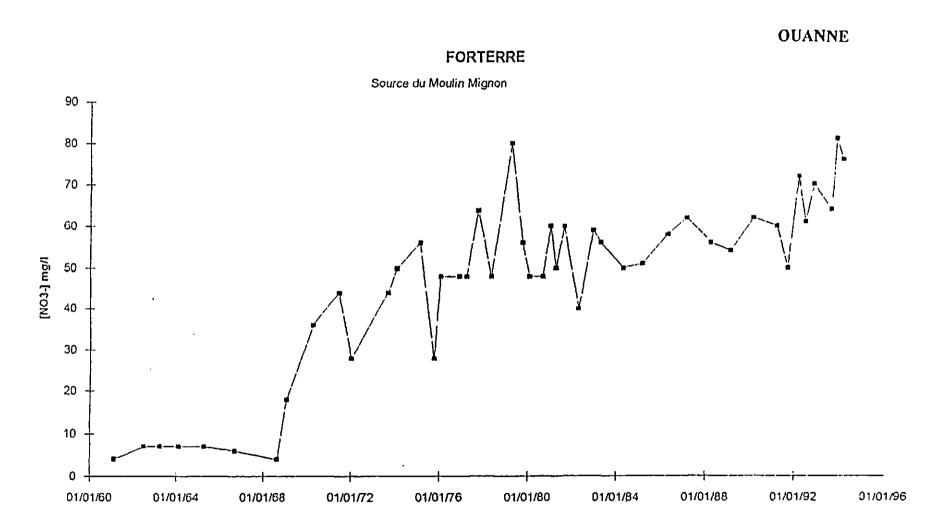
01/01/68

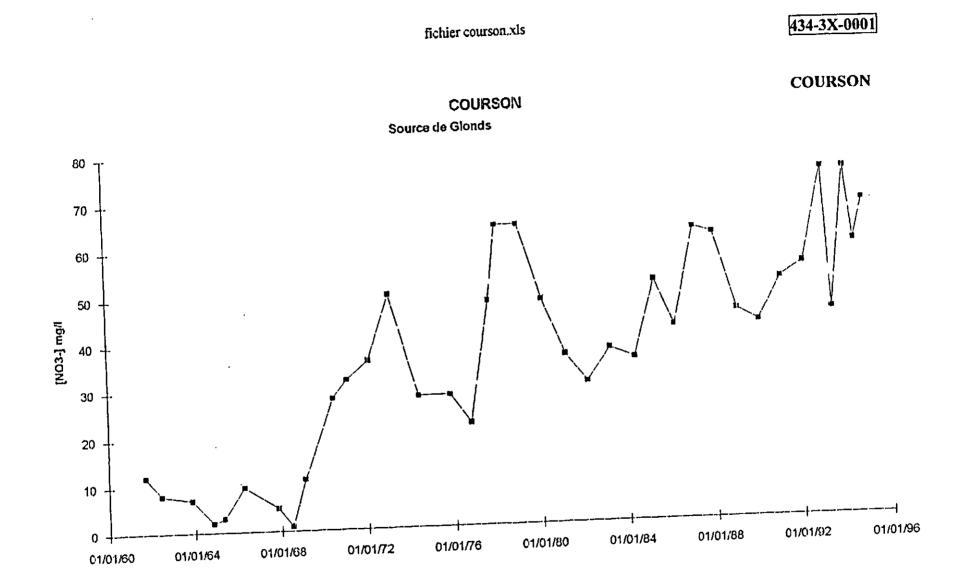
01/01/64

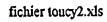
01/01/60



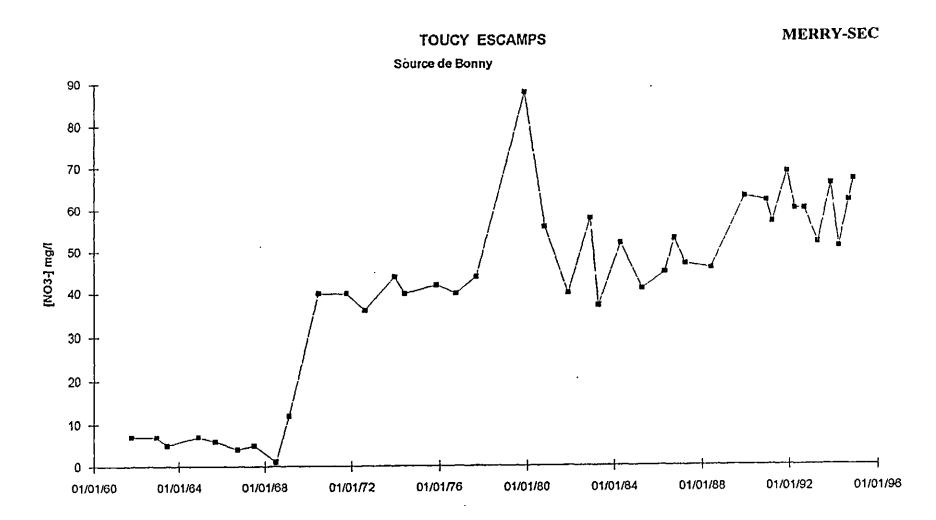
fichier forter2.xls







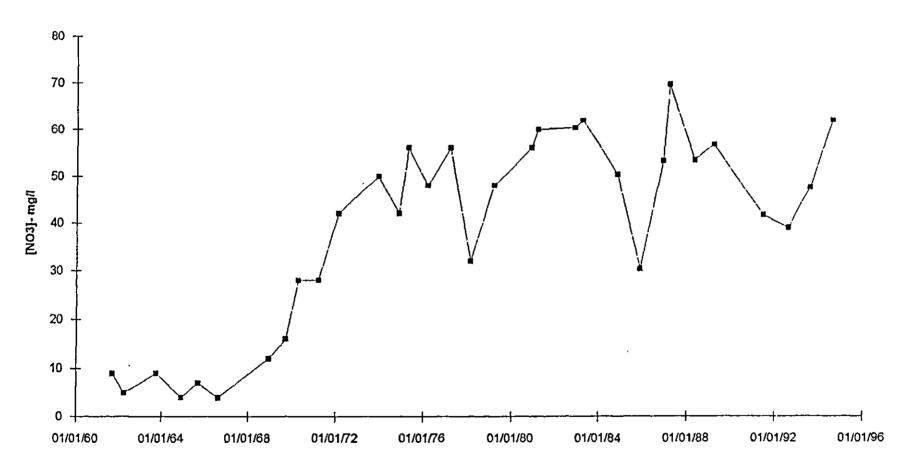
434-3X-0006



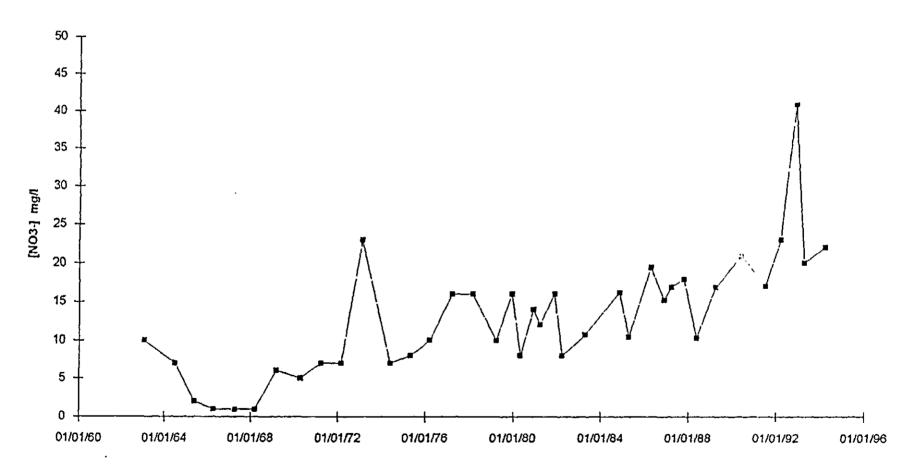
fichier charente.xls La Fontaine s/s Vau

434-4X- 0001

CHARENTENAY



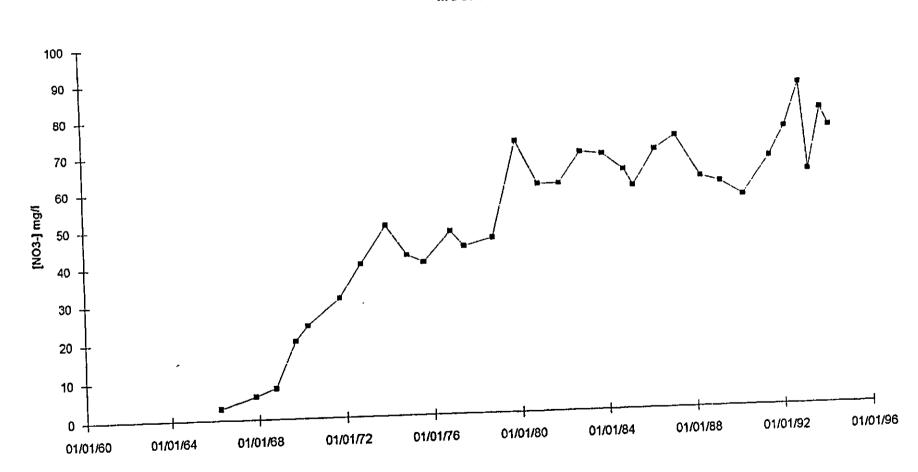
FONTENAY / S FOURONNES



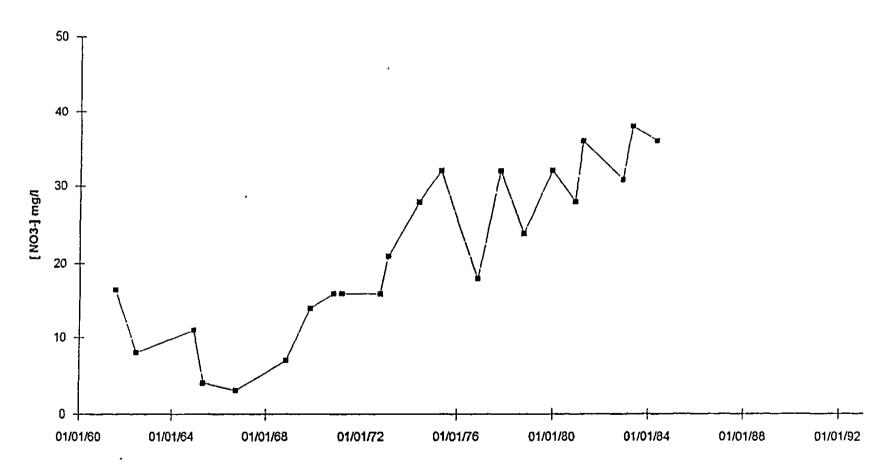
fichier mouffy.xls Source du Lavoir

434-4X-0009

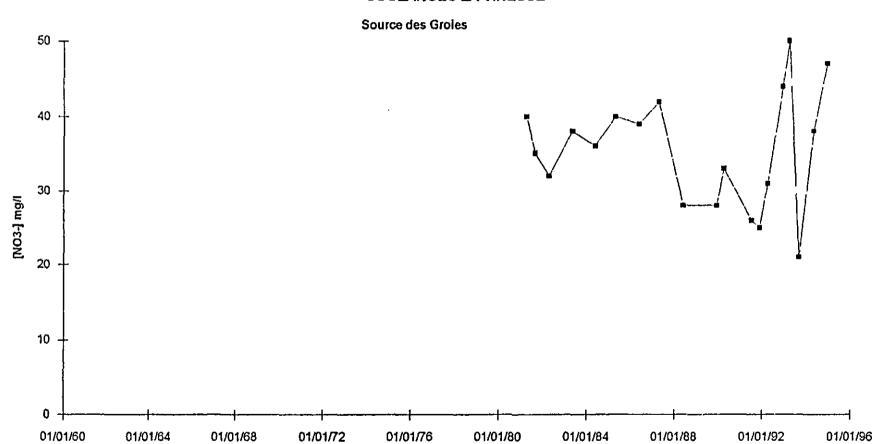
MOUFFY



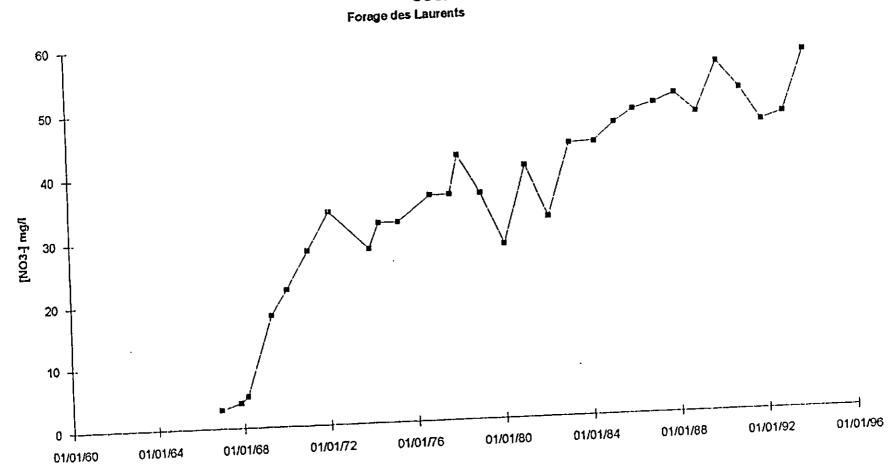
COULANGES LA VINEUSE



COULANGES LA VINEUSE



COURSON



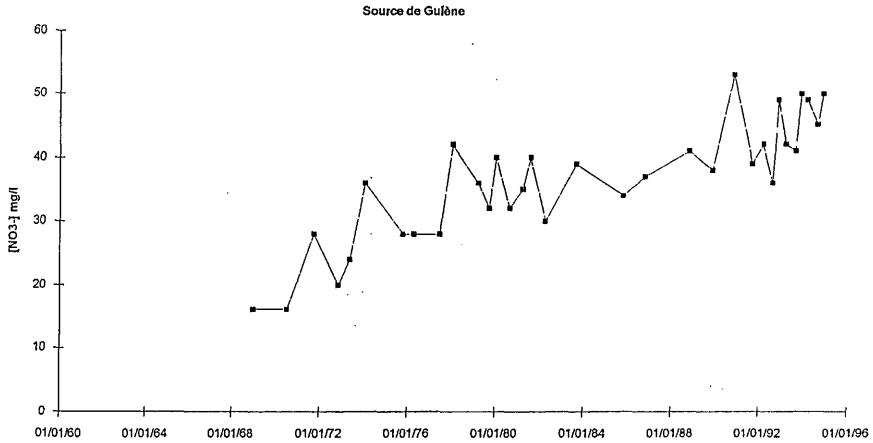
fichier forter1.xls

434-7X-0004

DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES



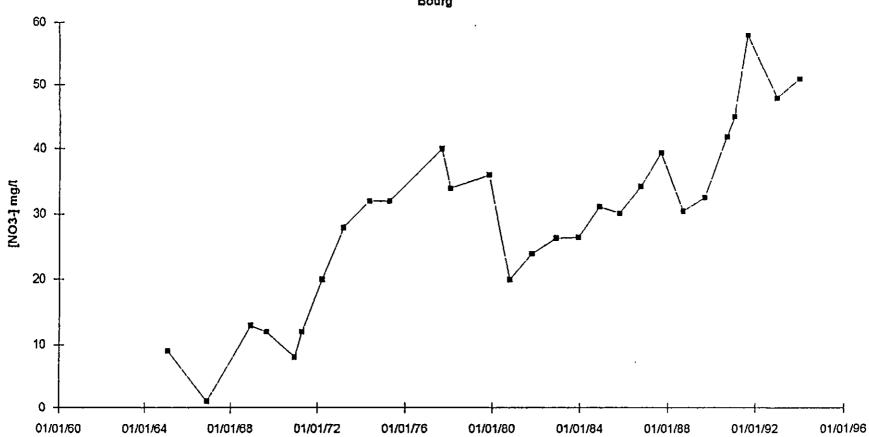




434-8X-0002

fichier lucyonne.xls P. Pièces des Noyers

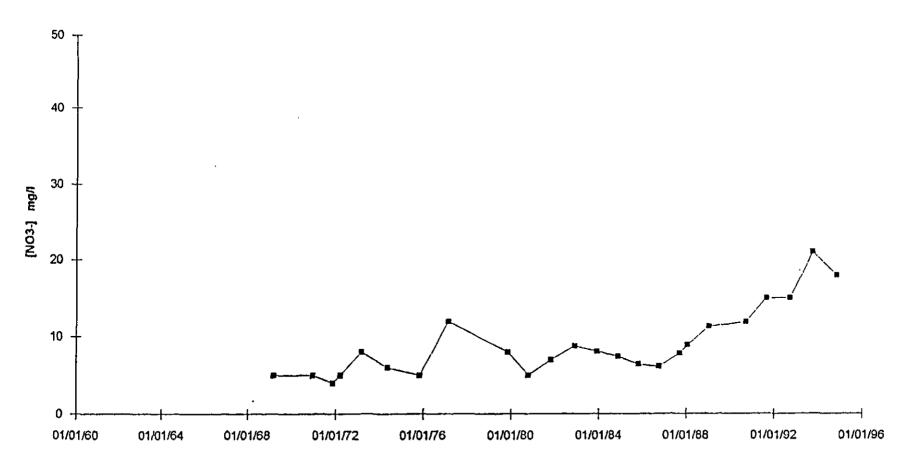


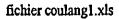


fichier festigny.xls F. Queue de Frétoy

434-8X-0004

FESTIGNY



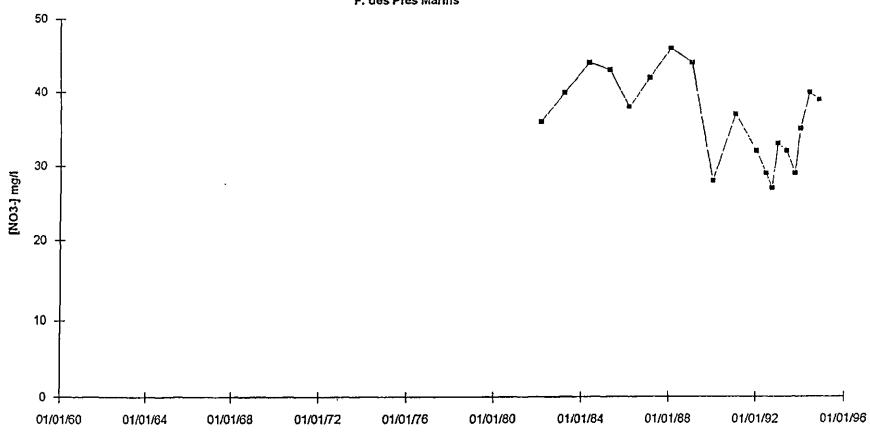


434-8X-0005

COULANGES SI YONNE

CRAIN





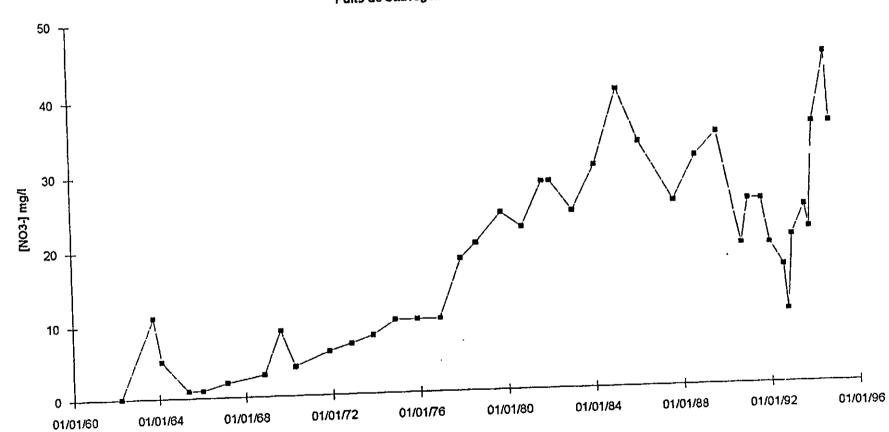
fichier vincelle.xls

435-1X-0011

VINCELLES

VINCELLES - VINCELOTTES

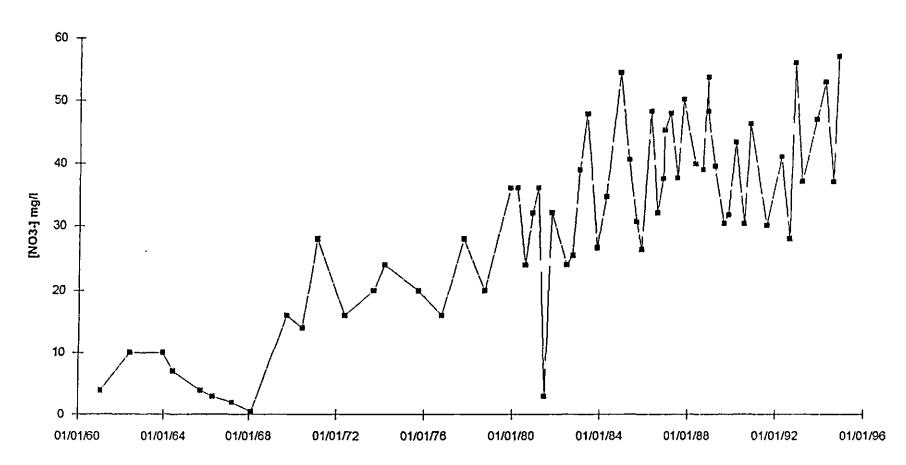
Puits de Sauvegenoux



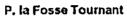
fichier bazarnes.xls S. sur le Bief

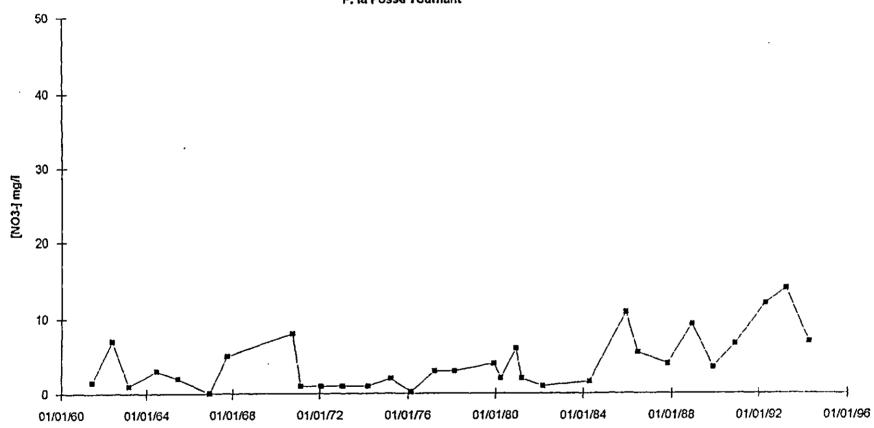
435-1X-0013

BAZARNES

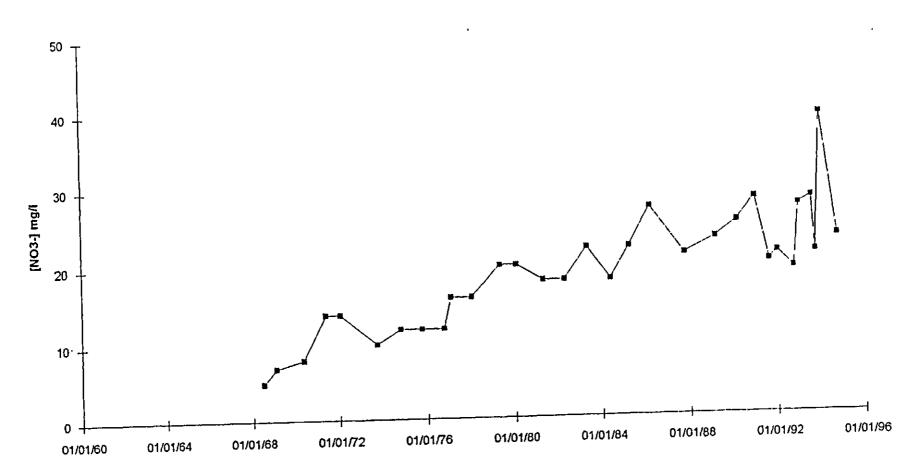


TRUCY SI YONNE





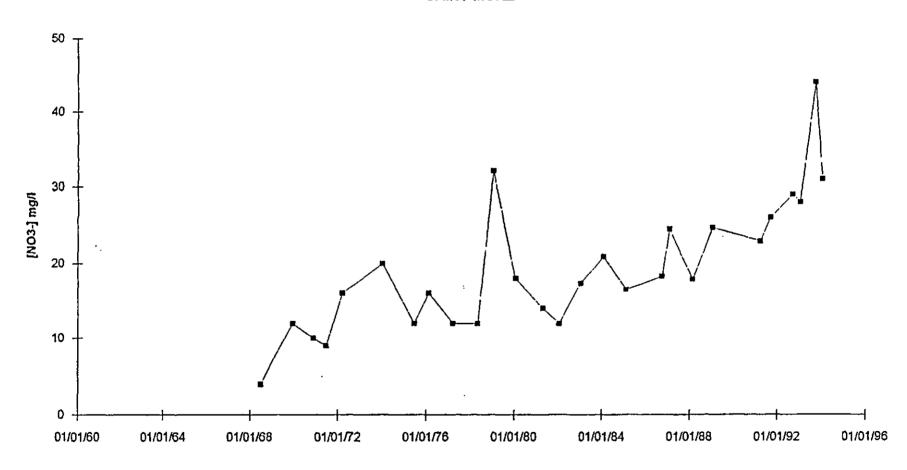
MERRY SI YONNE



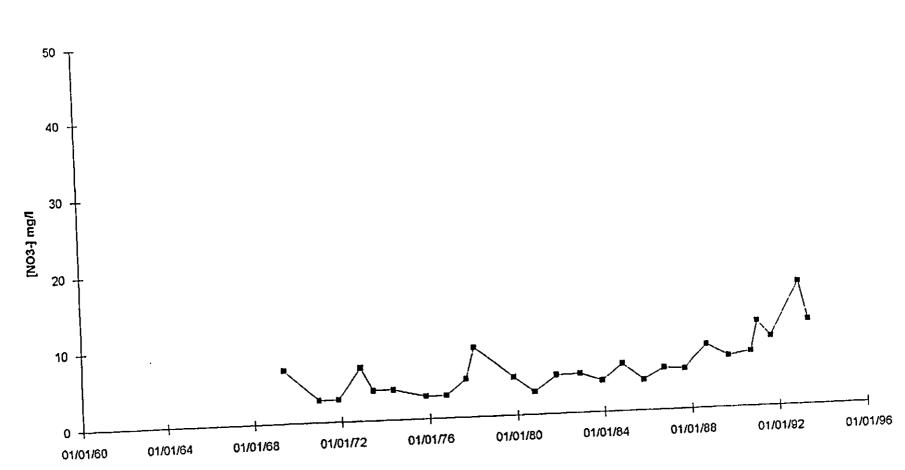
fichier stmore.xls Source de la Gaudrée

435-6X-0010

SAINT MORE



LICHERES SI YONNE

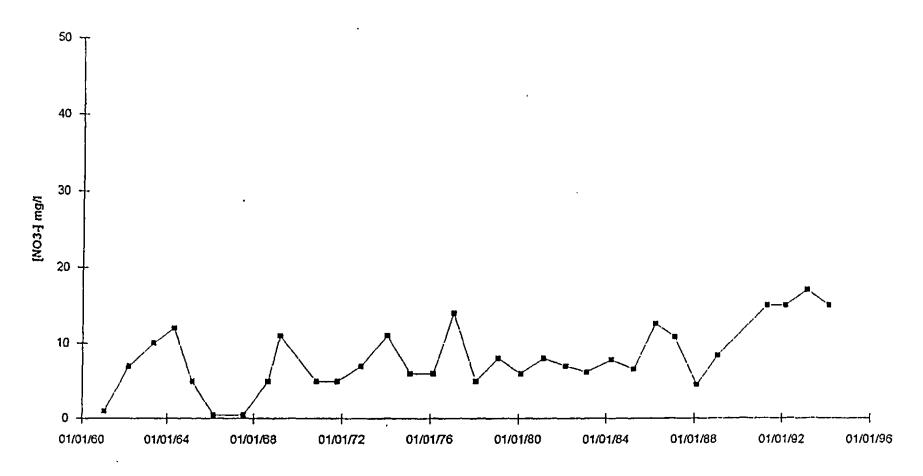


fichier montillo.xls Source de la Malfontaine

466-1X-0001

MONTILLOT

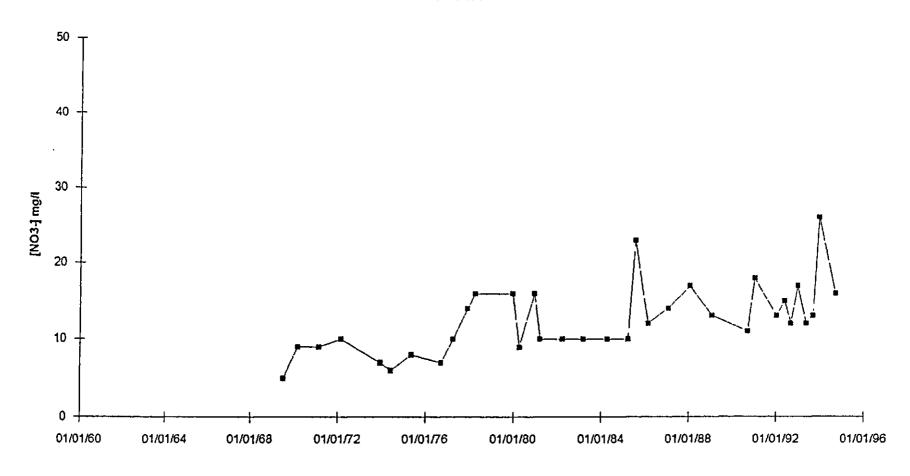
BROSSES

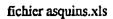


fichier asnieres.xls S. de la Claimpie

466-1X-0003

ASNIERES

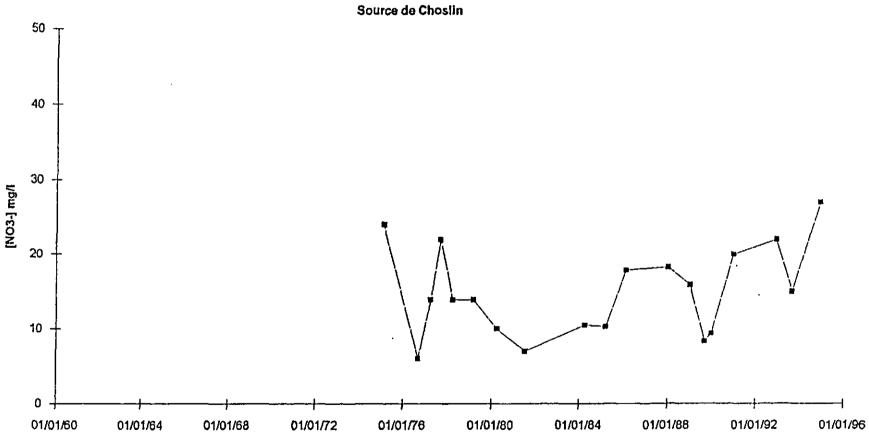




466-2X-1002

ASQUINS



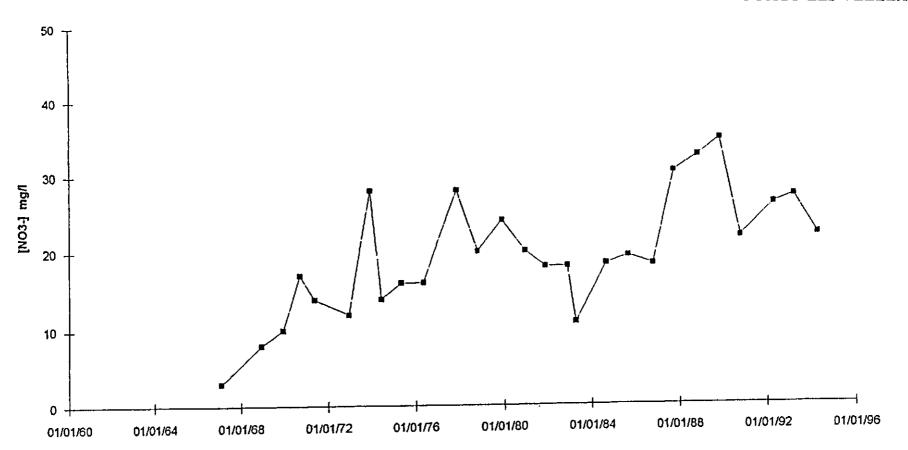


fichier foissy.xls Source du Mourroir

466-2-X-1011

FOISSY

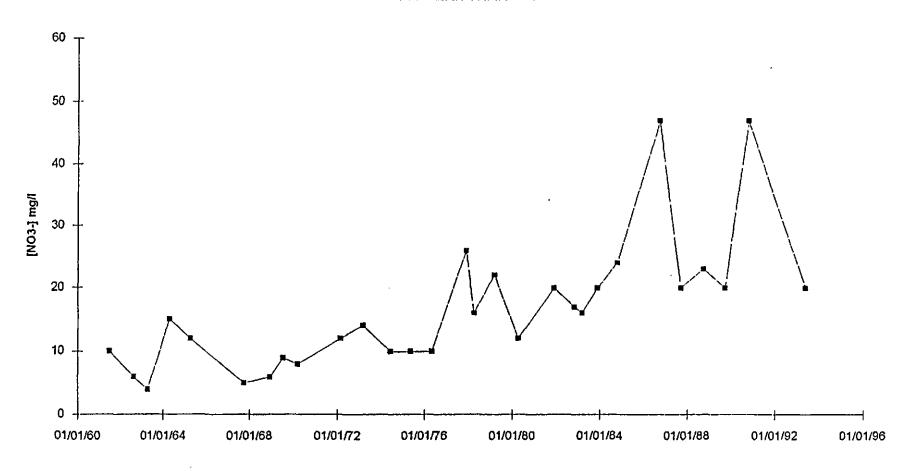
FOISSY-LES-VEZELAY



fichier stpere.xls Source de la Graineterie

466-2X-1012

SAINT PERE THAROISEAU

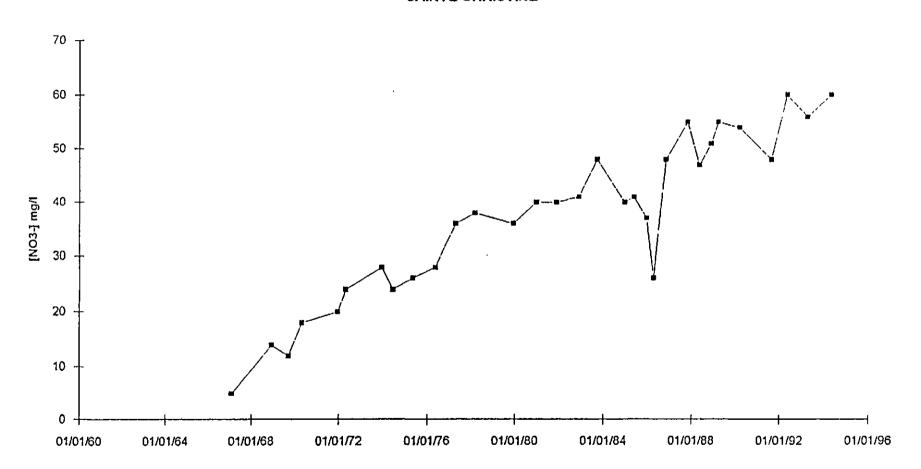


fichier stchrist.xls Source de Ste Christine

466-6X-0003

SAINTE CHRISTINE

FONTENAY-PRES-VEZELAY



FICHIER DES AVIS D'HYDROGEOLOGUES AGREES RELATIFS AUX PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES AEP

INDICE	COMMUNE		DENOMINATION OUVRAGE	DOCUMENTATION	GEOLOGUE	DATE	RAPPORTS
. 0402 4X 000			5 PUITS DE LA PLAINE DES ISLES		ABRARD	1960.10.17	~
- 0402 4X 000			5 PUITS DE LA PLAINE DES ISLES	RAPP.OFFIC.	ABRARD	1960.10.17	
. 0402 4X 000			5 PUITS DE LA PLAINE DES ISLES		ABRARD	1963.05.21	
. 0402 4X 000			5 PUITS DE LA PLAINE DES ISLES	RAPP OFFIC.	ABRARD	1963.05.21	
. 0402 4X 000			5 PUITS DE LA PLAINE DES ISLES	PERIM.PROTECT	LAFFITTE	1970.03.05	
. 0402 4X 000			5 PUITS DE LA PLAINE DES ISLES	PERIM. PROTECT	CREMILLE		80 SGN 685 BOU(7)
0402 4X 000			LE BATARDEAU-ARBRE SEC	PERIM.PROTECT	BILLARD	1984.04.12	GA 84/14 BOU
0402 4X 008			LES BOISSEAUX (SECOURS)P3	•••••			-,
0402 4X 008			LES BOISSEAUX (2 PUITS)				
	2 CHEVANNES		FONTAINE MILARD	RAPPORT	ABRARD	1946.10.09	
	2 CHEVANNES		FONTAINE MILARD	PERIM-PROTECT	BILLARD		GA 83/05 BOU
0402 8X 000			SOURCE DE LA DOYEN	PERIM-PROTECT	BILLARD		GA 83/81 BOU
0402 8X 003			FONTAINE DES BUISSONS	RAPPORT	ABRARD	1961.11.25	,
0402 8X 003			FONTAINE DES BUISSONS	PERIM-PROTECT	BILLARD		81 SGN 064 BOU(175)
0402 8X 003			FONTAINE DES BUISSONS	AVIS	BILLARD		GA 85/22 BOU
0402 8X 003	7 VALLAN	EAU	PUITS DE LA VALLEE DES VEAUX	PERIM-PROTECT	BILLARD	1982.02.24	81 SGN 064 BOU(174)
0403 5X 000	6 ESCOLIVES-STE-CAMILLE	EAU	SOURCE DE LA FONTAINE RONDE				, ,
0403 5X 000	8 ESCOLIVES-STE-CANILLE	EAU	PUITS DU CHATEAU DU SAULCE	RAPPORT	LAFFITTE	1968.07.08	
0403 5X 000	8 ESCOLIVES-STE-CAMILLE	EAU	PUITS DU CHATEAU DU SAULCE	PERIN.PROTECT	BILLARD	1984.04.03	GA 84/04 BOU
.0403 5X 001	9 CHAMPS-SUR-YONNE	EAU	FORAGE DU RESERVOIR LA POTRADE	PERIM.PROTECT	LAFFITTE	1976.02.03	·
. 0403 5X 001	9 CHAMPS-SUR-YONNE	EAU	FORAGE DU RESERVOIR LA POTRADE	RAPPORT	Laffitte	1976.02.03	
0403 5X 001	9 CHAMPS-SUR-YOMNE	EAU	FORAGE DU RESERVOIR LA POTRADE	PERIM.PROTECT	CREMILLE		80 SGN 685 BOU(77)
0403 5X 002	O ESCOLIVES-STE-CAMILLE	EAU	PUITS DE LA PIECE DE L'ETANG	PERIM.PROTECT	CHAMAYOU	1987.05.12	GA 87/14 BOU
0403 5X 002	1 ESCOLIVES-STE-CAMILLE	EAU	PUITS DE COULANGES-LA-VINEUSE	PERIM. PROTECT	CHAMAYOU		GA 87/15 BOU
	3 VINCELOTTES	EAU	PUITS DU PARC	PERIM. PROTECT	ABRARD	1964.01.07	•
. 0403 5X 002	3 VINCELOTTES	EAU	PUITS DU PARC	PERIM. PROTECT	LAFFITTE	1969.01.13	
	O ESCOLIVES-STE-CAMILLE	EAU	LA PLAINE DU SAULCE				
0403 5X 005	O ESCOLIVES-STE-CAMILLE	EAU	PUITS DES VERNES		DDASS/89		
0433 8X 000			FORAGE DE LA COOPERATIVE	PERIM-PROTECT	BILLARD	1981.01.23	GA 81/02
0433 8X 000			FORAGE DE LA COOPERATIVE	AVIS-GEOL	BILLARD		GA 83/04 BOU
0433 8X 000			FORAGE DE LA COOPERATIVE	RAPPORT	CREMILLE		80 SGN 685 BOU(61)
0433 8X 000	4 MOUTIERS	EAU	PROJET DE CAPTAGE	AVIS PROJET	SALOMON	1988.04.28	` ,
0433 8X 000			SOURCE DES ENCHASSES	RAPPORT	ABRARD	1964.10.07	
0433 8X 000		EAU	SOURCE DES ENCHASSES	PERIM-PROTECT	BILLARD		81 SGN 064 BOU(171)
0433 8X 000			LA COUR D'ALOSSE	PERIM-PROTECT	BILLARD		81 SGN 064 BOU(172)
0434 1X 000	1 LALANDE	EAU	SOURCE DE MOULIN MALOT	PERIM-PROTECT	BILLARD		GA 84/25 BOU
0434 1X 000			SOURCE DE MOULIN MALOT	RAPPORT	CREMILLE		80 SGN 685 BOU(98)
0434 1X 000	4 SAINTS	EAU	SOURCE DES GONDARDS	PERIM-PROTECT	BILLARD	1981.09.03	81 SGN 064 BOU(138)
0434 1X 000	6 SAINTS	EAU	FONTAINES DE BANNY	ABSENTE	ABRARD	1944.03.31	, ,
0434 1X 000			FONTAINES DE BANNY	PERIM-PROTECT	BILLARD		81 SGN 064 BOU(137)
0434 2X 000			SOURCE DU CHATEAU	ABSENTE	ABRARD	1941.10.28	•
0434 2X 000	3 LEUGNY		SOURCE DU CHATEAU	PERIM-PROTECT	BILLARD	1983.11.22	GA 83/94 BOU
4 2X	LEUG		"OURC" " CHATTEN	RUTS	BILLARD		GA 86/03 FRC

0434 2X (DOO3 LEUGNY		SOURCE DU CHATEAU	RAPP.OFFIC	INGARGIOLA		STATION D'EPURATION
0434 2X (1006 OVANKE	EAU	SOURCES DU MOULIN HIGNON(2S+G) SOURCES DU MOULIN HIGNON(2S+G)	RAPPORT	ABRARD	1947.07.07	
				Perim-Protect	BILLARD		GA 83/95 BOU
0434 3X (1001 COURSON-LES-CARRIERES	EAU	SOURCE DE GLONDS	PERIM-PROTECT	BILLARD	1982.04.06	81 SGN 064 BOU(185)
0434 3X (0002 MERRY-SEC	EAU	SOURCE DE VAU PRONE	PERIM-PROTECT	BILLARD	1982.04.06	81 SGN 064 BOU(187)
0434 3X (0002 MERRY-SEC		AAMAA RA HIII BAAMA	AVIS	BILLARD	1985.02.14	GA 85/19 NOU
0434 3X (1006 MERRY-SEC	EAU	SOURCE DE BONNY	PERIM-PROTECT	BILLARD	1984.12.20	GA 85/32 BOU
0434 3X 1	0020 MIGE	EAU	SOURCE DE PRENEREAU	PERIM-PROTECT	BILLARD	1983.10.04	GA 83/80 BOU
0434 4X (0001 CHARENTENAY	EAU	LA FONTAINE SOUS LE VAU DE L'ETA	INPERIM-PROTECT	BILLARD	1984.04.09	GA 84/07 BOU
0434 4X I	0001 CHARENTENAY	EAU	SOURCE DE VAU PRONE SOURCE DE BONNY SOURCE DE PRENEREAU LA FONTAINE SOUS LE VAU DE L'ETY LA FONTAINE SOUS LE VAU DE L'ETY	Mavis-complem.	BILLARD	1986.01.30	GA 85/04 BOU
0434 4X (1005 FONTENAY-SOUS-FOURONNES	EAU	PUITS DES PRES TARDIFS	PERIN-PROTECT	BILLARD	1984.04.11	GA 84/08 BOU
0434 4X (1009 MOUFFY	EAU	SOURCE DU LAVOIR	Perin-protect	BILLARD	1984.04.11	GA 84/15 BOU
0434 4X (012 HIGE	EAU	PUITS CPLMENTAIRE DE PRENEREAU	RAPPORT	ABRARD	1964.11.23	
0434 4X (0012 MIGE	EAU	PUITS CPLMENTAIRE DE PRENEREAU	PERIM-PROTECT	BILLARD	1983.10.04	GA 83/86 BOU
0434 4X (0015 COULANGES-LA-VINEUSE	EAU	SOURCE DES GROIES	Perin-Protect	CHALUMEAU	1983.09.23	GA 83/33 BOU
0434 6X (0006 DRUYES-LES-BELLES-FTNES	EAU	PUITS DU VIADUC		DDASS/89		
0434 7X (0001 COURSON-LES-CARRIERES	EAU	FORAGE DES LAURENTS	ABSENTE	ABRARD	1963.11.15	
0434 7X (1001 COURSON-LES-CARRIERES	EAU	FORAGE DES LAURENTS	PERIM-PROTECT	BILLARD	1982.04.06	81 SGN 064 BOU(186)
0434 7X (0004 Druyes-les-belles-fthes	EAU	SOURCE DE GULENE				
0434 8X (0001 COULANGES-SUR-YONNE	EAU	FORAGE AEP	RAPP.OFFIC.		1935.11.28	
0434 8X (1001 COULANGES-SUR-YONNE	EAU	FORAGE AEP	PERIM.PROTECT	ABRARD	1936.02.14	
0434 8X 0	1002 LUCY-SUR-YOHNE	EAU	PUITS DE LA PIECE DES NOYERS	PERIM.PROTECT	BILLARD	1980.12.18	81 SGN 064 BOU(112)
0434 8X (1002 LUCY-SUR-YONNE	EAU	PUITS DE LA PIECE DES NOYERS	PERIM.PROTECT	BILLARD	1983.04.21	• •
0434 8X 0	1002 LUCY-SUR-YONNE	EAU	PUITS DE LA PIECE DES NOYERS	AVIS-COMPLEM.	BILLARD	1983.04.21	AVIS COMPLEMENT.
0434 8X 0	004 FESTIGNY	EAU	FORAGE DE LA QUEUE DE FRETOY	RAPP.OFFIC.	ABRARD	1966.02.03	
0434 8X 0	004 FESTIGNY		FORAGE DE LA QUEUE DE FRETOY	PERIM.PROTECT	BILLARD		81 SGN 064 BOU(156)
0434 8X 0	005 CRAIN	EAU	FORAGE DES PRES MARINS	PERIM.PROTECT	BILLARD		81 SGN 064 BOU(111)
0434 8X (005 CRAIN	EAU	FORAGE DES PRES MARINS	AVIS	BILLARD		AVIS COMPLEMENT.
0434 8X (005 CRAIN	EAU	FORAGE DES PRES MARINS	AVIS-COMPLEM.	MENOT	1991.01.28	AVIS COMPLEM.
• 0435 1X 0	004 STE-PALLAYE		PUITS DU SENTIER	ABSENTE	ABRARD	1932.02.27	
• 0435 1X 0	0005 CRAIN 0004 STE-PALLAYE 0004 STE-PALLAYE		PUITS DU SENTIER	PERIM.PROTECT	BILLARD	1983.08.11	GA 83/53 BOU
- 0435 1X C	004 STE-PALLAYE		PUITS DU SENTIER	RAPP.OFFIC.	CREMILLE		80 SGN 685 BOU(87)
	009 PREGILBERT		PUITS DES FONTAINES	PERIM.PROTECT	BILLARD	1981.01.08	81 SGN 064 BOU(108)
			PUITS DES FONTAINES	AVIS	BILLARD	1983.04.21	AVIS COMPLEMENT.
0435 1X 0			PUITS DES HARDILLATS	RAPPORT	ROBAUX	1935.07.28	
0435 1X 0			PUITS DES HARDILLATS	PERIM.PROTECT	BILLARD	1980.12.26	81 SGN 064 BOU(109)
			PUITS DE SAUVEGENOUX	,			
0435 1X (1013 BAZARNES	EAU	SOURCE SUR LE BIEF	PERIN.PROTECT	BILLARD	1981.01.13	81 SGN 064 BOU(107)
0435 1X (0013 BAZARNES		SOURCE SUR LE BIEF	AVIS	BILLARD	1983.04.20	AVIS COMPLEMENT.
	0031 STE-PALLAYE		SOURCE DU LAVOIR	AVIS	ABRARD	1962.12.24	
	0031 STE-PALLAYE		SOURCE DU LAVOIR	PERIM. PROTECT	BILLARD		GA 83/67 BOU
	1033 TRUCY-SUR-YONNE		PUITS DE LA FOSSE TOURNANT	PERIM.PROTECT	BILLARD		GA 82/04 BOU
	1033 TRUCY-SUR-YOME		PUITS DE LA FOSSE TOURNANT	AVIS	BILLARD		GA 82/16 BOU
	0001 CRAVANT		SOURCE D'ARBAUT	PERIM.PROTECT	BILLARD		81 SGN 064 BOU(106)
. 0435 2X (0001 CRAVANT	EAU	SOURCE D'ARBAUT				85 SGN 266 BOU

	. 0435	2X	0006	VERHENTON		SOURCE DES ISLES	AVIS	BILLARD	1982.06.23	GA 82/07 BOU
	• 0435	2X	0006	VERMENTON		SOURCE DES ISLES				85 SGN 266 BOU
	• 0435	2X	0009	LUCY-SUR-CURE		PUITS DU GRAND VAL	PERIM.PROTECT	LAFFITTE	1970.03.16	
				LUCY-SUR-CURE		PUITS DU GRAND VAL	AVIS	BILLARD		GA 83/04 BOU
	0435	2X	0009	LUCY-SUR-CURE	EAU	PUITS DU GRAND VAL	AVIS	BILLARD		GA 83/03 BOU
,	0435	2X	0013	ARCY-SUR-CURE	EAU	LE CHAMP CARRE.PRINCIPAL	RAPPORT	abrard	1956.05.20	
	0435	2X	0013	ARCY-SUR-CURE	EAU	LE CHAMP CARRE.PRINCIPAL	AVIS	ABRARD	1959.02.16	
	0435	2X	0013	ARCY-SUR-CURE	EAU	LE CHAMP CARRE.PRINCIPAL	PERIM.PROTECT	BILLARD	1983.06.15	GA 83/45 BOU
	0435	2X	0015	ACCOLAY	EAU	LE BAS MARIN	PERIM. PROTECT	CHAMAYOU	1987.03.12	GA 87/03 BOU
				LUCY-SUR-CURE	EAU	PUITS DES LONGUES RAIES		DDASS/89		
				BESSY-SUR-CURE		PUITS SOUS LA COTE	PERIM.PROTECT	ABRARD	1959.02.18	
				BESSY-SUR-CUPE	EAU	PUITS SOUS LA COTE	PERIM. PROTECT	BILLARD	1982.02.25	81 SGN 064 BOU(146)
				ARCY-SUR-CURE	EAU	LES GUERINS.COMPLEMENTAIRE				GA 83/45 BOU
				LUCY-SUR-CURE		FUTUR AEP (ESSERT)	PERIN-PROTECT	BONNION	1990.04.11	
				MAILLY-LE-CHATEAU		SOURCE DU PARC				
				HERRY-SUR-YOME		LA FONTAINE DES VERNES	PERIM.PROTECT	ABRARD	1953.05.15	
				HERRY-SUR-YOHNE	eau	LA FONTAINE DES VERNES	PERIM.PROTECT	BILLARD		81 SGN 064 BOU(86)
				CHATEL-CERSOIR	EAU	SOURCE DE LA PLACE	PERIM.PROTECT	BILLARD		81 SGN 064 BOU(110)
				CHATEL-CERSOIR	ENU	SOURCE DE LA PLACE	AVIS COMPLEM.	BILLARD	1983.04.21	
				ST-HORE		SOURCE DE LA GAUDREE				
				LICHERES-SUR-YOMRE		SOURCE ST-GERVAIS	PERIM.PROTECT	abrard	1955.06.08	
				LICHERES-SUR-YOMNE		SOURCE ST-GERVAIS	PERIM.PROTECT	BILLARD	1983.10.03	GA 82/82 BOU
				LICHERES-SUR-YOMRE	ENU	SOURCE ST-GERVAIS	AVIS-COMPLEM.	BILLARD	1985.02.25	GA 85 23 BOU
	0466	1X	0001	BROSSES	EAU	SOURCE DE MALFONTAINE	PERIM.PROTECT	ABRARD	1936.04.21	
	0466	1X	0001	BROSSES	EAU	SOURCE DE MALFONTAINE	PERIM.PROTECT	BILLARD	1982.12.13	GA 82/22 BOU
	0466	1X	0001	BROSSES	EAU	SOURCE DE HALFONTAINE	RAPPORT	CREMILLE		80 SGN 685 BOU(79)
	0466	1X	0003	ASHIERES-SOUS-BOIS	EAU	SOURCE DE LA CLAIMPIE	ABSENTE	ABRARD	1958.06.24	, ,
	0466	1X	0003	ASNIERES-SOUS-BOIS	EAU	SOURCE DE LA CLAIMPIE	PERIM.PROTECT	BILLARD	1982.06.00	81 SGN 064 BOU(188)
	0466	2X	1001	ASQUIKS	EAU	SOURCE DE CHOSLIN-FTE ST MARTIN	PERIM.PROTECT	CAMPINCHI		79 GA 069 IDF
	0466	2X	1001	ASQUINS	EAU	SOURCE DE CHOSLIN-FTE ST MARTIN	RAPPORT	CREMILLE		
	0466	2X	1002	ASQUINS	EAU	PUITS DE CHOSLIN		DDASS/89		
	0466	2X	1011	FOISSY-LES-VEZELAY	EAU	SOURCE DU MOURROIR	PERIM.PROTECT	BILLARD	1982.02.25	81 SGN 064 BOU(158)
	0466	2X	1012	ST-PERE	EAU	SOURCE DE LA GRAINETERIE	PERIM. PROTECT	BILLARD		81 SGN 064 BOU(169)
	0466	2X :	1014	VEZELAY		SOURCE DE L'ETANG	PERIM.PROTECT	LAFFITTE	1968.04.16	,
				VEZELAY		SOURCE DE L'ETANG	AVIS	BILLARD		GA 82/21 BOU
				ASQUINS			PERIM.PROTECT	BILLARD		GA 83/90 BOU
				DOMECY-SUR-LE-VAULT			PERIM.PROTECT	CHAMAYOU		GA 87/16 BOU
	-			DOMECY-SUR-LE-VAULT			PERIM.PROTECT	BILLARD		81 SGN 064 BOU(155)
				FONTENAY-PRES-VEZELAY			PERIM.PROTECT	BILLARD		81 SGN 064 BOU(159)
										()

[•] hors du territoire de la synthèse

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DES RAPPORTS BRGM

NO .17652

IN ,88, SGN, 357, IDF

TI BASSIN SEINE-NORMANDIE. RESEAU PIEZOMETRIQUE. ANNUAIRE 1987

AU .BRGM

DP .1988/04/01

NP .562

TH HYDROGEOLOGIE

MC PUITS-EAU, CAPTAGE-EAU, PIEZOMETRIE, SURVEILLANCE

GEO .SEINE-MARITIME, EURE, CALVADOS, MANCHE, ORNE, AUBE.

.ARDENNES-DEPARTEMENT, MARNE-DEPARTEMENT, HAUTE-MARNE, .SEINE-ET-MARNE, AISNE, OISE, SOMME, LOIRET, YONNE, VILLE-DE-PARIS

NO .17693

IN .88, SGN, 790, BOU

TI .BASE DE DONNEES DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES DU BASSIN .SEINE-NORMANDIE

AU "DE.GRIMAL.J.P., MOTTEAU.M., PLU.J., SAMSON.A., SOLET.J.L., TOUBIN.J., ZEHEN.P.

DP .1987/01/01

NP .106

TH .HYDROGEOLOGIE

MC BASE-DONNEE, YONNE, CAPTAGE-EAU, PUITS-EAU, INVENTAIRE

NO .18159

IN .87, SGN, 254, IDF

TI BASSIN SEINE-NORMANDIE - RESEAU PIEZOMETRIQUE - ANNUAIRE 1986 AISNE

AU .COLLECTIF.BRGM

DP .1987/04/01

NP .385

TH HYDROGEOLOGIE

MC .PIEZOMETRIE

GEO .AISNE, ARDENNES-DEPARTEMENT. AUBE. CALVADOS, EURE, HAUTE-MARNE. .LOIRET. MARNE. SEINE-ET-MARNE. SEINE-MARITIME. SOMME. OISE, YONNE. .VILLE-DE-PARIS. YVELINES. ESSONNE. SEINE-SAINT-DENIS. VAL-D'OISE

NO .19227

IN .84, AGI, 317, BOU

TI .RESEAU DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES DANS LE .DEPARTEMENT DE L'YONNE : INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA .CAMPAGNE DE MESURES 1983

AU .BILLARD.G.

DP .1984'11/01

NP .18

TH .HYDROGEOLOGIE

MC .QUALITE-EAU. SURVEILLANCE-1983, ANALYSE-CHIMIQUE, POLLUTION, NO. .NAPPE-EAU. CRAIE, SENONIEN, SABLE, ALBIEN, ALLUVION, .CARTE-HYDROCHIMIQUE, YONNE

NO .19682

IN 82, SGN, 506, BOU

71 REGION BOURGOGNE, DETECTION ET PROTECTION DES POLLUTIONS DE L'EAU. RAPPORT N.I. ETAT DES CONNAISSANCES ACTUELLES SUR LES CIRCULATIONS D'EAU SOUTERRAINE EN MILIEUX KARSTIQUES

```
ΑU
    BILLARD.G., MARY.J.P.
DP
   .1982/08/01
NP
    ..50
    .HYDROGEOLOGIE
TH
     RESEAU-KARSTIQUE, JURASSIQUE-SUP, CRETACE, CALCAIRE, SOURCE,
MC.
   FAILLE, CONTROLE-TECTONIQUE, TRACEUR-COLORANT, POLLUTION RISQUE,
   YONNE, COTE-D'OR, NIEVRE, SAONE-ET-LOIRE
NO
    -.19833
   .83, SGN, 229, BOU
IN
ΤI
    RESEAU DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES DANS LE
   DEPARTEMENT DE L'YONNE INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA
   .CAMPAGNE DE MESURES 1981
ΑU
    .BILLARD.G.
DP
    .1983/03/01
NP
    .HYDROGEOLOGIE
TH
MC
     .QUALITE-EAU, SURVEILLANCE-1981, POLLUTION, NAPPE-EAU, CRAIE.
   SENONIEN, SABLE, ALBIEN CALCAIRE, NAPPE-ALLUVION, CAPTAGE.
   .PUITS-EAU, YONNE
NO
    .19834
IN
   .83, SGN, 011, BOU
ΙT
    ETUDE DES POTENTIALITES DES AQUIFERES SUPERFICIELS EN VUE D'UN
   DEVELOPPEMENT DE L'INSTALLATION DE POMPES A CHALEUR EAU-EAU
ΑU
    .BILLARD.G.
DP
    .1983/01/01
NP
    .16
    .HYDROGEOLOGIE
TH
     .GISEMENT-POTENTIEL. ENERGIE-GEOTHERMIQUE, INSTRUMENTATION.
   .POMPE-CHALEUR, ARENE, GRANITE, CALCAIRE, JURASSIQUE, CRAIE, SABLE,
   .CRETACE, NAPPE-ALLUVION, YONNE
    .19836
NO
IN
   .83, SGN, 263, BOU
   RESEAU DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES DANS LE
   DEPARTEMENT DE L'YONNE : INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA
   .CAMPAGNE DE MESURES 1982
    .BILLARD.G.
ΑU
DP .1983/04/01
NP
TH
    .HYDROGEOLOGIE
MC
     QUALITE-EAU, SURVEILLANCE-1982, POLLUTION, NAPPE-EAU, CRAIE.
    SENONIEN, SABLE, ALBIEN, CALCAIRE, NAPPE-ALLUVION, PUITS-EAU, YONNE
NO
    .19881
IN
     .83, SGN, 018, BOU
TI
     ISCHEMA DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES EN BOURGOGNE
 ΑU
    BILLARD.G., JAVEY.C., MARTIN.J., VANDENBEUSCH.M.
     1983/01/01
 DP
 NΡ
     .88
 TH
      HYDROGEOLOGIE
 MC
      .INVENTAIRE, RESSOURCE-EAU. ENERGIE-GEOTHERMIQUE.
    MICROCENTRALE-HYDROELECTRIQUE, STOCKAGE, EAU-THERMALE, CHOIN-SITE.
    .EAU-SURFACE, EAU-SOUTERRAINE, INSTRUMENTATION, POMPE-CHALEUR
```

GEO AUBE, YONNE, COTE-D'OR, NIEVRE, SAONE-ET-LOIRE

NO .20287

IN .82, SGN, 120, BOU

TI RESEAU DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES DANS LE DEPARTEMENT DE L'YONNE. INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE MESURES 1980

AU .BILLARD.G.

DP .1982/01/01

TH .HYDROGEOLOGIE

MC .QUALITE-EAU, SURVEILLANCE, 1980, POLLUTION, NAPPE-EAU, ALLUVION .CRAIE, SENONIEN, SABLE, ALBIEN, CALCAIRE, CAPTAGE, YONNE

NO .20454

IN .81, SGN, 064, BOU

TI .DETERMINATION DES PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES AEP DU .DEPARTEMENT DE L'YONNE

AU .BILLARD.G., FORTE.J.C.

DP .1980/01/01

NP .287

TH HYDROGEOLOGIE

MC .PERIMETRE-PROTECTION, CAPTAGE, EAU-SOUTERRAINE, LEGISLATION. .PROTECTION, ACTION-PREVENTIVE, POLLUTION, ANALYSE-CHIMIQUE, .ESSAI-DEBIT, COUPE-SONDAGE, CRAIE, MARNE, CALCAIRE, JURASSIQUE, .CRETACE, YONNE

NO .20734

IN .80, SGN, 580, BOU

TI RESEAU DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES DANS LE DEPARTEMENT DE L'YONNE. INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA PREMIÈRE CAMPAGNE DE MESURE (DECEMBRE 1979)

AU ,CREMILLE.L.

DP .1980/08/01

NP .16

TH .HYDROGEOLOGIE

MC .POLLUTION, NAPPE-EAU. ALLUVION, CRAIE, SENONIEN, SABLE, ALBIEN. .CALCAIRE, ARENE, HYDROCHIMIE, SURVEILLANCE, INVENTAIRE, CAPTAGE. .YONNE

NO .20749

IN .80, SGN, 685, BOU

TI .ETUDE DE L'ENVIRONNEMENT DES POINTS D'EAU DU RESEAU DE CONTROLE DE .LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES DU DEPARTEMENT DE L'YONNE

AU .CREMILLE.L., AUBRY.C.

DP .1980/10/01

NP .240

TH .HYDROGEOLOGIE

MC .INVENTAIRE, CAPTAGE, AQUIFERE, DEBIT, QUALITE-EAU, PERIMETRE-PROTECTION, POLLUTION, MILIEU, ENVIRONNEMENT, YONNE

NO .21017

IN .79, SGN, 821, BOU

TI VALORISATION GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE DU SONDAGE DE LA D D A .DE L'YONNE A COURSON-LES-CARRIERES (89).

AU .REMOND.C., TOUBIN.J., CREMILLE.L., BAUDU.R.

DP .1980/02/01

NP .60

TH .HYDROGEOLOGIE

MC .COUPE-SONDAGE. JURASSIQUE. DIAGRAPHIE, POTABILITE, .ANALYSE-CHIMIQUE. CHOIX-SITE, SONDAGE, YONNE, COURSON-LES-CARRIERES

- NO .21115
- IN .79, SGN, 095, BOU
- TI ... ETUDE PRELIMINAIRE A LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE SURVEILLANCE.

 DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES DANS LE DEPARTEMENT DE L'YONNE.
- AU CORNET.J., PUTALLAZ.J., CONFAIS P.
- DP 1979/01/01
- NP .73
- TH HYDROGEOLOGIE
- MC PIEZOMETRIE, RESEAU-QUALITE, POLLUTION, EAU-SOUTERRAINE, NAPPE-HAU, ARENE, GRANITE, CALCAIRE, JURASSIQUE, SABLE, CRETACE-INF, CRAIE, CRETACE-SUP, YONNE
- NO .21515
- IN .78, SGN, 314, BDP
- TI .RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE COMMUNES DU .DEPARTEMENT DE L'YONNE. ÉTUDES HYDROGEOLOGIQUES EFFECTUEES EN .1977-1978.
- AU .FREY.C.
- DP 1978/06/01
- NP 70
- TH HYDROGEOLOGIE
- MC RESSOURCE-EAU, NAPPE-ALLUVION, METHODE-RESISTIVITE, SONDAGE, ESSAI-DEBIT, TRANSMISSIVITE, CHOIX-SITE, CAPTAGE, YONNE, COULANGES, HERY, BEAUMONT, CHEMILLY
- NO .21965
- IN .77, SGN, 033, JAL
- TI .ETABLISSEMENT DE CARTES DE LA QUALITE CHIMIQUE DES EAUX .SOUTERRAINES DANS LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE.
- AU .COLLIN.J.J., TOUBIN.J.
- DP .1977/01/01
- NP 7
- TH .HYDROGEOLOGIE
- MC .CARTE-HYDROCHIMIQUE, COTE-D'OR, SAONE-ET-LOIRE, DOUBS, JURA-DEPARTEMENT, YONNE, AVALLON, NIEVRE, CHATEAU-CHINON
- NO .22075
- IN .76, SGN, 477, BDP
- TI RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE COMMUNES OU SYNDICATS DU DEPARTEMENT DE L'YONNE ETUDES HYDROGEOLOGIQUES EFFECTUEES EN 1976.
- DP .1976/11/01
- NP .32
- TH HYDROGEOLOGIE
- MC INVENTAIRE, RESSOURCE-EAU, NAPPE-ALLUVION, CRAIE, CRETACE-SUP, CALCAIRE, PORTLANDIEN, YONNE
- NO 22207
- IN .76, SGN; 159, BDP
- TI RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE COMMUNES OU SYNDICATS DU DEPARTEMENT DE L'YONNE ETUDES HYDROGEOLOGIQUES EFFECTUEES EN 1975. NOTE DE SYNTHESE, AVRIL 1976.
- AU .CAMPINCHI.J.
- DP .1976/04/01
- NP .8
- TH .HYDROGEOLOGIE
- MC RESSOURCE-EAU, NAPPE-ALLUVION, NAPPE-LIBRE, CALCAIRE, JURASSIQUE, YONNE

NO .22408

IN 75, SGN, 231, BDP

TI RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE COMMUNES OU SYNDICATS DU DEPARTEMENT DE L'YONNE, ETUDES HYDROGEOLOGIQUES EFFECTUEES EN 1975, NOTE DE SYNTHESE EN DATE DU 30 JUIN 1975

AU BERGER G., CAMART.R., CAMPINCHIJ., CAUDRON M., JENN.A., KERBAUL A., MORCX.P., RICHARD.M.

DP 1975/08/01

NP 6

TH HYDROGEOLOGIE

MC RESSOURCE-EAU, CALCAIRE, SABLE, CRAIE, SECONDAIRE, ALLUVION. QUATERNAIRE-CONTINENTAL, YONNE

- NO .23535
- IN .71, SGN, 012, BDP
- TI ALIMENTATION EN EAU POTABLE D'AUXERRE (YONNE). RECHERCHES HYDROGEOLOGIQUES COMPLEMENTAIRES EN AMONT D'AUXERRE SYNTHÈSE 1970.
- AU CAMPINCHI J. RAMPON.G
- DP 1971/01/01
- NP .19
- TH .HYDROGEOLOGIE
- MC , NAPPE-ALLUVION, NAPPE-LIBRE, CALCAIRE, OXFORDIEN, SEQUANIEN, TRANSMISSIVITE, EMMAGASINEMENT, PROJET, CAPTAGE, YONNE, AUXERRE
- NO .23825
- IN .69, SGN, 283, BDP
- ALIMENTATION EN EAU D'AUNERRE (YONNE). RECHERCHE HYDROGEOLOGIQUE DANS LA PLAINE DU SAUSSE. CAMPAGNE DE SONDAGES DE RECONNAISSANCE ET POMPAGES D'ESSAIS.
- DP .1969/12/01
- NP .29
- TH .HYDROGEOLOGIE
- MC .ESSAI-DEBIT, NAPPE-CAPTIVE, SYSTEME-MULTICOUCHE, NAPPE-ALLUVION. .CALCAIRE, YONNE, AUXERRE
- NO .23879
- IN .69, SGN, 195, BDP
- TI ... ALIMENTATION EN EAU D'AUNERRE SONDAGES DE RECONNAISSANCE DANS LA ... PLAINE DU SAUSSE À ESCOLIVES (YONNE)
- DP .1969/09/01
- NP .12
- TH .HYDROGEOLOGIE
- MC .NAPPE-ALLUVION, CALCAIRE, ONFORDIEN, ALTERATION, FAILLE, .COUPE-SONDAGE, YONNE
- NO .24011
- IN .69, SGN, 245, BDP
- TI .ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE DES PHENOMENES KARSTIQUES DU JURASSIQUE DE .L'YONNE.
- AU ... RAMBERT B., BERGER,G., MEGNIEN,C., MOLINARD,L.J.
- DP .1969/12/01
- NP .37
- TH .HYDROGEOLOGIE
- MC ...DOCUMENTATION, KARST, JURASSIQUE-MOYEN, JURASSIQUE-SUP, ...HYDROMETRIE, TRACEUR-COLORANT, YONNE
- NO .24052
- TI ALIMENTATION EN EAU D'AUNERRE RECHERCHES HYDROGEOLOGIQUES DANS LES PLAINES D'AUGY ET D'ESCOLIVES
- AU DEBRAND PASSARD SI MEGNIEN C
- DP ...1968/11/01
- NP .15
- TH .HYDROGEOLOGIE
- MC RESSOURCE-EAU NAPPE-ALLUVION, CALCAIRE, JURASSIQUE, YONNE

```
NO
     24415
IN
     .66, SGN, 114, DS
     .CATALOGUE REGIONAL DES CAVITES NATURELLES INVENTAIRE AU 31
    DECEMBRE 1964 REGION JURA ALPES DEUXIEME PARTIE
     .MARGAT.J., PALOC.H., MOLINARD L.J.
AU
     .1966/11/01
DP
NΡ
     38
TH
     HYDROGEOLOGIE
MC
      INVENTAIRE, CATALOGUE, MORPHOLOGIE-KARST, COTE-D'OR, DOUBS,
    JURA-DEPARTEMENT, NIEVRE, HAUTE-SAONE, SAONE-ET-LOIRE, YONNE
NO
    .25130
IN
    .BRGG.A1332
    ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES COMMUNES DE FONTENAY-PRES-VEZELAY.
    FOISSY-LES-VEZELAY, MENADES ET PIERRE-PERTHUIS (YONNE)
ΑU
    .HORON.O., MEGNIEN.C.
    .1958/06/01
DP
NP
    .13
    HYDROGEOLOGIE
TH
MC
     .NAPPE-EAU, CALCAIRE, BAJOCIEN, RESSOURCE-EAU, YONNE, FONTENAY,
   .FOISSY-LES-VEZELAY, MENADES, PIERRE-PERTHUIS
    .25147
NO
IN
    .BRGG.A1262
   .DOCUMENTATION SUR LES EXPERIENCES À FLUORESCEINE EXECUTÉES DANS
    LES TERRAINS JURASSIQUES DU DEPARTEMENT DE L'YONNE
ΑU
     .MEGNIEN.C.
     .1958/01/01
DP
NΡ
TH
     HYDROGEOLOGIE
MC
     .TRACEUR-COLORANT. RESEAU-KARSTIQUE, JURASSIQUE, HYDRODYNAMIQUE.
    YONNE
    ,25297
NO
IN
    .BRGG.A621
    .ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU RELAI DE PERREUSE (YONNE). LIAISON
    .PARIS-LYON.
ΑU
     .FEUGUEUR.L.
    .1954/05/01
DP
NP
     1
TH
     HYDROGEOLOGIE
MC
      PROJET, CAPTAGE, EAU-GRAVITAIRE, KIMMERIDGIEN, YONNE, PERREUSE
NO
    .26862
IN
    .88, SGN, 756, IDF
    BASE DE DONNEES DE LA QUALITE DES EAUX DU BASSIN SEINE-NORMANDIE
    FICHIER HISTORIOUE DES ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES RELATIVES AUS
    EAUX SOUTERRAINES BRUTES DU DEPARTEMENT DE L'YONNE
```

MAZENC.B., MOTTEAU M ΑU

.1988/10/01 DP

NP 33

HYDROGEOLOGIE TH

YONNE, EAU-SOUTERRAINE, HYDROCHIMIE, QUALITE-EAU, BASE-DONNEE MC

NO .29318

IN .89,SGN,359,IDF

TI BASSIN SEINE-NORMANDIE - RESEAU PIEZOMETRIQUE, ANNUAIRE 1988

AU .BERGER.G

DP .1989/04/01

CM - AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE MISSION DELEGUEE DE BASSIN, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

TH .HYDROGEOLOGIE

MC BASSIN, RESEAU-PIEZOMETRIQUE, ANNUAIRE, 1988

GEO SEINE-NORMANDIE, AISNE. ARDENNES-DEPARTEMENT, YONNE, SOMME. .EURE-ET-LOIR. LOIRET, SEINE-ET-MARNE, EURE, PARIS-REGION, CALVADOS. .ORNE. MARNE-DEPARTEMENT, HAUTE-MARNE, SEINE-MARITIME, AUBE, OISE. .MANCHE

NO .30143

IN ...IDF.4S.89

TI .QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES TRAITEMENTS STATISTIQUES ET .CARTOGRAPHIQUES DE DONNEES PHYSICOCHIMIQUES DU DEPARTEMENT DE .L'YONNE

AU .MAZENC.B

DP .1989/11/01

NP .210

TH .HYDROGEOLOGIE

MC .YONNE, EAU-SOUTERRAINE, HYDROCHIMIE, QUALITE-EAU, STATISTIQUE, .TRAITEMENT-DONNEE, CARTE-HYDROCHIMIQUE

NO .31320

IN .BOU.48.90

TI .ETUDE HYDROGEOLOGIQUE POUR LA DETERMINATION DE SITES DE FORAGES .DANS LE SECTEUR DE SAINT-PERE-SOUS-VEZELAY ET ASQUINS (89) EN VUE .DE L'EXTENTION DES BESOINS EN EAU POTABLE DU S I A E P DE .SAINT-PERE-THAROISEAU

AU .CORNET.J

DP .1990/08/01

NP .52

CM .CONSEIL GENERAL YONNE

CF .AI

TH .HYDROGEOLOGIE

MC .PHOTOGEOLOGIE, EAU-POTABLE, NAPPE-ALLUVION, HYDROCHIMIE, SONDAGE, .POMPAGE, HYDRODYNAMIQUE, CHOIX-SITE

GEO YONNE, VEZELAY, VALLEE-LURE, AVALLONAIS

```
NO
    .32445
IN
    JDF.4S.91
TI
    BASSIN SEINE-NORMANDIE, RESEAU PIEZOMETRIQUE, ANNUAIRE 1990
AU
   .COLLECTIF
DP
   .1991/01/01
TH
    .HYDROGEOLOGIE
     RESEAU-PIEZOMETRIQUE, ANNUAIRE, 1990
GEO SEINE-NORMANDIE-BASSIN, AISNE, ARDENNES-DEPARTEMENT, YONNE, SOMME
   EURE-ET-LOIR, LOIRET, SEINE-ET-MARNE, EURE, PARIS-REGION, CALVADOS.
    ORNE, MARNE-DEPARTEMENT, HAUTE-MARNE, SEINE-MARITIME, AUBE, OISE
   .MANCHE
    .32490
NO
    .BOU.4S.91
IN
TI
    DEPARTEMENT DE L'YONNE - SCHEMA DIRECTEUR ET GUIDE PRATIQUE
   .D'UTILISATION DES EAUX SOUTERRAINES, OU EAUX SUPERFICIELLES DANS
   LES ZONES IMPERMEABLES. POUR L'IRRIGATION (AVEC PRISES EN COMPTE
   DES PRIORITES DE L'EAU POTABLE). CARTE A 1/100,000
     .CORNET.J.
ΑU
    .1991/06/01
DP
    .51
NP
CM
    .CONSEIL GENERAL YONNE
CF
TH
     .HYDROGEOLOGIE
     .GESTION-RESSOURCE-EAU, UTILISATION, CARTOGRAPHIE, EAU-SOUTERRAINE.
MC
   .EAU-SURFACE, IRRIGATION, ZONE-IMPERMEABLE, RESSOURCE-EAU.
   .CLIMATOLOGIE, CARTE-GEOLOGIQUE, ZONAGE, PUITS-EAU.
    RETENUE-COLLINAIRE, HYDROCHIMIE, LEGISLATION
GEO YONNE
 NO
     .33307
 IN
     .LOR.4S.91
     CONSEIL GENERAL DE L'YONNE, ALIMENTATION EN EAU COMPLEMENTAIRE DE
     LA COMMUNE DE MONTILLOT. IMPLANTATION DE FORAGES DE RECONNAISSANCE.
    .PAR PROSPECTION GEOPHYSIOUE.
 ΑU
      .CORNET.J.,GERVAISE.C.
 DP
      .1991/08/01
 NP
 CM
      .CONSEIL GENERAL YONNE
 CF
 TH
      .HYDROGEOLOGIE
      .RESSOURCE-EAU, AEP, CALCAIRE, AQUIFERE, BAJOCIEN, BATHONIEN,
 MC
    .PHOTO-GEOLOGIE, FISSURATION. SONDAGE-ELECTRIQUE. CHOIX-SITE.
     .FORAGE-RECONNAISSANCE
 GEO
      YONNE, MONTILLOT
 NO
      33662
 IN
     .BOU.4S.91
     CHAMP-CAPTANT DE LA PLAINE DU SAULCE À ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE.
     YONNE - AIRE D'INFLUENCE ACTUELLE EN VUE DE SA PROTECTION
     PREMIERE APPROCHE DU BEBIT MAXIMUN EXPLOITABLE DE L'AIRE
    .D'INFLUENCE CORRESPONDANTE
 ΑU
       CORNET.J
 DP
      1991/10/01
 NP
      115
 CM
       MAIRIE AUXERRE
 CF
 TH
      HYDROGEOLOGIE
```

GEO . YONNE, ESCOLIVES, SAINTE-CAMILLE

NO .34467

IN .1DF,4S,92

TI BASSIN SEINE NORMANDIE RESEAU PIEZOMETRIQUE ANNUAIRE 1991

AU .COLLECTIF

DP .1992/01/01

NP .400

CM .MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TH .HYDROGEOLOGIE

MC .ANNUAIRE, 1991, INVENTAIRE, PIEZOMETRIE

GEO .AISNE, ARDENNES-DEPARTEMENT, AUBE, CALVADOS, HAUTE-MARNE, LOIRET, .MANCHE, MARNE, OISE, ORNE, SEINE-ET-MARNE, SOMME, YONNE, .EURE-ET-LOIR

NO .34670

IN .BOU.4S,92

TI .MATERIAUX ALLUVIONNAIRES DE LA VALLEE DE L'YONNE. 89

AU .CHAUBY.C., REMOND.C., TOUBIN.J.

DP .1991/12/01

NP .23

CM .DRIRE BOURGOGNE

CF .AI

TH .HYDROGEOLOGIE

MC .PLAINE-ALLUVIALE, RESSOURCE, GRANULAT, ALLUVION, NAPPE-EAU, BESOIN, EAU, AEP, OCCUPATION-SOL, ZONAGE, CONTRAINTE, IMPACT, HYDRAULIQUE, HYDROCHIMIE, CARTOGRAPHIE

GEO .VALLEE-YONNE, YONNE

NO .34671

IN .BOU,4\$.92

TI .PLANS D'EPANDAGES AGRICOLES DE BOUES DE STATIONS D'EPURATION .D'EAUX USEES URBAINES - GUIDE POUR OBTENIR L'AVIS D'UN .HYDROGEOLOGUE AGREE EN MATIÈRE D'EAU ET D'HYGIENE PUBLIQUE. PROJET .POUR LE DEPARTEMENT DE L'YONNE

AU .REMOND.C.

DP .1992/01/01

NP .21

CM .DDASS YONNE

CF .AI

TH .HYDROGEOLOGIE

MC .EPANDAGE. AGRICULTURE. BOUE-EPURATION. METHODOLOGIE. DEMANDE-AUTORISATION. REGLEMENTATION. ENQUETE-PRELIMINAIRE. PLAN. SURVEILLANCE

GEO YONNE

NO 36918

IN JDF,C3G,93

TI BASSIN SEINE-NORMANDIE, RESEAU PIEZOMETRIQUE, ANNUAIRE 1992

AU COLLECTIF BRGM

DP 1993/01/01

NP 309

CM MINISTERE DE L'INDUSTRIE

TH HYDROGEOLOGIE

MC PIEZOMETRIE, INVENTAIRE. ANNUAIRE. STATISTIQUE, FORAGE, SONDAGE

GEO BASSIN-PARISIEN. LOIRET. SOMME. MARNE, ARDENNES. OISE, SEINE.
YVELINES. ESSONNE. SEINE-SAINT-DENIS, VAL-D'OISE. CALVADOS, YONNE.
MANCHE. ORNE, EURE-ET-LOIR, AISNE, SEINE-ET-MARNE. AUBE. EURE.
SEINE-MARITIME. HAUTE-MARNE

NO .39256

IN 97.SGN.IDF

TI .Bassin Scine-Normandie, r_seau pi_zom_trique - Annuaire 1996 .(d_partements de Haute-Marne, Aube, Ardennes, Marne, .Scine-ct-Marne, R_gion Parisienne, Aisne, Oise, Eure, .Scine-Maritime, Orne, Calvados, Yonne et C_te d'Or)

AU .COLLECTIF

DP .1997/07/01

NP NON PAG

CM .AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE, MINISTÈRE DE L'ECONOMIE DES .FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

CF .AI

TH .HYDROGEOLOGIE

MC PIEZOMETRIE

GEO .AISNE. AUBE. ARDENNES-DEPARTEMENT. CALVADOS. COTE-D'OR, EURE. .HAUTE-MARNE. MARNE-DEPARTEMENT. OISE. ORNE. SEINE-ET-MARNE. .SEINE-MARITIME. YONNE. PARIS-REGION. ESSONNE, SEINE-SAINT-DENIS. VAL-D'OISE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE PASCAL/GEODE

NO: PASCAL-GEODE-BRGM 78-2-0029746

FT: LES FONTAINES SALEES PRES DE SAINT-PERE-SOUS-VEZELAY (YONNE).

DT: PERIODIQUE; LA; NC

SO : EAU ET INDUSTR.; FR.; DA. 1977; NO 18; PP. 93-96; BIBL. 3 REF.; 6 ILL.

LA: FRE

CC: 226A01

FD: HISTORIQUE; CAPTAGE EAU; EAU THERMOMINERALE; FAILLE; ARCHEOLOGIE; YONNE: FONTAINES SALEES

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM

18/69 - (C) CNRS

NO: PASCAL-GEODE-BRGM 77-2-0328821

FT: EVOLUTION DES TENEURS EN NITRATES DANS LES EAUX D'ALIMENTATION DU DEPARTEMENT DE L'YONNE. ASPECTS ECOLOGIQUES ET SANITAIRES.

AU : CHRETIEN I; MERE C; DE GRIMAL IP; VIGREUX C

DT : LIVRE; CONGRES; LA; NC

SU: IN: PRÙITEAUX SOUTERR. CAPTEES POUR ALIMENT. HUM. COLLOQUE NATL.; ORLEANS-LA-SOURCE; 1977; ORLEANS; BUR. RECH. GEOL. MIN.; DA. 1977; VOL. 1; PP. 111-127; 7 ILL.

LA: FRE

CC: 226A07

FD: POLLUTION; NITRATE; CAPTAGE EAU; NAPPE LIBRE; CALCAIRE; JURASSIQUE; GRES; CRAIE; CRETACE; YONNE

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; ROCHE CARBONATEE; ROCHE SEDIMENTAIRE; SECONDAIRE; ROCHE CLASTIQUE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM

25/69 - (C) CNRS

NO: PASCAL-GEODE-BRGM 74-2-0003273

FT: LES PUITS PUBLICS DE LA VILLE D'AUXERRE.

AU: RICHARD P DT: PERIODIQUE

SO: BULL, SOC, SCI, HIST, NAT, YONNE; FR.; 1972,1973, VOL. 104, P. 265 A 284

LA : FRE

CC:226A01

FD: INVENTAIRE; PUITS; PUBLICS; HISTORIQUE; YONNE; AUXERRE

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM

26/69 - (C) CNRS

NO: PASCAL-GEODE-BRGM 73-226-3492

FT: RUISSEAUX ET SOURCES DE L'AVALLONNAIS. ETUDE HYDROGRAPHIQUE, POTAMOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE

AU : MEUNIER M

AF : SOC. ETUD. AVALLON

DT : LIVRE

SO: SAULIEU IMPR. A.B. ?; 1973, P. 1 A 72

LA : FRE CC : 226A11

FD: HYDROGEOLOGIE REGIONALE; HYDROLOGIE SURFACE; SOURCE; DEBIT; YONNE; AVALLONNAIS

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM

28/69 - (C) CNRS

NO: GEODE-BRGM 72-226-561

FT: AUXERRE. CARTE HYDROGEOLOGIQUE AU 1/50000.
AU: MEGNIEN C: PANETIER JM: TURLAND M: RAMPON G

SO: CARTE HYDROGEOL. FR., 1:50000; FRA; 1970, NUM. 2620, P. 1 A 15

LA : FRE

FA: (BRGM), C

CC: 226A16

FD: CARTE HYDROGEOLOGIQUE; NAPPE ALLUVION; NAPPE LIBRE; NAPPE CAPTIVE; NAPPE PERCHEE; SECONDAIRE; YONNE; AUXERRE

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM

29/69 - (C) CNRS

NO: GEODE-BRGM 72-226-502

FT : CONTRIBUTION A L'ETUDE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE DE LA VALLEE DE L'OUANNE, YONNE.

AU : LAUCAGNE MY

SO: THESE ING. GEOL., SPEC. HYDROGEOL., CONSERVATOIRE NATL. ARTS METIERS, S.D.

LA: FRE

FA: DANS LA VALLEE DE L'OUANNE AFFLEURENT EN GRADINS SUCCESSIFS LES
DIFFERENTES ASSISES DU JURASSIQUE SUPERIEUR ET DU CRETACE. LEUR
NATURE LITHOLOGIQUE VARIEE ENTRAINE LA FORMATION DE NAPPES D'EAU DE
TYPE DIFFERENT. LA CIRCULATION DES EAUX SOUTERRAINES ET LEUR
CHIMISME ONT ETE ETUDIES EN DETAIL. UN CHAPITRE EST AUSSI CONSACRE
A L'HYDROLOGIE. LES EAUX DE MEILLEURE QUALITE CHIMIQUE SONT
TROUVEES DANS LE CRETACE INFERIEUR. LES AUTRES NAPPES SONT DE
QUALITE MOYENNE OU IMPROPRES A LA CONSOMMATION. (BRGM).

CC: 226A16

FD: HYDROGEOLOGIE REGIONALE; RESEAU HYDROGRAPHIQUE; NAPPE LIBRE; HYDROCHIMIE; CAPTAGE EAU; YONNE; L'OUANNE

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM

NO: GEODE-BRGM 72-224-274

FT: CONTRIBUTION A L'ETUDE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE DE LA VALLEE DE L'OUANNE, YONNE.

AU : LAUCAGNE MY

SO: THESE ING. GEOL., SPEC. HYDROGEOL., CONSERVATOIRE NATL. ARTS METIERS, S.D.

LA: FRE

FA: DANS LA VALLEE DE L'OUANNE AFFLEURENT EN GRADINS SUCCESSIFS LES DIFFERENTES ASSISES DU JURASSIQUE SUPERIEUR ET DU CRETACE. LEUR NATURE LITHOLOGIQUE VARIEE ENTRAINE LA FORMATION DE NAPPES D'EAU DE TYPE DIFFERENT. LA CIRCULATION DES EAUX SOUTERRAINES ET LEUR CHIMISME ONT ETE ETUDIES EN DETAIL. UN CHAPITRE EST AUSSI CONSACRE A L'HYDROLOGIE. LES EAUX DE MEILLEURE QUALITE CHIMIQUE SONT TROUVEES DANS LE CRETACE INFERIEUR. LES AUTRES NAPPES SONT DE QUALITE MOYENNE OU IMPROPRES A LA CONSOMMATION. (BRGM).

CC: 224A02

FD: MONOGRAPHIE; THESE; SECONDAIRE; TERTIAIRE; CALCAIRE; SABLE; ARGILE; HYDROGEOLOGIE REGIONALE; YONNE; L'OUANNE

FG: STRATIGRAPHIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; ROCHE CARBONATEE; ROCHE SEDIMENTAIRE; ROCHE CLASTIQUE MEUBLE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM

34/69 - (C) CNRS

NO: GEODE-BRGM 70-16-021793

FT : CONTRIBUTION A L'ETUDE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE DE LA VALLEE DE L'OUANNE.

AU : LAUCAGNE MY

SO: THESE.CONSERV.NATION.ARTS.METIERS.; 1970, P. 1 A 200

LA:FRE CC:226A

FD: MONOGRAPHIE; THESE; KARST; JURASSIQUE SUP; CRETACE INF; NAPPE EAU; BARREMIEN; ALBIEN; SABLE; CRETACE SUP; CRAIE; ANALYSE MAJEURS; YONNE; L'OUANNE

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; SECONDAIRE; CRETACE INF; ROCHE CLASTIQUE MEUBLE; ROCHE SEDIMENTAIRE; ROCHE CARBONATEE; BASSIN PARISIEN: FRANCE; EUROPE

LO: BRGM

39/69 - (C) CNRS

NO: GEODE-BRGM FR-18-33718

FT: LA VALLEE DE BEAULCHE (YONNE).

AU : LARUE P DT : THESE

SO: PARIS, THESE DOCT, UNIV.: 1910, P. 1 A 197

LA : FRE CC : 226C

FD: THESE; RESEAU HYDROGRAPHIQUE; VALLEE; SECONDAIRE; EOCENE; QUATERNAIRE; NAPPE EAU; FAILLE; YONNE; LA-BEAULCHE

FG: GEOMORPHOLOGIE; FORMATION SUPERFICIELLE; PEDOLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; PALEOGENE; TERTIAIRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM

NO: GEODE-BRGM FR-16-40360

FT: ESQUISE HYDROGEOLOGIQUE DE LA BOURGOGNE.

AU: CLAIR A

SO: TERRES.ET.EAUX; FRA; 1966, VOL. 19, NUM. 0048, P. 2 A 20

LA : FRE CC : 226A

FD: HYDROGEOLOGIE REGIONALE; NAPPE EAU; PRIMAIRE; SECONDAIRE; NAPPE ALLUVION; ANALYSE MAJEURS; YONNE; COTE D'OR; SAONE ET LOIRE; NIEVRE

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE:

EUROPE; MASSIF CENTRAL

LO : BRGM

47/69 - (C) CNRS

NO: GEODE-BRGM FR-16-34443

FT: SUR LES RAPPORTS ENTRE LES PHENOMENES KARSTIQUES ET LES NAPPES D'EAU DANS LES CALCAIRES D'APRES QUELQUES TRAVAUX RECENTS.

AU : GEZE B

SO: SPELUNCA MEM; FRA; 1961, VOL. 1, P. 22 A 24

LA : FRE CC : 226A

FD: CORRELATION; KARST; NAPPE EAU; YONNE

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE: SCIENCES DE LA TERRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE:

EUROPE

LO : BRGM

48/69 - (C) CNRS

NO: GEODE-BRGM FR-16-30293

FT: LES NITRATES DANS LES EAUX POTABLES.

AU : SCHLOESING

SO: C.R. ACAD. SCI.-FR.SER.D; FRA; 1896, VOL. 122, P. 1030 A 1038

LA : FRE CC : 226A

FD: AZOTE; NITRATE; NAPPE LÍBRE; EURE; EURE ET LOIR; YONNE; MARNE DEPARTEMENT

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: MUSEUM; SGF

53/69 - (C) CNRS

NO: GEODE-BRGM FR-16-23862

FT : CONTRIBUTION A L'ETUDE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE DE LA VALLEE DE L'OUANNE.

AU : LAUCAGNE MY

DT: THESE

SO: CONSERV. NATION. ARTS. METIERS-THESE.; 1970, P. 1 A 200

LA : FRE

CC: 226A

FD: THESE; KARST; JURASSIQUE SUP; CRETACE INF; NAPPE EAU; BARREMIEN; ALBIEN; SABLE; CRETACE SUP; CRAIE; ANALYSE MAJEURS; YONNE; L'OUANNE

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE: SCIENCES DE LA TERRE; SECONDAIRE; CRETACE INF: ROCHE CLASTIQUE MEUBLE: ROCHE SEDIMENTAIRE: ROCHE CARBONATEE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM

NO : GEODE-BRGM FR-16-19462

FT: LES EAUX D'ALLUVIONS DE L'YONNE ET L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE COULANGES-LA-VINEUSE.

AU : LE COUPPEY DE LA FOREST

SO: BULL, SOC, HIST, NAT. YONNE; FRA; 1904, VOL. 58, P. 13 A 20

LA : FRE CC : 226A

FD: NAPPE ALLUVION; YONNE; COULANTES-LA-VINEUSE

FG : HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM; MUSEUM: SGF

56/69 - (C) CNRS

NO: GEODE-BRGM FR-16-19458

FT: ETUDE GEOLOGIQUE ET HYGIENIQUE DU NOUVEAU PROJET D'ADDUCTION-D'EAU POTABLE DE LA VILLE D'AUXERRE.

AU : LE COUPPEY DE LA FOREST

SO: BULL, SOC. HIST, NAT. YONNE; FRA; 1906, VOL. 60, P. 309 A 407

LA:FRE CC:226A

FD: NAPPE EAU; SOURCE; JURASSIQUE SUP; YONNE; AUXERRE

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; SECONDAIRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM; MUSEUM; SGF

57/69 - (C) CNRS

NO: GEODE-BRGM FR-16-19452

FT: LA VALLEE DE LA BEAULCHE.

AU : LARUE P

SO: BULL, SOC. HIST, NAT. YONNE; FRA; 1909, VOL. 63, P. 52 A 90

LA : FRE

CC: 226A

FD: NAPPE ALLUVION; SOURCE; YONNE; LA-BEAULCHE

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM; MUSEUM; SGF

58/69 - (C) CNRS

NO: GEODE-BRGM FR-16-19446

FT: LES EAUX SOUTERRAINES ET LES COURS D'EAUX TEMPORAIRES OU DISPARUS EN BOURGOGNE.

AU : VATHAIRE DE CUERCHY A DE

SO: BULL, SOC. HIST, NAT. YONNE; FRA; 1918, VOL. 72, P. 39 A 50

LA : FRE

CC: 226A

FD: KARST; RESURGENCE; YONNE; BOURGOGNE; COTE D'OR

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE: SCIENCES DE LA TERRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM; MUSEUM; SGF

NO: GEODE-BRGM FR-16-15453

FT: EXPERIENCES EXTERNES DE COLORATION D'EAUX SOUTERRAINES PAR LA FLUORESCEINE.

AU: MARTEL EA

SO: CONGR. GEOL. INT; FRA; 1922, P. 1605 A 1617

LA: FRE CC: 226A

FD : TRACEUR COLORANT; KARST; DOUBS; YONNE

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; FRANCE; EUROPE; BASSIN PARISIEN

LO: BRGM; MUSEUM; SGF

63/69 - (C) CNRS

NO: GEODE-BRGM FR-16-09364

FT: NOTE SUR LES FONTAINES SALEES DE SAINT-PERE-SOUS-VEZELAY (YONNE).

AU : HORON O; MEGNIEN C; SOYER R

SO: BULL. SOC. GEOL. FR; FRA; 1959, VOL. 1, P. 461 A 466

LA:FRE CC:226A

FD: SOURCE; EAU MINERALE; FAILLE; LIAS; YONNE; SAINT-PERE-SOUS-VEZELAY

FG: HYDROLOGIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE; SECONDAIRE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO: BRGM; ENSMP; MUSEUM; SGF

68/69 - (C) CNRS

NO: GEODE-BRGM FR-11-18045

FT: ETUDE GEOLOGIQUE DES TERRAINS DE LA RIVE GAUCHE DE L'YONNE COMPRIS DANS LES ARRONDIS-SEMENTS D'AUXERRE ET DE JOIGNY.

AU : LE TOUZE DE LONGUEMAR

DT : LIVRE

SO: IMP.PERRIQUET, AUXERRE.; 1843, P. 1 A 260

LA : FRE CC : 224A

FD: MONOGRAPHIE; SECONDAIRE; CALCAIRE; MARNE; SABLE; CRAIE; TERTIAIRE; ARGILE; SILEX; NAPPE EAU; YONNE

FG: STRATIGRAPHIE; GEOLOGIE; SCIENCES DE LA TERRE, ROCHE CARBONATEE; ROCHE SEDIMENTAIRE; ROCHE CLASTIQUE; ROCHE CLASTIQUE MEUBLE; ROCHE CHIMIQUE; BASSIN PARISIEN; FRANCE; EUROPE

LO:BRGM

A LITTREC DEFERDANCES DEST		
AUTRES REFERENCES BIBLI	OGRAPHIQUES	

- "Atlas hydrographique de la région Bourgogne"; Ministère de l'Agriculture, Service Régional de l'Aménagement des Eaux de Bourgogne; avril 1977,
- "État des connaissances sur les ressources en eaux souterraines de la région Bourgogne en 1978"; Institut des Sciences de la Terre de l'Université de Dijon; Comité Technique de l'Eau,
- "Étude hydrogéologique des calcaires du département de la Nièvre"; C.P.G.F. HORIZON; DDA: 1979.
- "Synthèse géologique du bassin de Paris"; mémoires du BRGM n° 101, 102, 103, 1980,
- "Monographie du bassin de la Nièvre, éléments d'information utiles pour l'aménagement des eaux"; Service Régional de l'Aménagement des eaux de Bourgogne; Agence Financière de Bassin Loire-Bretagne novembre; 1981,
- "Synthèse régionale des apports des petits cours d'eau de Bourgogne, étude de leur potentialité hydroélectrique"; Service Régional de l'Aménagement des Eaux de Bourgogne; CEMAGREF Division Hydrologie-Hydraulique Fluviale, Établissement Public de Bourgogne; janvier 1982,
- "Qualité des eaux distribuées dans l'Yonne"; Préfecture de l'Yonne, Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, Service Hygiène du Milieu; 1990.

FICHIER DES PHENOMENES KARSTIQUES

		Désignation	Profondeur (m)	Longueur (m)	Diamètre (m)
• 402/7	X/0097	Gouffre	12,3	-	-
• 434/2	X/0030	Trou	2 à 3	•	-
. 434/2	X/0031	Abîme	6	•	-
• 434/3	X/0009	Mardelle	•	-	•
• 434/6	X/0007	Grotte	-	5	-
. 434/7	X/0002	Gouffre (aven fossile)	84	•	-
· 434/7	X/0006	Grotte	39	-	-
434/7	X/0007	Cavité	2,5	•	-
• 434/8	X/0026	Trous multiples	•	-	-
. 434/8	X/0027	Grotte	-	-	26
434/8	X/0028	Grotte	•	*	20
435/5	X/0023	Grotte	•	-	28
- 435/5	X/0024	Grotte		-	65
435/5	X/0025	Grotte	-	-	29
. 435/5	X/0026	Grotte	-	-	13
- 435/5	X/0029	Grotte	-	-	11
. 435/5	X/0030	Grotte		-	31
• 466/2	X/1017	Grotte	-	-	51
· 466/2	X/1018	Grotte	-	-	15

ASPECTS ET DIMENSIONS DES PHÉNOMÈNES KARSTIQUES RECENSÉS

	DÉSIGNATION	Profondeur	Longueur	Diamètre
	•	(m)	(m)	(m)
• 402/7X/0097	Gouffre	12,3	-	-
• 434/2X/0030	Trou	2 à 3	-	•
• 434/2X/0031	Abîme	6	-	•
• 434/3X/0009	Mardelle	-	- .	-
• 434/6X/0007	Grotte	-	5	•
• 434/7X/0002	Gouffre (aven fossile)	84	-	-
• 434/7X/0006	Grotte	39	-	•
• 434/7X/0007	Cavité	2,5	-	•
• 434/8X/0026	Trous multiples	-	-	•
• 434/8X/0027	Grotte	-	-	26
• 434/8X/0028	Grotte	•	-	20
• 435/5X/0023	Grotte	-	-	28
• 435/5X/0024	Grotte	•	-	65
• 435/5X/0025	Grotte	-	-	29
• 435/5X/0026	Grotte	•	-	13
• 435/5X/0029	Grotte '	-	-	11
• 435/5X/0030	Grotte	-	-	31
• 466/2X/1017	Grotte	-	-	51
• 466/2X/1018	Grotte	-	-	15

CARTE D'IMPLANTATION DES POINTS D'EAU A 1/100.000è SYNTHESE HYDROGEOLOGIQUE ET STRUCTURALE DES AQUIFERES
DU VEZELIEN ET DES PLATEAUX DE BOURGOGNE OUEST ET SUD OUEST (Yonne)

CARTE D'IMPLANTATION DES POINTS D'EAU

(avec leur indice national à la Banque
des Données du Sous-Sol du BRGM)

--Echelle 1/100 000

POINTS D'EAU NON CAPTES

o source

puits, forages

CAPTAGE AEP

Source

puits, foragi

DEBIT DES CAPTAGES ET DES SOURCES NON CAPTEES :

en m3/ h en m3/ j

< 10 < 200

10 à 24 200 a 499

25 a 49 500 a 999

50 a 99 1000 a 1999

≥ 100 ≥ 2000

L'indice national du point d'eau est constitué par trois nombres ex. · 436-1-20

436 · n° de feuille IGN

1 : n° du huitième de feuille 20 . n° de l'ouvrage dans le

hurtième

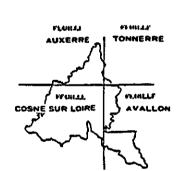
Repérage de l'ouvrage sur la feuille et le huitième de feuille IGN, selon le découpage ci-après :

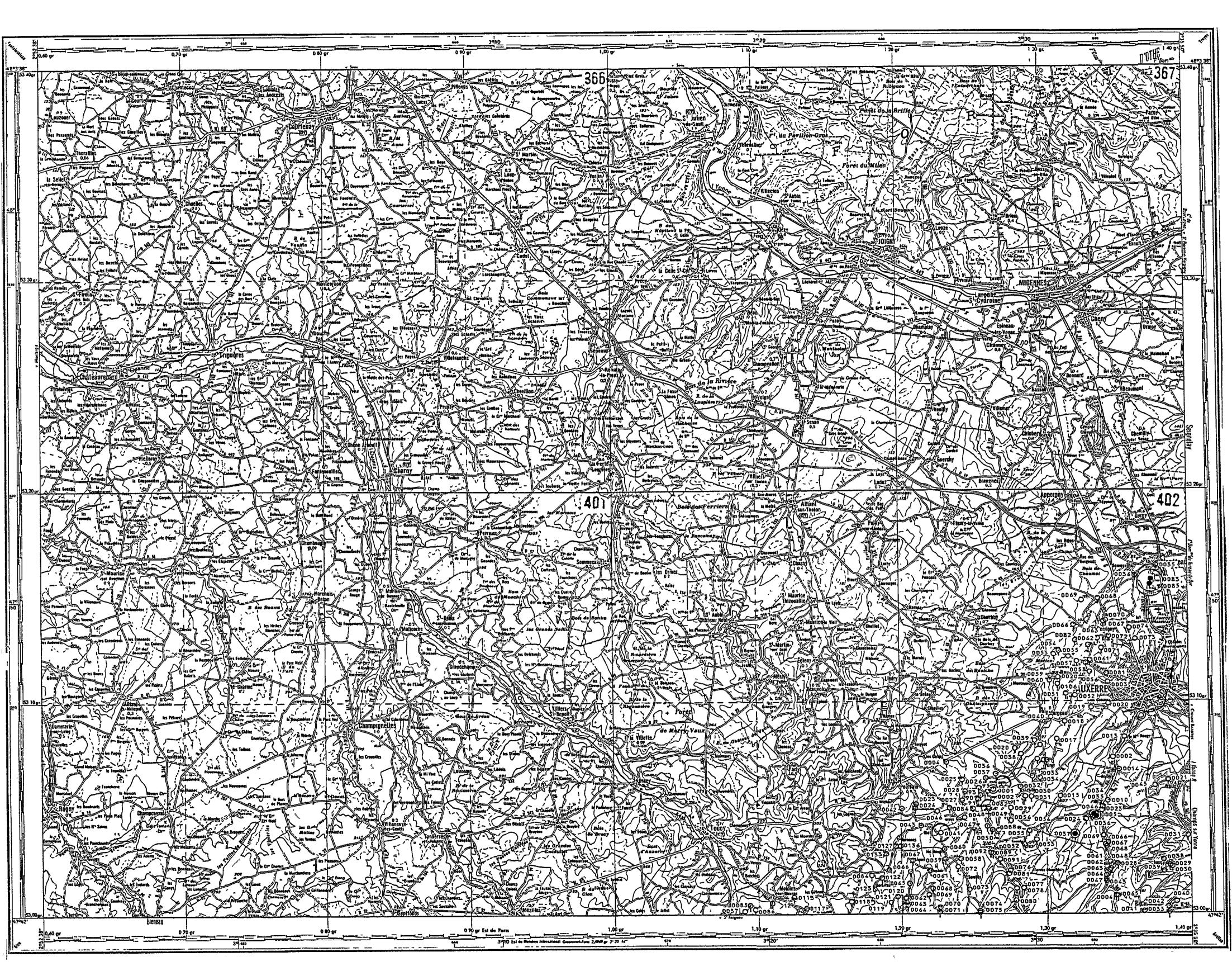
CHÂTILLON S	1 2	3 401 EAU:	1 , 2 AUX	3 402 RRB- S	1 1 2 5;ch	493
3	5 6	7 8	5 6	7 8	5 ; 8	5 1 7 8
GIER -	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	433	1 1 2 COURS	3434 01.00 -	1 / 2	C 3 435
٠, ٥,٠٠٠	-5-1-8-	76.8	hi che	1 1 2 8	5	5 17 8
463) LERE	23	3 464) - (-) (-) (-) (-) (-) (-) (-) (-) (-)	3 465	1 2	3 466
		7 8	5 , 5	7 8	\5 } }	BY CB



FEUILLE AUXERRE

Rapport BRGM R 38524



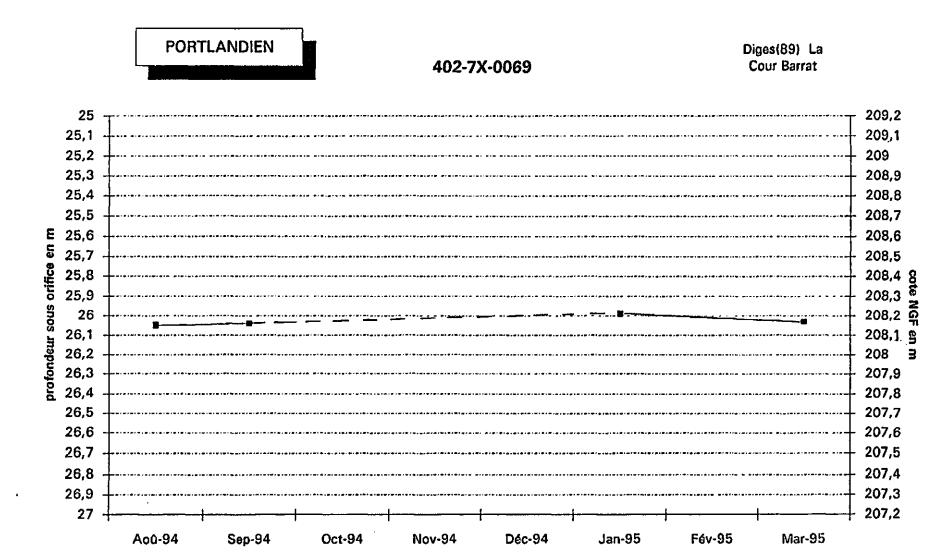


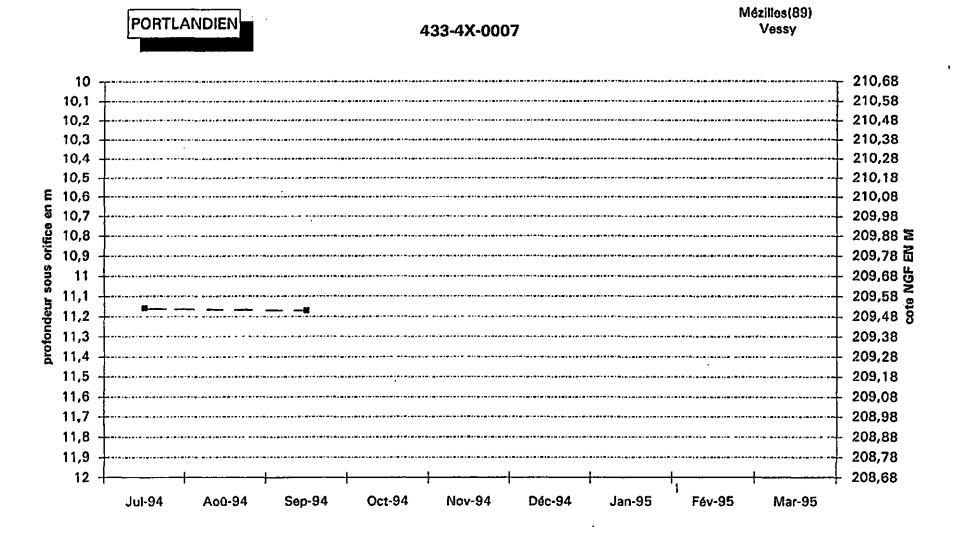
AMORCE D'UN RESEAU DE SURVEILLANCE DE 10 POINTS ET SUIVI DE AOUT 1994 A MARS 1995

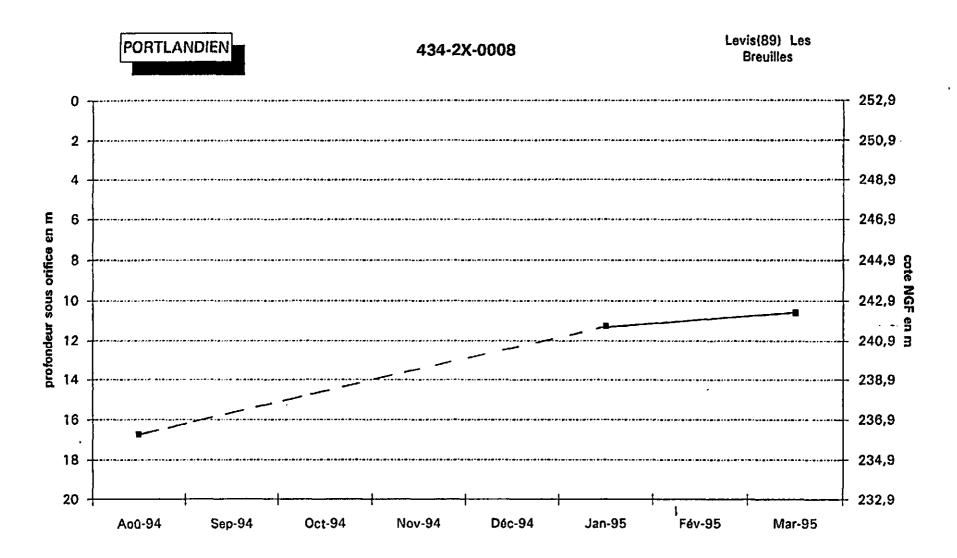
	1	1	r			T	Mest	ures Pid	zométi	iques '	VEZENI	EN	т -	T	,	г	T	Ι	I		 	ļ	 -	 	├─	 	\vdash
v)	690		20.		8		950		023		8	 	8		283		ေ		88				<u> </u>	ļ	-		
Indice BS	402-7X-00		433-4X-00		434-22-0		434-2X-00	<u>'</u>	434-2X-01		434-6X-00		434 6x-C		435-5X-C		435-5X-CX		468-1X-CC								
Niv statique	1	2	1	2	11	2	1	2	1	2	1 1	2		2	1	2	<u> </u>	1 2	1	2	1	1_2_	1_1_	2	1	2	1
DATE	1.00			سنست		1.76		4.07.	سنعمف	12 X 12		1 3 3		2234	1 2 1 2		1000		5 (20.)			مفتقت		17.75	3.50	प्रदेश	3.5
06/10/1971	 	ļ			16,47	#234,6		ļ	 	l			↓	↓	├	}		!		 	ļ	<u> </u>			ــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ		
07/10/1871						<u> </u>	13,10	#279,6	11,92	#276,5		 	1	 	<u> </u>	ļ	<u> </u>	 		!	ļ	!	 				
09/02/1974						1	<u> </u>	ļ			٠	<u> </u>	1	ļ	!					#209.8		<u> </u>	<u> </u>				
10/08/1994	28,03	#208,2				#236,2	18,00	#270,8	8,68	#279,B	22,40	#178,2	٠,	ļ	1,08	#124,2	0,47	#119,6							 /		i
22/08/1994			11,16			<u> </u>	!	ļ	<u> </u>	!	 	 	 	 	!	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>					<u> </u>		L		
23/09/1894			11,17	#209,6		ļ		#279,7						ļ				#119,8		<u> </u>		<u> </u>				لــــــا	
18/01/1998	25,99	#208,2			11,27	#241,6	18,04	#279,8	7,64	#280,8	12,90	<i>8</i> 185,7	"!	<u> </u>	0,76	\$124,6						<u> </u>					
24/01/1996							ļ	ļ			ļ		4	 	<u> </u>	<u> </u>	0,11						L		لـــــــا		
17/02/1998	<u> </u>							ļ			!	ļ	 	<u> </u>	0,42	#124.9	0,07	#120	2,18	#210,5	<u></u>		ļ		لــــا		
06/03/1995	28,03	#208,2			10,80	#242,3	18,01	#279,8	7,62	#280,8		ļ	 	!				 _			L		 _		L		
08/03/1995	<u> </u>							├	<u> </u>	├─	2,16	0190.4	44,50	8185,7	 					<u>-</u>	ļ	<u> </u>	ļ	<u> </u>			
	1	prof.	EOUS	orlfice	en m	 	 	 	\vdash	 		 	+	 	-		\vdash	 				 	 			 	
	2	cote	EPD		еррго	1 40 5		 	· · · · ·	-		1	1	_		$\vdash \vdash$	 	 			 	 				\longrightarrow	

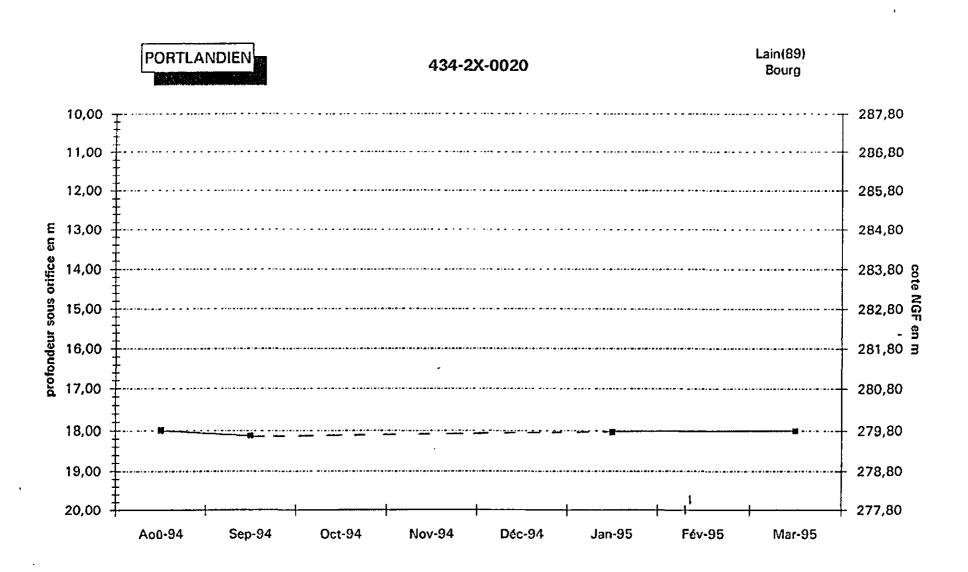
;	İ		Tableau s	Tableau signalétique des piézomètres du Vézelien											
Indice BSS :	402-7X-0069	433-4X-0007	434-2X-0008	434-2X-0020	434-2X-0023	434-6X-0001	434-6X-0008	435-5X-0037	435-5X-0039	466-1X-0002					
Commune	Diges	Mésilles	Levis	Lain	Laur	Sougères-en- Puisaye	Etais-la-Sauvin	Merry-sur-Yonne	Mailly-le- Chateau	Chamoux					
Propriétaire			Commune	Commune		Commune	Mme Gourielec		Commune	Commune					
Coordonnées Lambert :															
x	682,345	665,78	674,575	675,52	675,58	678,26	678,57	697,75	698,85	700,22					
Y	301,555	296,64	295,4	291,225	291,545	285,57	280,79	286,24	288,45	273,87					
Cote NGF sol (EPD)	233,00	220,00	252,00	297,00	288,00	198,00	230,00	125,00	120,00	212,00					
Profondeur (m)/sol	25	212	21,3	20,1	13,6	26,4	70	30	40	6,95					
Repère/sollm)	1,2	0,68	0,9	0,8	0,42	0,58	-0,2	0,32	0,07	0,6					
Aquifère :															
système	522	206	522	522	522	64	64	64	64	71					
niveau	Portlandien	Portlandien	Portlandien	Portlandien	1	1		1	Oxfordien Récifal	Bathono- Callovien					
Utilisation agricole	non	non	non	non	non	non	oui	non	non	non					

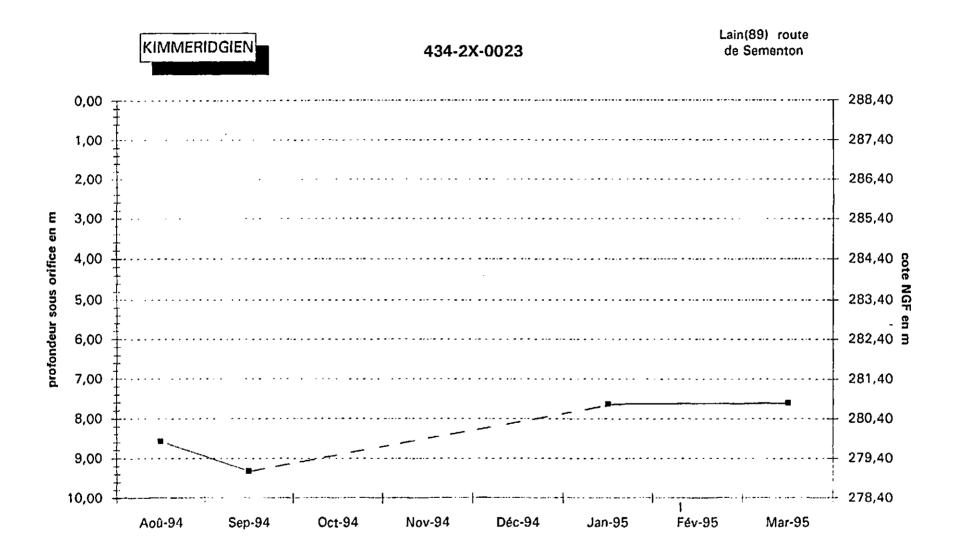
				ſ	Viesure	s in si	tu								i			
VEZELIEN	DATE	22/07/1994	10/08/1994	23/09/1994	18/01/1995	24/01/1995	17/02/1995	5661/20/90	08:03/1995	23/03/1995	13/04/1995	27/04/1995	22/05/1995	15/06/1995	04/07/1995	11/07/1995		
Code 8SS	Paramètres		†			 	 	 	1	1	+	 	+	-	 		 	ur
402-7X-0069	T°C		-1	12,7	10,7	 	1	. 11.7			11.1	1	13.6		1	 	1	
	ρΉ		1	1	8.5			13.56		}	1.30		7,4.7,2		· · · · - · ·	1	·}-·	
	Cond à 25°C			723	727			718		1	702		695					μS
	Minéral, totale			375	381		<u> </u>	377	L		368		362			<u> </u>		
	Nitretes		 	 	× 100 ×	├	 	100		 	100	 	50-100	<u> </u>	ļ	 	├	
433-4X-0007	T°C	20		17,6	7.2			7.7	ļ		 -		·[11.4	12,7	.	. -	
	pH	6,5		6,5	្តែ		·	- 3 M Tyre:		<u> </u>	·	 -		5,9	5,9	-]	·· ·	<u></u>
	Cond.à 25°C Minéral, totale	63	}- ·-·-	168 88	351	}	-)	265 139	 	 	 	 -	ł	130	120	}	·	<i>μ</i> S
	Nitrates	25	···	├ <i></i> °	25			25				 -		25	° <u>-</u>	 		<u>m</u>
434-2X-0008	1 oC		 	 	94	 	-	10,3	 	 -	10,4	 	12,2		12,1	 	 	
	pi+	l .	1 .	1 .	7.	····	1 ' *			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	8,8-7,1	"	7,3-7,4		7.1-7.4	/	1 ' '	
	Cond & 25°C	f		1	604		Į .	598	1		574	1	612	f·	821		ſ	μS/
	Minéral, totale			· · ·	315	1	1	312			300	l	320		325		l	m Por
	Nitrates	L	50	50	26	<u></u> _	1	25	<u></u>	L	25	1	60	L	50			m
434 2X 0020	1.00				10,4				T		1	I	1		T			•
	pH		1	1	6.6	i	1	1			1		1	į	1	1)	
	Cond & 25°C		l		758			1				Į.	ł				l .	μ5 <i>t</i>
	Minéral totale		}	1	395	1	1	ł	1	l	ļ	i	1	j	l	l	l	ini
434 2X 0023	Nitrates F°C		50	14.7	100		<u> </u>	10 6			1	 	136		 	ļ.——	ļ	· · · · · ·
4 34 ZX 0023	pH		6.5	14,7	6,5			10,5			10,8 7,1-7,4		,12,6 7,7 8		13,1		l	•
	Cond a 25°C] "."	758	560			533	J	ŀ	632		692		722]	J	μSΛ
	Minéral, totale			397	343			332			330		- 360		378	1	ł	m _i
	Nitrates		10	10	⇔ 60			25	!		25		10		10	1	i.	m
434 6X 0001	1°C		13,1	13	9,6				. 10,B.		, 111 (13,6		,12,B	1		•
	Hq		8	[8	6.5		Ī	ſ		ĺ	6,8-7,1	ĺ	:.7,4		7.4	ĺ		ĺ
	Cond.a 25°C		600	594	402		į.	1	886	l	602	ł	57B		598		i	וא
	Minérat, totale		313	310	210			1	306	[315	i	301		320		{	mg
	Nitrates		50		25		!	l	50 100	l	100		100		100			me
434 6X 0008	T °C		ţ	ļ			1		12,4		l			12,B				
	pH i		}	1			j	ŀ		[}			7.1		ļ	1	
	Cond à 25°C		1	} -,	ł i	l	ł		590	}	} ,			. 570	}		1 :);\$بر
	Minéral, totale Nitrates]				310 50-100					297			j '	mg
435-5X-0037	I °C		20,8	19,2	10.8		11,1	 	50-100	15,4		11.1,	1	100				m)g
"			6	6,5	7		:8,5	Į.	1	6,8	·	7,1-7,4]]				1	"
	Cond à 25°C		100	224	347		362			333	- -	323						μS/(C
······································	Minéral, totale	<i></i>	46	118	182		189			174		. 169						ind - 53
	Nitrates	• •			· o ·	• • •	0-10	<u> </u>		0-10		0.10	<u> </u>			L	l ⁾	mg
435-5X-0039	T°C		20,9	18		11.5	y11.6			11.9		· 12,3 -		1	16.2			• (
	рН		6.5	7		8.5 /	-6,5	ļ.]	7.1 .		7,4		ļ	(6,8)			_
, in the second	Cond a 25°C		500	478		504	545	1		478		. 501			221			SiCu
	Mineral, totale	ľ	235	250	[264	286	[í i	251		263	[119			mg
466 17 0003	Nitrates T°C	<u></u>	 			45	25 10,8	 		25.50		25		14 1		14.9		mg
466-1X 0002				· · · · · -			7.3		•	11,2 6.8				14,1:		14.8 7.4-7.7		•0
,	Cond.à 25°C	· }			- · · <i>- • · ·</i>		683	• • •	}·· ~	∵ 607 :			! -∤	7.3 573	' <i>l</i>	593	Į	νS/C
	Minéral, totale	- 1					4369		-	317>				300		323		<i>y</i> s/C mg.
	Nitrates	1			- -		. 25	1	•	25			l	10	• [10		mg.
Inglyses offectude	s au papier pH et	avec des	bandelei	tes Nitra	test cau	les nitra		,							 ;			
		i		1.5	וֹבְיי <i>י</i> בּיי		-		· ·	., .,	• • •	t	·-· †	•• •	1	ļ	•	
	!	1				Egu	1	evéepago	I: Î		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		· I			!		



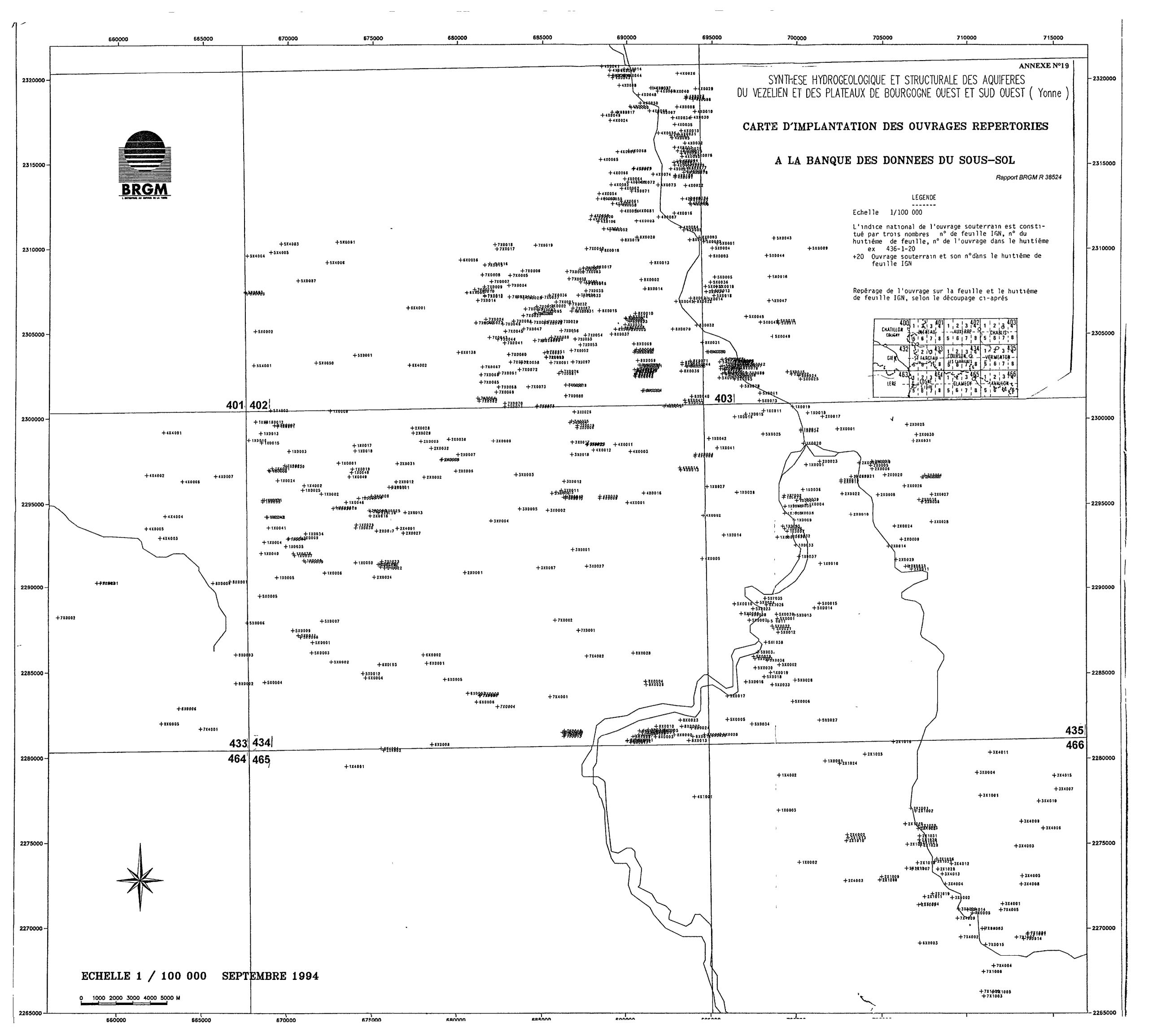








CARTE D'IMPLANTATION DES OUVRAGES REPERTORIES A LA BANQUE DES DONNEES DU SOUS-SOL A 1/100.000è















Synthèse hydrogéologique et structurale des aquifères du Vézelien et des plateaux de Bourgogne ouest et sud-ouest (Yonne)

ANNEXE 1

Etude de la fracturation des calcaires et localisation des sites de prospection sur les zones prioritaires de besoins en eau potable de Charentay - Val-de-Mercy et Mailly-le-Château - Mailly-la-Ville

Étude réalisée dans le cadre des actions de Service public du BRGM 95-D-402

mars 1998 R 38524



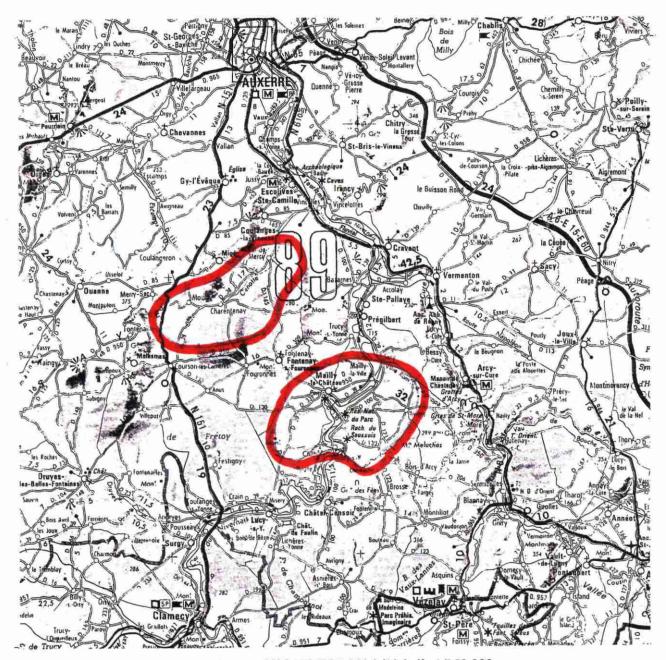
1. SITUATION, CONSTITUTION GENERALE ET POTENTIALITES HYDROLOGIQUES DU SOUS-SOL DES COMMUNES DE CHARENTENAY, VAL DE MERCY, MAILLY LE CHATEAU ET MAILLY LA VILLE

Deux secteurs d'étude ont été retenus par la DDAF de l'Yonne : celui des communes de Val de Mercy et Charentenay et celui des communes de Mailly la Ville et Mailly le Château (voir la carte de situation, figure 1).

Le territoire des quatre communes s'étend sur une épaisse série de couches essentiellement constituée par des bancs calcaires fissurés, karstiques (vides de dissolution), perméables en grand et aquifères. L'ensemble appartient à l'étage jurassique moyen et supérieur et repose, à une profondeur de l'ordre de 200 à 300 m, sur plus de 100 m d'argiles du Lias jouant le rôle d'écran ou "substratum" hydrogéologique. Ainsi, tous les vides des formations calcaires comprises entre cet écran et la cote du réseau hydrographique permanent constituent un réservoir totalement noyé. Le niveau d'eau s'élève sous les plateaux calcaires, entre les vallées drainées, la surface "piézométrique" ayant une pente qui peut varier d'environ 3 ‰ à 1 ou quelques % selon la perméabilité des formations affleurantes. A une cote supérieure, les calcaires peuvent être le siège de circulations souterraines organisées mais le karst est dit "perché" et ne peut pas comporter de réserves intéressantes.

La prospection doit donc s'orienter sur les secteurs où la surface topographique est la plus proche de la cote de saturation des calcaires, c'est-à-dire au fond des vallées ou alors prévoir des sondages suffisamment profonds pour traverser tout le karst perché et descendre de quelques dizaines de mètres au moins dans la zone de saturation.

D'autre part, la perméabilité et donc la productivité potentielle des diverses formations du Jurassique moyen et supérieur varie. Par exemple, le karst est moins développé et les fissures sont exposées au colmatage par l'argile de décarbonatation dans les calcaires argileux qui se développent dans la zone oxfordienne (calcaires de Bazarnes, Cravant et Vermenton) (cf. tableau 1). Au contraire, les calcaires massifs et non argileux sont de bons réservoirs productifs..



Fond topographique extrait de la carte IGN 108 TOP 250 à l'échelle 1/250.000.

Figure 1 : Recherche d'eau à Val de Mercy, Charentenay, Mailly la Ville et Mailly le Château (89). Carte de situation.

Etage stratigraphique	Notation cartographique	Epaisseur en m		Secteur Val de	Mercy - Charenten	ay		Secteur Mailly la Ville et Mailly le Château						
1			Cible prospect.	Etat hydrologique	Qualité aquifère	Nature de 1	'aquifère (l	ithologie)	Qualité aquifère	Etat hydrologique	Cible prospect.			
Kimmeridgien supérieur	j ⁸			Généralement sec (perché)		Calcaires et marne Exogyres	es à							
Kimmeridgien inférieur			Calcaires à Astart	cs										
	j ^{7a}	40 à 50	1	Local ^t partiell ^t saturé	Bonne	Calcaires de Tonne	erre							
	j ^{6b2}	20		Saturé ou presque	Médiocre?	Calcaires à joint marneux de Bazar								
Oxfordien sup.	j ^{6bl}	20		Saturé		Calcaires + ou - argileux de Crava								
	j ⁶ a	80		(entièrement	Médiocre	Calcaires + ou - ar Vermento		Calc. massifs récifaux	Bonne à très bonne	Particllement saturé	2			
Oxfordien moy. et inf.	J 5-4	5 à 8		sous niveau de			à chailles et marno-calc. à oolithe ferrugineuse		Médiocre					
Callovien	j ³	30		base	Moyenne à bonne	Calcaires o	olithiques	et variés	Moy. à bonne	Saturé				
Bathonien	j ^{2b-c}	60	3	hydrographique)	Très bonne	Calcaire massif : oolithique (Très bonne		3			

Tableau 1 : Calage litho-stratigraphique des cibles de prospection (meilleurs aquifères).

2. RESERVOIRS CALCAIRES A PROSPECTER

Les trois formations qui théoriquement se prêtent le mieux à l'ouverture d'un réseau de fractures tectoniques et à la karstification sont (cf. tableau 1):

- celle des calcaires de Tonnerre (Kimméridgien, 40 à 50 m, cible 1), présente, affleurante et en tout ou partie perchée à Val de Mercy et Charentenay,
- celle des calcaires récifaux oxfordiens qui se développent latéralement au niveau des calcaires argileux de Cravant et Vermenton, présente, affleurante et également en partie perchée au Sud de Mailly la Ville et Mailly le Château (une centaine de mètres au maximum, cible 2),
- celle des calcaires oolithiques dits "Oolithe blanche" du Bathonien (50 m, cible 3), que l'on atteint par sondage entre 50 et 100 m de profondeur sous la cote de l'Yonne dans le secteur des Mailly, et entre 150 et 200 m sous la cote du Ru de Genotte à Val de Mercy et Charentenay.

3. LOCALISATION DES RESERVOIRS EN POSITION HYDRAULIQUE FAVORABLE A LA PROSPECTION PAR SONDAGE

Les couches sont inclinées vers le NNE et décalées par failles. Les conditions hydrauliques des réservoirs varient donc d'un point à un autre. A Val de Mercy et Charentenay le réservoir supérieur (calcaires de Tonnerre) reste en presque totalité au dessus du niveau de base hydrographique à l'Est du Val alors qu'à l'Ouest il est abaissé par faille (selon la carte géologique de la France à 1/50.000). Les recherches à ce niveau s'orienteront donc à l'Ouest (carte annexe 1).

Au Sud des Mailly une partie seulement de l'ensemble récifal qui s'abaisse ver le Nord et plonge en partie sous le niveau de l'Yonne peut constituer un magasin intéressant. L'attention est donc à porter aux abords des bourgs (carte annexe 2).

Plus précisément les secteurs retenus sont :

- au Nord de Val de Mercy en rive gauche et dans les vallons ouest pour le réservoir supérieur,
- dans le vallon sud et le vallon ouest de Charentenay pour ce même réservoir,
- dans la vallée de l'Yonne de Mailly la Ville à Maupertuis et au Rochers du Parc pour le réservoir récifal.

Quant au réservoir inférieur, il peut être prospecté en même temps que les deux autres par les mêmes sondages et hors de ces zones favorables, dans les compartiments tectoniques surélevés qui rapprochent l'Oolithe blanche de la surface. La prospection du réservoir inférieur serait alors conduite à la base du versant de rive droite du Val de Mercy et dans la vallée au Meunier (au Sud du bourg, voir carte annexe 1) ainsi qu'au Nord de Mailly la Ville (annexe 2) et sur le plateau sud-ouest de Mailly le Château (annexe 3).

4. PROFONDEURS DE SONDAGE NECESSAIRES

Soit, selon la carte géologique de la France à 1/50.000, une profondeur de sondage d'environ :

- 35 à 55 m pour atteindre la base du réservoir n° 1 à Val de Mercy et Charentenay, à laquelle on peut ajouter 20 m pour prospecter les calcaires de Bazames au sommet de la série calcaréoargileuse oxfordienne,
- 30 à 50 m à Mailly la Ville et Mailly le Château pour atteindre la base du réservoir n° 2.

Avec environ 90 m de sondage supplémentaires on atteint la base du réservoir n° 3 aux Mailly (cf. tableau 1). A Val de Mercy et Charentenay 200 m sont nécessaires pour aller de la base du réservoir 1 à la base du réservoir 3.

5. RELEVE DES INDICES DE FRACTURATION TECTONIQUE ET CHOIX DES SITES DE PROSPECTION

L'examen de détail de la topographie sur cartes IGN à 1/25.000 et la stéréoscopie sur photographies aériennes permettent de déceler des anomalies analogues à des indices de fractures tectoniques (failles, diaclases, décrochements) qui ne sont pas représentées sur la carte géologique. Celle-ci ne porte généralement que les failles principales.

Cette analyse a donc été focalisée sur les secteurs ci-dessus définis. Elle fait apparaître quelques longs accidents NNE-SSW et NE-SW qui traversent le territoire des quatre communes et un grand nombre d'indices de fractures observables sur une moindre longueur, orientés dans les mêmes directions et N-S à NW-SE (cartes annexes 5 à 9).

Les sites retenus sont généralement dans la zone d'intersection de deux ou plusieurs accidents, de préférence là où le système comporte des fractures orientés selon les directions favorables à l'ouverture. Selon le synthèses régionales, cette ouverture se trouve le plus souvent sur les directions

- N20 à N40
- N50 à N65
- N100 à N 140
- N170 à N180 et N à N20

L'ordre de priorité ci-dessus est probablement discutable mais l'intérêt de ces directions et des joints d'intersection de fractures semble bien confirmé dans l'exercice réalisé préliminairement à cette étude sur le secteur de Druyes les Belles Fontaines : la grosse exsurgence de Druyes jaillit à l'intersection de plusieurs linéaments empruntant ces directions (voir carte annexe 4).

Quelque soit le réservoir visé dans le périmètre de l'étude, plusieurs structures attirent l'attention et devraient être prospectées en priorité. Il s'agit :

- à la limite des communes de Val de Mercy et de Coulanges la Vineuse, du prolongement de la faille de Quenne, d'extension régionale, dont les abords ont été reconnus productifs au Nord et qui se subdivise ou est rejointe par d'autres accidents dans le secteur d'étude (F₁ sur l'annexe 5),
- immédiatement au Sud de Val de Mercy, d'un champ de fractures multidirectionnel qui semble bien être également associé au système précédent (F₂),
- en rive droite de l'Yonne, au SW du bourg de Mailly la Ville, d'un accident NE-SW qui semble à l'origine de l'abrupt du versant (F₃ sur l'annexe 7),
- à la limite des communes de Mailly la Ville, et de Merry sur Yonne, d'un indice de même nature et de même orientation, croisé par un linéament NW-SE sur lequel l'Yonne se serait surimposée (du Rocher du Parc à Mailly le Château (F₄ sur l'annexe 8).
- de Sery à Mailly le Château et au secteur de Misery, d'indices suivant plus ou moins la faille d'extension régionale tracée sur la carte géologique (F₅ sur annexes 7, 8 et 9).

6. CLASSEMENT DES SITES ET SUGGESTIONS

Le classement des sites est difficile car il dépend de plusieurs facteurs : présence ou absence de réservoirs principaux, profondeur de la zone saturée, profondeur de foration nécessaire, interprétation structurale, environnement, etc. ... Il est également aléatoire. Par exemple, l'expérience justifie l'exercice structural mais les failles cartographiées, et les fractures les plus apparentes ne sont pas forcément les plus productives. Certains accidents ne le sont parfois même pas du tout en raison des colmatages ou d'autres phénomènes.

Un classement multicritère est proposé dans les tableaux 2 à 5 suivants. Leur lecture dépend des possibilités envisageables en matière de mètré de sondage et de distance aux lieux d'alimentation. Il est certain qu'on valorisera sensiblement la recherche en visant les réservoirs 1 ou 2 mais en descendant jusqu'au troisième réservoir, surtout si des indices encourageants sont détectés dans les niveaux supérieurs.

Il reste à savoir si l'on veut faire une prospection géophysique pour confirmer l'intérêt des sites présélectionnés ici et tenter d'affiner l'implantation des sondages. Si oui, les projets de prospection sont à orienter perpendiculairement aux indices de fractures principaux dessinés sur les cartes annexes.

Il faut bien reconnaître, enfin, que la recherche de bons débits avec un seul sondage par site (pratique courante pour des raisons économiques évidentes) est, en terrain calcaire, à moyenne profondeur, un pari qui tient de la gageure car le réservoir est très hétérogène et anisotrope Les zones fissurées et karstifiées alternent avec des compartiments massifs. Les affleurements naturels, les fronts de grandes carrières, les levés détaillés pour la carte géologique de la France à 1/50.000 montrent, aux diverses échelles, ces alternance qui peuvent être métriques, décamétriques, hectométriques ou kilométriques selon le type de fracture considéré.

Deux ou trois sondages au diamètre minimum suffisant pour reconnaître la présence d'eau et avoir, par expérience, une idée des débits possibles valent probablement mieux qu'un seul gros ouvrage apte à être équipé en forage d'exploitation, mais sec ...

8

COMMUNE	DESIGNATION DU SITE	PROFONDEUR* BASE CIBLE 1	PROFONDEUR* BASE CIBLE 3	CLASSEMENT (CRITERE STRUCTURAL)**
Coulanges la Vineuse	Cl	55 m	270	1
	C2	50 m	265	2
Val de Mercy	V1	45 m	260	3
	V2	45 m	260	4
Charentenay	Chl	45 m	260	6
	Ch2	35 m	250	5
	Ch3	35 m	250	1
	Ch4	35 m	250	2
	Ch5	35 m	250	2
	Ch6	50 m	265	4

^{*} profondeur minimale théorique, selon la carte géologique à 1/50.000

<u>Tableau 2</u>: Recherche d'eau à Val de Mercy et Charentenay (89). Classement des sites de sondage retenus pour l'exploration de la cible 1 (calcaires de Tonnerre) et éventuellement de la cible 3 (Oolithe blanche). Métré.

^{**} appréciation empirique de la position du site par rapport aux indices de fracturation tectonique.

COMMUNE	DESIGNATION DU SITE	PROFONDEUR* BASE CIBLE 1	PROFONDEUR* BASE CIBLE 3	CLASSEMENT (CRITERE STRUCTURAL)**	
Val de Mercy	V3	0 m	215 m	3	
	V4	0 m	215 m	4	
	V5	0 m	215 m	5	
	V6	0 m	215 m	1	
	V7	0 m	220 m	Ī	
	V8	10 m ?	225 m	6	
	V 9	10 m ?	225 m	6	
Charentenay	Ch7	10 m ?	225 m	6	

profondeur minimale théorique, selon la carte géologique à 1/50.000

<u>Tableau 3</u>: Recherche d'eau à Val de Mercy et Charentenay (89). Classement des sites de sondage retenus pour l'exploration de la cible 3. Métré.

^{**} appréciation empirique de la position du site par rapport aux indices de fracturation tectonique relevés sur cartes IGN et photographies aériennes.

COMMUNE	DESIGNATION DU SITE	PROFONDEUR* BASE CIBLE 2	PROFONDEUR* BASE CIBLE 3	CLASSEMENT (CRITERE STRUCTURAL)**
Mailly la Ville	Mv1 ou	40 m	135 m	1
	Mv 1 bis	45 m	140 m	
:	Mv2 ou	40 m	135 m	5
	Mv2 bis	45 m	140 m	
Merry sur Yonne	Myl	30 m	125 m	2
	My2	30 m	125 m	6
Mailly le Château	McI	45 m	140 m	4
	Mc2	(0 ou) 50 m	(95 ou) 145 m	3

^{*} profondeur minimale théorique, selon la carte géologique à 1/50.000

<u>Tableau 4</u>: Recherche d'eau à Mailly la Ville et Mailly le Château. Classement des sites de sondage retenus pour l'exploration de la cible 2 (calcaires récifaux) et éventuellement de la cible 3 (" Oolithe blanche"). Métré.

^{**} appréciation empirique de la position du site par rapport aux indices de fracturation tectonique.

COMMUNE	DESIGNATION DU SITE	PRODONDEUR* BASE CIBLE 2	PROFONDEUR SURFACE PIEZOMETRIQUE THEORIQUE**	HAUTEUR MOUILLEE DU RESERVOIR 2	PROFONDEUR* BASE CIBLE 3	CLASSEMENT*** (CRITERE STRUCTURAL)
Mailly le Château	Мс3	30 m	27 m	3 m	125	5
	Mc4	10 m ?	52 m	0	105	4
	ou Mc4 bis	40 m ?	49 m	0	135	7
	Mc5 Mc6	10 m ? 0	5 m 10 m	5 m 0	105 140	3 2
Mailly la Ville	Mv4	0	5 m	0	155	
	ou					1
Séry	Se1	0	2 m	0	150	

^{*} profondeur minimale théorique, selon la carte géologique à 1/50.000

Tableau 5: Recherche d'eau à Mailly la Ville et Mailly le Château. Classement des sites de sondage retenus pour l'exploration de la cible 3. Métré.

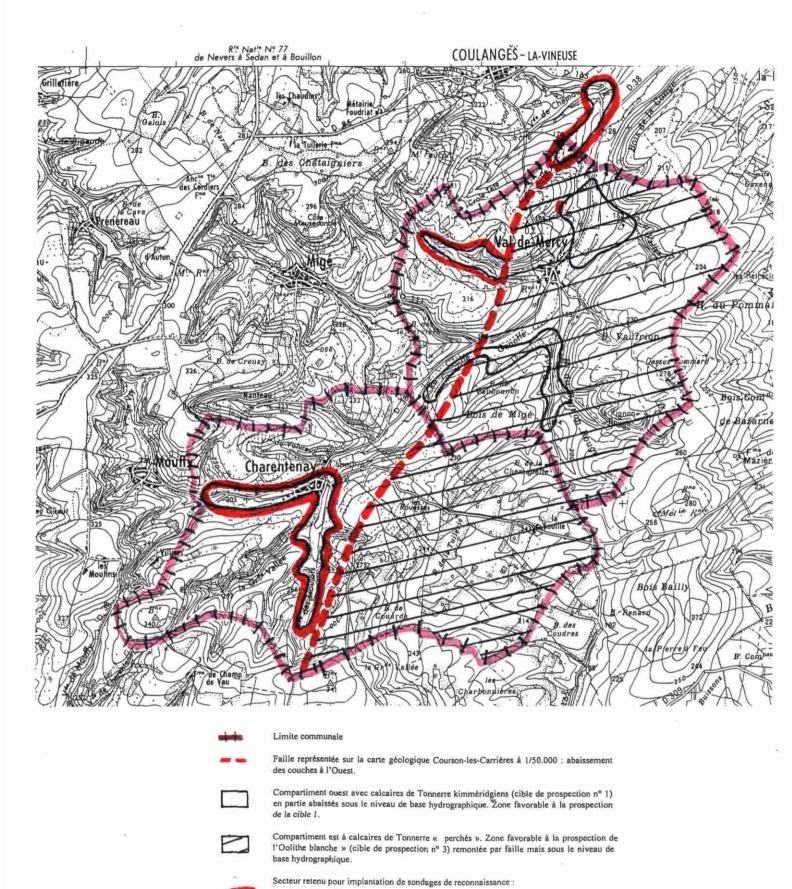
^{**} calculée à partir de la cote arrondie de l'Yonne et d'une pente de surface piézométrique dans les calcaires de 1 % (pente probablement surévaluée et donc hypothèse optimiste)

^{***} appréciation empirique de la position du site par rapport aux indices de fracturation tectonique relevés sur cartes IGN et photographies aériennes.

ANNEXE

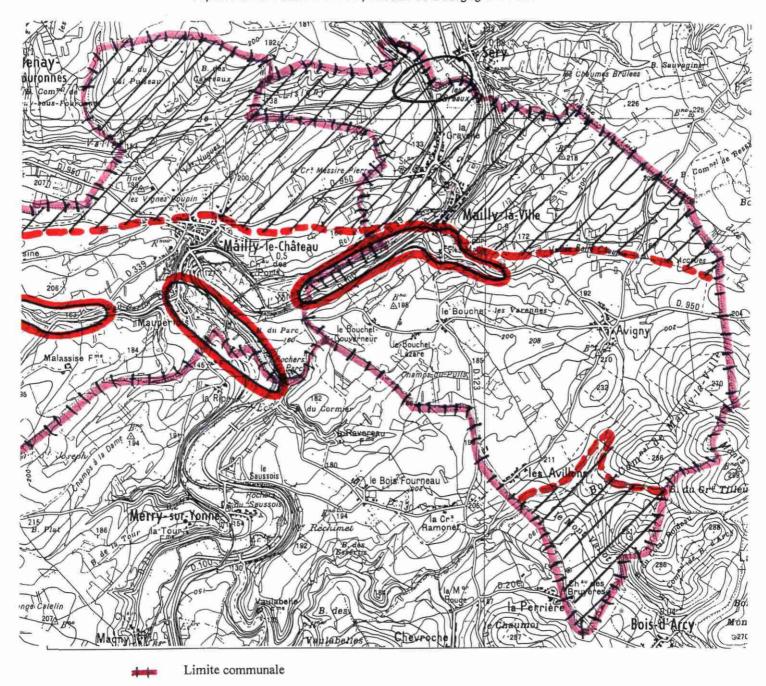
ATLAS

CARTES DE SITUATION DES SECTEURS OU DES SITES A PROSPECTER PAR SONDAGE



Fond topographique extrait des cartes IGN à 1/50.000. Courson-les-Carrières et Vermenton. Échelle 1/50.000

de la cible nº 1 de la cible nº 3



Limite des calcaires récifaux oxfordiens (cible de prospection n° 2)

Zone « hors récif ». Cible n° 3 en profondeur. (« Oolithe blanche » bathonienne).

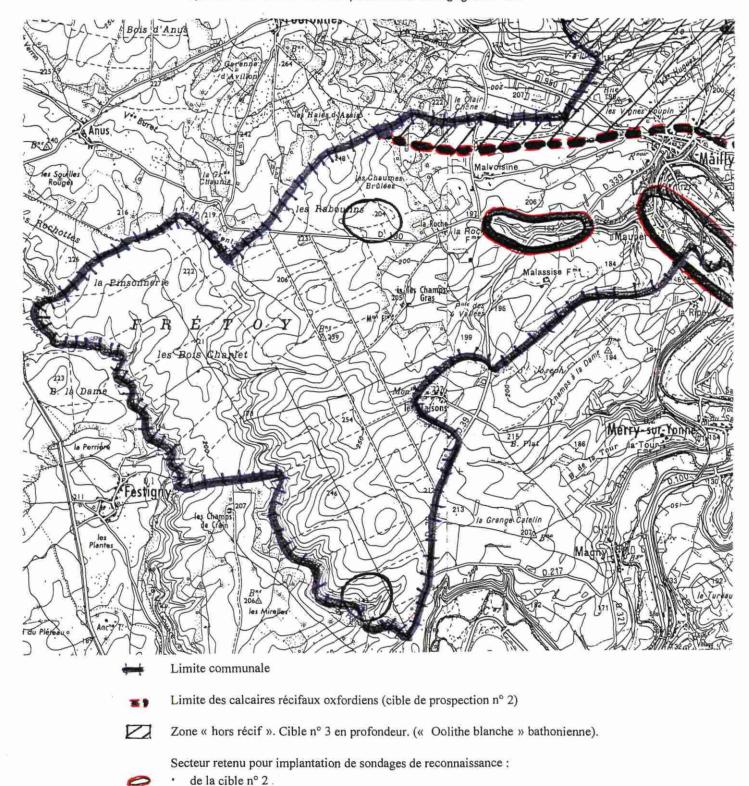
Secteur retenu pour implantation de sondages de reconnaissance :

· de la cible n° 2

· de la cible nº 3

Fond topographique extrait de la carte IGN à 1/50.000. Vermenton. Échelle 1/50.000

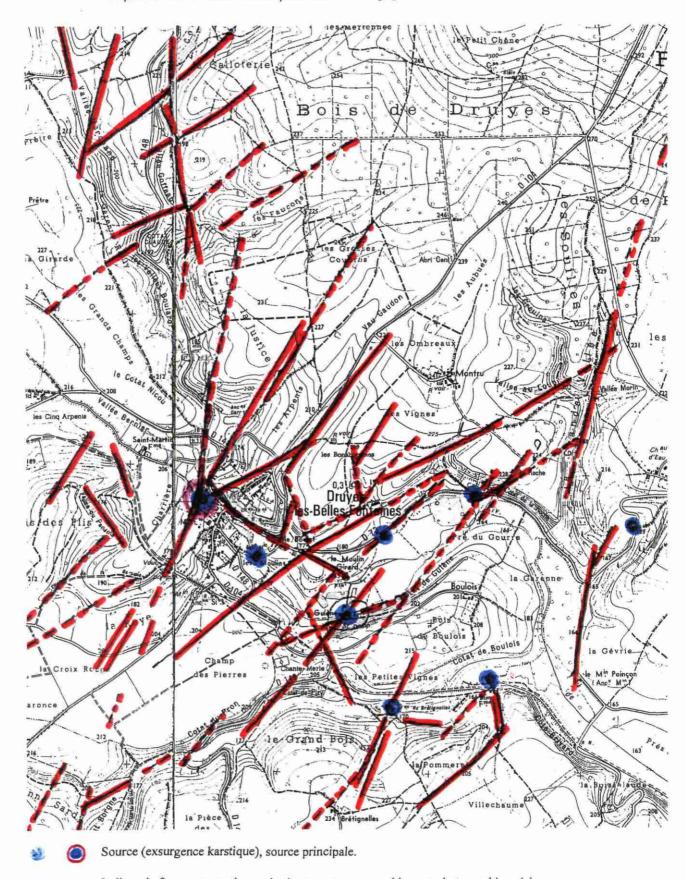
Carte annexe 2 : Secteurs favorables à la recherche d'eau par sondage à Mailly la Ville et Mailly le Château (zone est)



Fond topographique extrait des cartes IGN à 1/50.000. Vermenton et Courson les Carrières. Échelle 1/50.000

de la cible nº 3

Carte annexe 3 : Secteurs favorables à la recherche d'eau par sondage à Mailly le Château (zone ouest)



Indices de fracture tectonique relevés sur carte topographique et photographies aériennes :

indice plus nettement marqué
indice moins nettement marqué

Fond topographique extrait de la carte IGN à 1/50.000. Courson les Carrières. Échelle 1/50.000 Cartes annexes 5 à 9 : Recherche d'eau à Val de Mercy, Charentenay, Mailly la Ville et Mailly le Château : indices de fractures tectoniques et site de prospection par sondage retenus

LÉGENDE COMMUNE

+++

Limite communale

Indice de fracture tectonique relevé sur carte topographique et photographies aériennes.

FA

Accident tectonique (faille (s) ou autre type de fracture) cité dans le texte.

Site de prospection d'eau par sondage retenu :

- Désignation du site et numéro de classement.

- Site à prospecter (par géophysique et/ou sondage).

- Emplacement de sondage intéressant (à confirmer).

- Cote NGF de l'emplacement.

Fond topographique extrait des cartes IGN à 1/25.000. 2622 Est et Vermenton n° 1-2 et 5-6

